SDVE
2023
—2027



L'Université de Lille, un *nouvel établissement* et un nouveau schéma pour la *vie étudiante et de campus*

Université
de Lille
INSPIRONS DEMAIN



Table des matières

Édito du Président de l'Université de Lille 4
Historique du projet de Schéma Directeur Vie Étudiante 6
Méthodologie du projet 7
Propos introductifs du Vice-Président Etudiant 8
Le projet de schéma directeur : architecture et supports 9
Le programme de ce Schéma Directeur Vie Étudiante
- Axe 1 : L'étudiant au cœur : informer, impliquer, faire connaitre et reconnaitre 10 à 13
- Axe 2 : Assurer la proximité et le quotidien de la vie étudiante 14 à 23
- Axe 3 : Promouvoir la solidarité et l'émancipation 24 à 28
- Axe 4 : Innover, initier de nouveaux modèles et accompagner les transitions 30 à 32

Élaboration du Schéma Directeur Vie Étudiante : conclusion et remerciements 34
Annexes du livret du projet de Schéma Directeur Vie Étudiante 37 à 56
Schéma Directeur Vie Étudiante : déclinaison et priorités 57
- o des composantes de formation
 - • Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires - FASEST 58
 - • Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales - FSJPS 62
 - • Faculté des Sciences et Technologies - FST 66
 - • Faculté des Humanités 70
 - • IAE Lille 74
 - • Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation - INSPE 84
 - • Institut Universitaire de Technologie - IUT de Lille 90
 - • Faculté des Langues, Cultures et Sociétés - FLCS 94
 - • Polytech Lille 98
 - • Faculté de Psychologie, Sciences de l'Éducation et de la Formation - PsySEF 102
 - • UFR des Sciences de Santé et du Sport - UFR3S 106
- o des établissements composantes
 - • École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles - ENSAIT 112
 - • École Supérieure de Journalisme - ESJ Lille 120
 - • Sciences Po Lille 128
 - • École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille - ENSAPL 130
- o les services du pôle vie universitaire dédiés à la vie étudiante et de campus
 - • Culture 134
 - • Développement Durable & Responsabilité Sociale 136
 - • Direction de la Vie Étudiante et bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 138
 - • Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et SVIS 140
 - • SUMPPS, centres de santé des étudiant·es 142

Affiches facilitation graphique Schéma Directeur Vie Étudiante et promotion du conseil Etudiant (CE) 144
Synthèse tableau des propositions (futur tableau de bord suivi pluriannuel) 146

édito

La crise sanitaire que nous venons de vivre, a mis en lumière, de manière parfois brutale et cruelle, la précarité des conditions de vie des étudiantes et étudiants. Difficultés financières, précarité alimentaire, accès au logement et à la restauration, mauvais état de santé physique et mental, empêchement numérique etc.

Les étudiantes et étudiants de l'Université de Lille ne sont pas épargnés par cette situation, aggravée par l'origine sociale de notre public étudiant dont atteste notre pourcentage élevé de titulaires d'une bourse de l'enseignement supérieur. Cette prise de conscience, qui ne date pas d'aujourd'hui, justifie les mesures d'accompagnement mises en place depuis la création de l'Université de Lille et qui se sont encore accrues en 2022 : aides financières et matérielles facilitant l'autonomie et la mobilité ; offre de soins garantissant un soutien médical, psychologique et social ; mesures d'accompagnement du handicap ; développement de l'emploi étudiant au sein de l'université ; valorisation de l'investissement associatif ; proposition d'activités culturelles sportives et festives nombreuses et variées etc.

Une vie étudiante solidaire et émancipatrice est, à n'en pas douter, un gage de réussite des études et un facteur d'épanouissement dans la vie future des jeunes qui sont formés à l'université. Il nous faut donc aller plus loin, dans le champ de compétences des universités dans ce domaine. C'est en ce sens que le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) de l'Université de Lille a été pensé et rédigé. Il est le fruit d'un véritable travail de co-construction ayant associé durant six mois, étudiant·es et parties prenantes de la communauté universitaire. Je les remercie sincèrement pour leur mobilisation et pour la production de cette feuille de route structurante pour l'établissement pour la période 2023-2027.

Quatre axes majeurs ont été identifiés dans ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante, avec pour objectif l'amélioration des conditions de vie et de travail de nos étudiantes et étudiants, corrélée à la réussite en premier cycle et à la prise en compte de préoccupations nouvelles telles que la transition écologique, l'accès à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement, la recherche du bien-être personnel et collectif etc. C'est à la lecture de ces quatre axes que pourra être gérée la Contribution de la Vie Étudiante et de Campus (CVEC), qui doit servir à financer et réaliser des projets et actions concrètes. Le SDVE constitue un outil de pilotage précieux de la politique Vie étudiante, outil laissé aux mains des étudiantes et étudiants. En effet, le Conseil étudiant, présidé par le Vice-Président Étudiant Loris Philippon, est missionné pour suivre sa bonne mise en œuvre et élaborer le plan d'actions associé. Le SDVE de l'Université de Lille constitue un cadre de référence, souple et capable de s'adapter aux évolutions sociétales et aux évolutions des besoins et attentes de nos étudiantes et étudiants.

Enfin, ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante est animé par un ensemble de valeurs transversales, qui guident justement les actions entreprises et permettent de les mettre en musique au service de l'excellence pour tous et de l'attractivité de nos formations et de nos campus :

- L'émancipation, vecteur de dignité
- La solidarité, gage d'équité
- Les transitions sociétales, environnementales et scientifiques
- La créativité, facteur d'épanouissement.

Je vous souhaite une lecture inspirante de ces réflexions et je ne doute pas un seul instant que la communauté universitaire parvienne à entrer dans une dynamique forte en synergie avec son écosystème régional, au service de nos étudiantes et étudiants.

Régis Bordet

Président de l'Université de Lille



Du schéma directeur de la COMUE en 2015 *au projet de schéma directeur vie étudiante 2023-2027*

À L'ORIGINE DU SCHÉMA DIRECTEUR VIE ÉTUDIANTE

Une prescription nationale inscrite dans le code de l'éducation

Article L. 718-4 : « l'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale dans les conditions fixées par l'article L.718-3, élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires, un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires. Ce projet présente une vision consolidée des besoins des établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sportives, sociales et associatives. »

Reprise dans un rapport IGAENR de 2013 (M Ronzeau et P Barré)

Proposition 1, à l'annexe 3 du rapport de la mission d'évaluation de la politique de soutien à la vie étudiante réalisé dans le cadre de la modernisation de l'action publique **: « Inscrire la vie de campus comme un volet du projet de site »**

Impulsée dans le plan national vie étudiante de 2015 et les travaux de la COMUE

La COMUE Lille Nord de France élabore et lance un Schéma Directeur Vie Etudiante 2016-2019[1] évalué en 2019 par l'HCERES[2] qui mentionnera page 17 « un portage politique insuffisant du schéma directeur vie étudiante »

Mentionnée dans

- le rapport d'information au Sénat n° 742,
- les ateliers territoriaux et les assises académiques VE de 2021,
- les outils du dialogue stratégique de gestion avec le Rectorat.

Désormais, un moyen de consolider le diagnostic, rendre visible et conforter la politique et les actions vie étudiante et de campus dans le nouvel établissement Université de Lille

Création de l'université de Lille au 1er janvier 2018 année, de la loi ORE Orientation et Réussite Étudiante, avec l'instauration de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de campus) puis constitution du pôle Vie Universitaire en janvier 2020 et lancement de l'établissement public expérimental le 1er janvier 2022.

1 Voir SDVE Comue LNF 2016-2019
2 https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/E2020-EV-0596870X-DECT-ETAB200016911-RD.pdf

Méthodologie du projet
un schéma co-construit avec des groupes de travail participatifs

Dès le départ, le projet de schéma directeur s'est pensé et construit dans une association étroite des étudiant·es et des différentes parties de la communauté universitaire. Durant 6 mois, 3 groupes de travail articulés autour des thématiques suivantes se sont réunis à rythme régulier :

- Cursus et vie quotidienne
- Solidarité et démocratie
- Santé, bien-être et transitions

Ces groupes de travail ont réuni étudiant·es, personnels enseignants et administratifs, membres associatifs et élus, issus de tous les campus, tous les niveaux de formation, toutes les composantes et établissements-composantes de l'université. Les 3 groupes ont été pensés et organisés de manière souple, ouverte, conviviale, pour permettre à chacun d'y trouver sa place. L'enjeu a été de ne rien téléguider dans la construction du schéma directeur vie étudiante, et les règles du jeu ont été ainsi posées dès la première séance : nous partons d'une page blanche, la parole est libre, aucune censure ou tabou dans l'expression des constats et des besoins.

Ces groupes réunissaient jusqu'à 30 personnes à chaque séance, ce qui a permis l'expression de tous et d'éviter la dispersion. Au total, ce sont plus de 200 acteurs de la communauté universitaire qui ont mis en commun leur diagnostic, vision et idées concrètes pour la vie étudiante dans l'établissement.

Un chargé de projet du pôle Vie Universitaire a assuré la coordination du processus de co-construction du schéma, et a ainsi assuré la bonne articulation entre les différents groupes de travail. Une communication régulière a été établie via une newsletter intitulée « Aidez-nous à (ré)inventer la vie universitaire ! »[3] , fil d'info adressé à l'ensemble des membres des groupes, sur l'avancée des travaux, le calendrier et temps de mise en commun.

Chaque groupe thématique était par ailleurs co-animé par le Vice-Président étudiant et un personnel des directions du Pôle Vie universitaire (issu soit de la Direction vie étudiante, Culture, Développement durable et responsabilité sociale, de la Santé ou du Sport). Au total, ce sont 10 réunions des groupes de travail thématiques et 2 réunions de mise en commun des travaux qui auront permis de faire émerger des dizaines de constats et propositions, puis de prioriser les axes de progrès et solutions d'amélioration en matière de vie étudiante.

Le plan global en 4 axes a été discuté avec les 4 établissements-composantes de l'université de manière à disposer de documents homogènes à l'échelle de l'EPE (Établissement Public expérimental).

Début 2023, les fruits de ce travail ont été soumis aux membres du Conseil étudiant, et à l'ensemble de la communauté étudiante et universitaire (CODIR - CFVU – CA) pour finaliser le schéma directeur vie étudiante dans une démarche de consultation globale et prévoir son aboutissement au printemps 2023.

3 Annexes 1 - Page 38

S'orienter, trouver des informations, faciliter le quotidien, développer les interactions

Introduction du Vice-Président Étudiant Loris Philipon

Dans ce projet, nous avons souhaité proposer des thématiques larges, pour permettre une expression la plus libérée possible et limiter une forme d'auto-censure de la part des étudiant·es.

Chaque groupe de travail était libre de déterminer ses méthodes et ses thématiques de travail. Il y a eu des échanges très riches avec de multiples intervenants, nous permettant d'aborder de très nombreux sujets dans nos travaux. À l'issue de ces 3 groupes de travail, nous avons réuni les participants en un seul groupe afin de définir l'organisation du schéma directeur vie étudiante, son sommaire et sa trame. Il s'organisera sur 4 axes permettant de faire ressortir l'intégralité des thèmes évoqués par les étudiant·es de manière transversale avec les demandes et attentes sur :

La communication

Améliorer les pratiques de communication numériques, les outils (ENT, Intranet) et créer une application étudiante. Cela répond à une demande des étudiant·es qui ne se sentaient pas toujours conscients de l'intégralité des activités proposées par l'université.

La vie quotidienne

Multiplier des lieux de vie pour discuter autour d'un café, déjeuner, travailler ou monter un projet, se sentir bien sur les campus dans des espaces intérieurs et extérieurs beaux et confortables.

La démocratie étudiante

Renforcer la participation des étudiant·es et la visibilité des conseils auxquels ils participent. Les accompagner dans leur mission d'élus pour leur permettre d'exercer leur mandat dans les meilleures conditions. Enfin, mettre en place le conseil étudiant en lui donnant un rôle important dans la vie institutionnelle de l'université.

Se déplacer sur les campus

Avec l'EPE, l'université compte de nombreux campus sur lesquels les étudiant·es peinent souvent à se repérer. Un travail sur les signalétiques et sur la cohérence de ces thématiques doit être mené pour permettre aux étudiant·es de se repérer. Aussi la question des mobilités douces a été abordée, avec également la question des possibilités de mobilité des étudiant·es en situation de handicap sur nos campus.

Faciliter les interactions

Développer des espaces d'échange et de débat, mais aussi des tiers-lieux pour permettre aux étudiant·es d'investir les campus en dehors de leurs temps de formation. Soutenir activement les associations de l'université et développer des liens avec les partenaires extérieurs (villes, région, associations, CROUS, MEL). Assurer un accès facile aux services de l'université et consolider l'accueil des étudiant·es de première année.

Les enjeux de transitions

La question de l'environnement est régulièrement revenue avec une demande d'association systématique des étudiant·es à ces projets. Les attentes se sont exprimées sur les questions de mieux manger, de mieux se déplacer vers les campus, de mieux gérer nos déchets et d'avoir des temps de sensibilisation et d'action de plus en plus nombreux.

Loris Philipon

Vice Président étudiant

3 SUPPORTS CONSTITUENT LE SOCLE DU SCHÉMA DIRECTEUR

Un livret avec l'ambition politique générale et les propositions déclinées sur 4 axes :

- Axe 1 : Mettre l'étudiant·e au cœur, informer, faire connaitre et reconnaître ;
- Axe 2 : Assurer la proximité et le quotidien de la vie étudiante ;
- Axe 3 : Promouvoir la solidarité et l'émancipation ;
- Axe 4 : Innover, initier de nouveaux modèles, accompagner les transitions.

Une série d'affiches et de courtes vidéos permettant l'appropriation par les étudiant·es et assurant la promotion du nouveau conseil étudiant[4]

Facilitation graphique construite à partir de questions ou d'affirmations étudiantes suivies de réponses animées dans le projet de SDVE et médiatisées par le nouveau conseil étudiant de l'EPE

- « Je me pose où ? »
- « Je ne suis plus un·e gamin·e ! »
- « Je suis perdu·e ! »
- « Je suis tout·e seul·e ! ».

Voir les extraits des affiches après les annexes P 144.

Un tableau de recensement et de suivi des propositions qui deviendra le tableau de bord pluriannuel du schéma directeur.

- Une version synthétique du tableau reprise en fin de ce livret P 146.
- Une version sous tableur pour la mise en œuvre, le suivi et les indicateurs pluriannuels.

4 Annexe 2 avec le nouveau conseil étudiant - Page 40

Axe 1

L'étudiant·e au cœur : *informer, impliquer, faire connaître et reconnaître*

1.1
MIEUX COMMUNIQUER, MIEUX FAIRE CONNAÎTRE

De nombreux dispositifs sont insuffisamment connus et appropriés par les étudiant·es. Le flux d'informations particulièrement dense pour les « L1 » génère une forte angoisse, et ne permet pas toujours d'identifier les bons réseaux, les bons interlocuteurs ; ni de faire passer les messages sur les ressources existantes. D'où un non-recours à certaines aides, qui pourtant pourraient être plus largement déployées.

- **Compléter les accueils mis en place au moment des JIVÉ** (Journées immersion vie étudiante, destinées spécifiquement aux L1)[5] sur le 1er trimestre, cohérents, complets et adaptés aux attentes et rythmes étudiants (en particulier des primo-arrivants mais pas uniquement).
- **Prolonger la politique de diffusion des informations par la distribution d'un agenda**[6] lors des JIVÉ et présentant, entre autres, tous les dispositifs destinés aux étudiant·es, des infos campus, signalement des espaces-ressources, personnes-ressources… incluant les dates clefs et un livret personnalisé pour chaque composante (septembre 2023 pour les primo-entrants).
- **Création d'un guide à destination des enseignants sur l'accompagnement** des étudiant·es en difficulté matérielle, sociale, financière, psychologique, médicale, etc. (travail en cours, finalisation avril 2023) qui aurait vocation à être diffusé par les composantes à tous les personnels mais aussi à figurer dans l'Intranet des personnels. (Direction Vie Étudiante / Conseil de Santé Mentale Étudiant[7] / Développement Durable & Responsabilité Sociale)
- **Réalisation d'un « Facebook Live » en juillet** au moment des résultats du bac et inscription Parcoursup, pour les étudiant·es et parents : lors des résultats d'inscription, les élèves ne savent pas comment s'organisent les facultés, quand débute la rentrée, où se dérouleront leurs cours (ex. l'adresse automatique indique le 42 rue Paul Duez, donc le siège de l'université, et les parents cherchent donc un logement à proximité alors que les étudiant·es peuvent avoir cours à Moulins, Pont-de-Bois, Cité scientifique, Campus santé, Tourcoing, Roubaix, mais jamais au siège. Promouvoir un premier moment d'information très précoce en s'adressant aussi aux familles.
- **Refonte de l'intranet & ENT étudiant** : les étudiant·es ignorent souvent l'existence de l'intranet et n'accèdent donc pas aux services.
- **Développement d'une application numérique** ULille qui permette aux étudiant·es d'accéder facilement à un ensemble d'informations personnalisées. Ce nouveau service misera sur la personnalisation de l'interface pour permettre à chaque utilisateur de sélectionner ce qui composera son flux quotidien (par exemple : son emploi du temps, les plans des campus avec une option de géolocalisation permettant d'être guidé jusqu'au bâtiment, l'agenda des grands événements de la vie universitaire, les horaires des BU, les menus des restaurants universitaires,…). Cette application numérisera nos services, permettra aux étudiant·es de déposer des dossiers, prendre RDV en ligne avec nos services, échanger entre eux, signaler une problématique particulière, la situation d'un étudiant en difficulté, …
- **Développer une identité « Vie étudiante » dédiée**, avec une charte graphique et des contenus adaptés à la cible étudiante, déclinée de la communication globale ULille, mais moins institutionnelle et plus parlante pour les étudiant·es – articulation avec la future application mobile > échéance septembre 2023.
- **Prévoir un support globalisé** permettant de communiquer sur tous les services vie universitaire, avec les actions proposées, un agenda global, les contacts utiles, …
- **Rénover la signalétique**, l'orientation et les informations locales sur chaque campus : créer des pictogrammes sur les différents types de lieux Vie Étudiante.
- **Créer des totems d'information et d'orientation**, sorte de Colonnes Morris sur les points stratégiques des campus (5 à 10 par campus), qui pourraient être conçus comme des points d'orientation (géolocalisés sur les campus) mais aussi comme des points d'information sur les actualités et événements. Imaginer du mobilier urbain (table, chaises) sur lequel on peut afficher des informations institutionnelles.

5 Annexes 3 : Programme des JIVÉ 2022 P 41
6 Annexe 4 : présentation sommaire de l'agenda P 46
7 Annexe 5 : Présentation du CSME P 48

1.2
MUTUALISER, FAIRE DU COMMUN, SIMPLIFIER L'ACCÈS, PENSER ET ACTIVER LES MODALITÉS « GUICHET UNIQUE »

La Direction Vie Étudiante (DVE) est organisée de manière décentralisée, avec 4 BVEH (5 à compter de janvier avec l'ouverture du BVEH du campus Roubaix Tourcoing) et 2 Maisons des étudiant·es répartis sur les différents campus de l'université.

Cette organisation permet d'offrir un accueil et un accompagnement de proximité aux étudiant·es et de s'adapter à l'identité et aux spécificités de chaque campus, tout en s'attachant à développer et ancrer l'esprit Université de Lille (harmonisation des services proposés sur tous les campus, commissions VE uniques – CHPE/FSDIE/Exonérations –, projets et événements inter-campus, ...).

Ses missions s'organisent autour de deux grands axes : l'accompagnement collectif des étudiant·es et l'animation des campus, l'accompagnement individuel des étudiant·es, dont ceux en situation de handicap et l'aide aux étudiant·es rencontrant des difficultés financières, sociales, d'isolement.

Parallèlement aux BVEH, existent sur nos campus des accueils Sport, Culture, des Centres de santé, des composantes, CROUS, etc. La lisibilité des missions de chaque service n'est pas toujours explicite, l'éparpillement géographique rend complexe le recours aux services pour les étudiant·es.

- **Parvenir à la création de guichets uniques** rassemblant en un même espace/interface les services principaux offerts à l'étudiant·e : une "maison VU", dépassant les seules directions du pôle VU, et associant également, éventuellement pour des permanences mensuelles des partenaires extérieurs comme le Crous, la CAF, Action Logement, la CPAM, Ilévia, la SNCF, la MEL, les Villes,

 >> Le nouveau BVEH Roubaix-Tourcoing qui a ouvert le 2 janvier 2023 pourrait en être le modèle expérimental et préfigurateur.

- **Création en parallèle de cet accueil "guichet unique"**, d'un numéro téléphonique unique "infos de 1er niveau" avec une mise à jour du site internet / intranet de l'offre de services numériques développée (Cf. le succès très vif de l'adresse générique solidarité@univ-lille.fr atteste de la pertinence de ces entrées uniques)

- Lien à faire avec l'application mobile étudiante et les totems d'orientation

- **Développement de tiers-lieux étudiants** sur les différents campus pour y offrir des services de proximité et aller vers des guichets uniques (cf. projet à la résidence George Lefèvre en partenariat avec le Crous : vers une Maison Des Étudiant·es Lilloise centrale)

1.3
SUSCITER, PROMOUVOIR UN SENTIMENT DE COMMUNAUTÉ ET D'APPARTENANCE

L'appartenance identitaire des étudiant·es est fortement ancrée dans leur composante, voire leur formation. Mais le développement d'une communauté plus large et donc d'un sentiment d'appartenance plus vaste est seul à même de permettre une réelle densité des échanges entre disciplines, publics, générations, campus…

- Des événements emblématiques qui viennent rythmer le calendrier universitaire : et notamment les Jivé (en septembre pour accueillir les nouveaux entrants et célébrer la rentrée universitaire), les réveillons étudiants de fin d'année (décembre pour offrir un réveillon aux étudiant·es isolé·es[8]), MixCité (mars/avril pour célébrer la citoyenneté et l'engagement étudiants[9]), le Summer Break (mai pour fêter la fin de l'année universitaire[10]).
- Une collaboration renforcée avec les services de la valorisation de la recherche permettra la médiation autour de notre patrimoine et des projets de nos laboratoires, pour construire de nouveaux formats événementiels permettant de vulgariser nos expertises.
- Multiplier avec le service commun d'action sociale et la direction de la culture des ateliers mixtes ouverts à la fois aux étudiant·es et aux personnels de l'université pour favoriser les échanges avec les personnels, les étudiant·es et les artistes (les ateliers mixtes existent déjà : ex. *La chorale pour rigoler* mais ils pourraient être multipliés)

8 Annexe 6 : présentation des réveillons solidaires 2022 P 49
9 Annexe 7 : présentation MixCité 2022 P 50
10 Annexe 8 : Présentation du Summer Break 2022 P 51

Axe 2

Assurer la proximité et le quotidien *de la vie étudiante*

2.1
MULTIPLIER LES ESPACES VIE ÉTUDIANTE, LES ÉQUIPEMENTS, FACILITER LES ACCÈS

Sur la plupart des campus, la problématique de saturation des espaces d'enseignement et la pression sur les salles conduisent souvent à sacrifier en déployant secondairement des espaces confortables et accueillants de vie étudiante, qui sont pourtant tout aussi essentiels à la réussite étudiante. L'objectif est donc, en lien avec les acteurs internes (Composantes, Direction Immobilier Logistique) et externes (CROUS de Lille) de multiplier les lieux appropriés pour les étudiant·es, qui permettent de créer du lien et du bien-être : pour boire un café, lire le journal, déjeuner confortablement, monter un projet, animer un atelier…

- Développement d'une politique volontariste en matière d'ouverture d'espaces de vie étudiante sur tous nos campus en élargissant les horaires d'ouverture des MDE (Maison Des Étudiant·es), espaces sportifs, culturels, cafétéria, tiers-lieux, BU, et en les faisant mieux correspondre aux attentes et horaires de vie des étudiant·es, y compris le week-end. Avec le financement de postes d'accueil, volontaires en service civique (déjà plus de 50 accueillis sur les campus), contrats étudiants…
- Création de tiers-lieux étudiants sur les différents campus pour y offrir des services de proximité (espaces modulables pour pause et restauration, espaces de travail, espaces culturel, espaces de rencontres et de construction de projets y compris avec les partenaires des territoires, …) : tiers-lieux prévus à Roubaix/Tourcoing, Pont-de-Bois, Cité scientifique, Moulins, et projet d'un espace vie étudiante central avec création d'un guichet unique et offre de services au sein de la résidence George Lefèvre du Crous idéalement située dans le centre-ville de Lille.
- Cette politique doit être menée en concertation permanente avec tous les acteurs concernés.
- Financement CVEC – dans la proposition de budget CVEC 2023, 25% du total sur ce volet[11]
- Inventaire des lieux existants, des équipements, des possibilités d'aménagement intérieurs et extérieurs – janvier-juin 2023 : consultation étudiante systématique par le Conseil étudiant et association étroite et continue des composantes et de la DIL (Direction Immobilier et Logistique) de campus (rôle déterminant des CODAC – commissions d'aménagement des campus, dans les campus multi-composantes).

2.2
PROMOUVOIR LA SANTÉ ÉTUDIANTE, LE BIEN ÊTRE, LA PRÉVENTION

PROMOUVOIR LA SANTÉ ÉTUDIANTE[12]

Les étudiantes et étudiants inscrit·es à l'université bénéficient d'un accès au service de santé universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) constitué en centres de santé. Son équipe pluridisciplinaire les accueille sur ses cinq sites et les accompagne tout au long de leurs études. Les étudiant·e·s peuvent y effectuer un examen de prévention, prendre rendez-vous pour des consultations, pour toute question ou problème médical, gynécologique, psychologique, diététique ou social. Ils peuvent recevoir des conseils concernant leur santé, mettre à jour une vaccination, obtenir un certificat médical, ou encore adapter leurs études en lien avec un handicap. Les prestations de soins et prises en charge se font sans avance de frais, sur présentation de la carte vitale à jour (ou son attestation) et de l'attestation de mutuelle si l'étudiant·e en dispose.

11 Annexe 9 : Projet de budget CVEC 2023 P 52
12 https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/prendre-soin-de-sa-sante/centre-de-sante-etudiant

Faire connaître, promouvoir l'offre de santé et sociale auprès des étudiant·es de l'Université de Lille par des actions de communication adaptées au public étudiant

- Par des actions d'information
- En utilisant les réseaux sociaux adaptés aux étudiant·es
- En s'appuyant sur les étudiant·es relais santé (communication entre pairs)
- En partenariat avec l'ensemble des services et directions de l'université (cf. composantes, maison internationale pour les étudiant·es internationaux…).

Faciliter l'accès aux droits et aux soins des étudiant·es

- Par l'offre des centres de santé des étudiant·es et son inscription dans le réseau de soins du territoire,
- Par les partenariats avec le Crous, l'assurance maladie, et les acteurs de santé et sociaux du territoire,
- En proposant un accompagnement en santé mentale et des orientations dans le secteur de soins (rôle du Conseil de Santé Mentale Étudiant - CSME et des équipes ESOPE à stabiliser et pérenniser).

Agir sur le bien-être des étudiant·es (projet transversal)

- Par des ateliers santé : santé mentale, nutrition, activité physique, sophrologie…
- Par une réflexion sur l'organisation des temps des étudiant·es (Composantes / Services).

Développer les actions de prévention et de promotion de la santé, dans une démarche partenariale

- Dans les domaines prioritaires de santé publique, en cohérence avec le projet régional de santé Hauts-de-France : risques festifs, addictions, santé sexuelle, santé mentale, alimentation, activité physique…
- En consolidant le dispositif des étudiant·es relais santé, par leur encadrement structuré et leur formation,
- En développant les partenariats avec les autres acteurs de prévention du territoire (Convention CPAM, convention-cadre à construire avec l'Agence Régionale de Santé…),
- En collaboration avec l'ensemble de la communauté universitaire, notamment dans le domaine de la prévention des risques festifs.

PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES ET DE BIEN-ÊTRE[13]

Concernant les jeunes adultes, on observe des attitudes de rejet de toute forme d'activités physiques et sportives qui se construisent très tôt dans l'enfance et l'adolescence, à partir d'expériences vécues comme négatives.

Deux périodes marquent une rupture dans la pratique physique : les entrées au lycée et en établissement du supérieur.

Le passage aux études supérieures s'accompagne d'un recul de l'activité physique et sportive, notamment institutionnalisée, du fait, en particulier de la contrainte temps et souvent du changement d'environnement en cas de déménagement. À l'université le caractère optionnel de la pratique sportive favorise peu sa poursuite à l'inverse d'autres pays où le sport universitaire est davantage valorisé.

Le premier axe concerne la place de la pratique des activités physiques sportives et de bien-être dans la formation, mission principale de l'université.

Il y a actuellement 36 402 inscriptions étudiantes en service universitaire des activités physiques et sportives, concernant plus de 21 000 étudiant·es, dont 15 000 en formation qualifiante. Qu'il s'agisse de la formation qualifiante ou personnelle, nous souhaitons orienter la stratégie selon les axes suivants :

- Poursuivre l'organisation et la communication autour d'une offre riche, équitable, gratuite, de proximité sur tous les campus pour augmenter le nombre d'étudiant·es pratiquant·es (quelle que soit la modalité, pratique qualifiante ou personnelle).
- Aller vers une pratique obligatoire pour les L1 dans le cadre de notre axe stratégique sur le premier cycle : une pratique sportive régulière est évidemment un outil de réussite, tant parce qu'elle permet un équilibre personnel, une prise en charge de sa santé, que parce qu'elle facilite les liens entre étudiant·es et évite l'isolement.
- Renforcer l'accompagnement des étudiant·es bénéficiant d'un statut particulier, handicap, salariés, sportifs de haut et bon niveau.

13 https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/sport

- Poursuivre le développement des activités de pleine nature. Ces activités permettent une forte cohésion entre étudiant·es, une découverte du territoire, une sensibilisation aux enjeux de développement durable, au patrimoine régional. À noter que ces pratiques sont souvent peu accessibles en dehors de cet accompagnement, surtout pour les publics qui ne bénéficient pas de conditions socio-économiques familiales très favorables, car souvent coûteuses et/ou perçues comme élitistes (déplacement, matériel, encadrement…). Les activités physiques de nature contribuent à réduire les inégalités sociales et s'inscrivent particulièrement dans une politique de sobriété énergétique. Elles peuvent être proposées en pratique hebdomadaire ou en pratique massée (stages).
- Valoriser l'engagement associatif des étudiant·es au cours de leur formation en favorisant leur participation aux compétitions sportives universitaires (Association Sportive des Étudiants de l'Université de Lille - ASEUL, Fédération Française du Sport Universitaire FFSU).

Le second axe de stratégie politique concerne la volonté de l'université de contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être de ses étudiant·es et personnels.

Il est nécessaire de faire évoluer nos représentations collectives : les images associées à l'activité physique sportive et de bien-être doivent aider à envisager un commencement ou une reprise d'activité à tout âge, malgré un problème de santé et un développement des activités physiques ordinaires (pratiques conservées après le parcours de formation universitaire : marche, vélo, course à pied, pratiques de bien-être, activités de nature…).

La prise en compte de ces problématiques de santé et de bien-être nécessite :

- La mise en place d'une offre de pratique adaptée. Cette offre s'adresse aux étudiant·es et personnels très éloignés de toute pratique, mais qui souhaitent renouer avec une activité physique, qui sont souvent ceux pour lesquels ce serait le plus intéressant et opportun en termes de santé et de bien-être. Cette offre doit leur permettre de reprendre de manière très progressive et très accompagnée. Avec un encadrement adapté, individuel, il s'agit d'une pratique transitoire avant de réintégrer, quand cela est possible, les cours collectifs. Le sas offert par cette étape permet à la fois de reprendre confiance et de retrouver une condition permettant la pratique collective.
- La pérennisation et le déploiement du projet commun « accompagnement à la santé » entre le SUAPS, le SUMPPS et le centre de santé mental qui propose des séances individuelles de techniques corporelles de bien-être (sophrologie, yoga, shiatsu, aide à la concentration et motivation) par des enseignants spécialisés sur orientation des services de santé.
- L'identification et le suivi des besoins individuels en termes de santé physique et de bien-être des étudiant·es de l'université (sessions de tests physiques et de gestion des émotions à l'ensemble des premières années de Licence pour obtenir des indicateurs fiables permettant d'orienter les étudiant·es vers des interventions pédagogiques spécifiques appropriées et construites pour répondre aux difficultés mises en évidence par les tests).
- Le projet prévoit la mise en place de séances pédagogiques adaptées mais également l'aménagement d'espace dédiés au bien-être sur les campus. Ces aménagements devront permettre la continuité entre les séances encadrées et des séances autonomes via des enregistrements construits par des enseignants spécialisés et disponibles dans ces espaces.

Le troisième axe de stratégie consiste à proposer une offre d'activités physiques sportives et de bien-être accessible au plus grand nombre.

D'après plusieurs études, une offre abondante et diversifiée (densité d'équipements, variété d'activités proposées, plages horaires larges) répondant aux envies et besoins des pratiquants, favorise la pratique d'une activité physique et sportive.

Depuis quelques années, on observe une évolution de la demande sportive qui nécessite une adaptation de l'offre proposée : augmentation des pratiques libres dites autonomes et une diversification des équipements sportifs. D'autres propositions doivent s'ajouter à l'offre existante :

- En complément de l'offre de pratique dispensée par l'établissement, nous proposons d'accompagner mieux les personnels et étudiant·es à une pratique régulière en facilitant et rendant visible la participation aux grands évènements sportifs du territoire organisés par l'université (JIVÉ, Summer Break, Isw, MixCité, Mois du personnel) et par ses partenaires : semi de Lille (mars), Urban Trail (novembre), Lille Hardelot (mai). Cela passe par une meilleure communication, mais aussi une prise en charge financière de certains éléments (dossards).
- Au-delà de l'achat de dossards et d'une communication interne pour inciter les personnels et étudiant·es à participer, ou, pour ceux qui participent déjà à le faire en affichant le dossard de l'établissement, il s'agit aussi de renforcer l'identité commune et de créer un lien entre étudiant·es et personnels de l'université.
- Structurer un grand évènement au printemps, aboutissement et valorisation de toutes ces pratiques par un fil conducteur, comptabilisant les participations les plus actives. L'ensemble des actions proposées doit tenir compte de l'engagement de l'université dans le cadre des JO 2024 sur le territoire à travers le Label Génération 2024.
- Étendre l'émargement numérique via e-assiduité à l'ensemble des usagers des infrastructures sportives pour faciliter le pilotage et la gestion des installations.
- Repenser et réaménager nos installations sportives universitaires afin d'optimiser leur utilisation.

Nous proposons de lancer une étude qui permettra d'avoir un ensemble de données constituant une aide à la décision pour l'établissement. L'étude débutera par la réalisation d'un état des lieux des pratiques sportives universitaires et métropolitaines (discipline, nombre d'heures, objectifs pédagogiques, etc.) afin de définir une vision prospective des besoins en matière d'installations sportives. Cet état des lieux se fera sur les aspects fonctionnels, techniques et financiers. Sur le croisement de ces éléments d'analyses, un schéma directeur dressera les grandes orientations en matière de rationalisation des équipements, d'anticipation des nouvelles pratiques afin d'avoir une offre adaptée aux pratiques actuelles et futures en matière de politique sportive immobilière de l'Université de Lille. Une concertation avec les responsables d'équipements, les services de l'université, les personnes ressources identifiées, l'appui d'enquêtes auprès des utilisateurs fournies par l'université, pourra nourrir l'expression du besoin et la prospective en termes de développement des pratiques sportives et équipements associés. Les résultats de l'étude permettront d'établir, en fonction des besoins exprimés ou constatés, un programme pluriannuel de travaux à mener sur le parc des équipements existants et leur devenir. Il s'agira également de proposer une aide à la décision quant aux équipements à conserver, à rénover ou à relocaliser à moyen et long terme à l'université, en cohérence avec les priorités politiques (étudiant·es, formation qualifiante, formation personnelle).

LA CULTURE AU CŒUR DU BIEN-ÊTRE ET DU DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF[14]

La direction de la culture de l'université construit une programmation culturelle annuelle autour des transitions et de la pratique artistique des étudiant·es. Elle offre à la communauté universitaire plus de 40 ateliers de pratique artistique, des résidences d'artistes et environ 150 événements dans tous les champs de la culture. Tous les événements sont gratuits et ouverts à tou·te·s. La pratique artistique et culturelle de la communauté universitaire de Lille est valorisée chaque année grâce à plusieurs événements participatifs et créateurs d'émulation dans les différents champs de la culture : Aéro campus tour (avec l'aéronef) pour déceler les musiciens en devenir, festival universitaire du spectacle vivant pour donner une visibilité et un apport professionnel aux compagnies de théâtre universitaires… En outre, la direction ouvre ses lieux pour des premières scènes et accompagne la professionnalisation des étudiant·es.

Dans la cadre du SDVE, nous souhaitons construire une culture de proximité avec et pour la communauté universitaire

Plus efficace qu'une communication surplombante, l'idée est d'investir chaque lieu, chaque composante, chaque amphi par une communication en présentiel, un affichage esthétique et ciblé, des propositions culturelles adaptées et intégrées, participatives et cohérentes.

Construire une offre culturelle de proximité sur l'ensemble des campus universitaires doit se faire en imaginant des formes artistiques autonomes, sans besoins techniques, ou en associant les grands partenaires culturels municipaux ou métropolitains pour investir des lieux équipés à proximité immédiate des campus :

- Maintenir la gratuité des propositions culturelles et améliorer les conditions d'accessibilité des bâtiments de la culture.
- S'appuyer sur les partenaires territoriaux pour trouver les lieux d'expression des pratiques étudiantes, les scènes nécessaires à la programmation culturelle de proximité, les salles utiles à la création d'ateliers de pratique. Ce projet de démocratisation culturelle par la pratique est essentiel au bien-être et à l'épanouissement personnel. Il permet parfois de ne pas rompre une pratique artistique acquise durant les années scolaires. De nombreux étudiant·es quittent leurs villes et villages, leur lycée et délaissent la pratique artistique acquise dans les écoles de musique ou d'art municipales ou intercommunales. L'université peut prendre le relais en proposant des ateliers de pratique instrumentale, d'art plastique, en négociant des places dans les écoles de musique de la métropole. L'université doit permettre l'initiation ou la poursuite de la pratique artistique.

Construire, adapter ou aménager les équipements culturels :

- Faire du « studio de radio Campus », au sein de l'espace culture, un studio d'enregistrement, en proposant les moyens de la production d'œuvres ou en valorisant l'émergence artistique par des maquettes, des EP ou des captations.
- Faire de l' « Antre 2 » le lieu de répétition et la première scène musicale des groupes étudiants.
- Mettre le « théâtre des passerelles » à disposition des compagnies de théâtre amateur pour leurs répétitions.
- Faire du « Kino » la première scène des compagnies de théâtre étudiantes.
- Transformer l'amphi de l'espace culture en lieu de captation vidéo et audio pour les conférences, les tables rondes, les échanges…
- Musée universitaire d'application :

 Les formations universitaires sont nombreuses à entrer dans le champ des pratiques muséales contemporaines. À l'Université de Lille, il n'y a pas de département facultaire qui échappe à un lien avec le monde des musées. Histoire, archéologie, histoire de l'art, métiers de la culture, formations artistiques, ethnologie sont les plus évidentes mais pas les seules.

 Il est possible d'approfondir avec les sciences et techniques pour la conservation, la restauration, la préservation des collections, les métiers du numérique pour les applications de médiation, les métiers juridiques pour la propriété intellectuelle, les métiers de la santé pour les études d'anthropologie, d'anatomie, de médecine légale…

Faire des UEPE (Unité d'enseignement Projet de l'étudiant·e, obligatoire à choix, 3 ECTS) Culture les moteurs de l'acquisition de compétences connexes.

Les UEPE culture doivent contribuer à la réussite professionnelle et l'insertion des étudiant·es en valorisant des compétences connexes ou en participant à l'acquisition de softskills. Un « atelier voix » doit permettre de s'adresser à un public, un « atelier cirque » de maîtriser son attitude corporelle, un « atelier d'écriture » de rendre intelligible son propos…

La création d'UEPE transversales mêlant culture et sport, santé ou développement durable répond à un double enjeu de mixité des publics et des pratiques et de contributions croisées se nourrissant les unes des autres. Par exemple, la Belgique a commencé à généraliser la prescription de visites de musées pour soigner l'esprit. La complémentarité des pratiques est un vecteur de réussite.

14 https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/culture

1.3
ACCOMPAGNER LES DIFFÉRENTES TRANSITIONS, LES MOBILITÉS, LA VIE ASSOCIATIVE

VIE ASSOCIATIVE

Près de 120 associations étudiantes[15] agréées par l'Université de Lille œuvrant dans tous les champs de l'engagement assurent l'essentiel de l'animation et de la vie des campus, créent du lien entre étudiant·es, proposent une solidarité quotidienne et dynamique. Il est indispensable de soutenir et conforter ces associations, de les accompagner dans leurs formations, et de leur permettre de fonctionner en réseau.

- Avec la Commission FSDIE[16] Projets & Agréments qui se réunit tous les mois environ et vient financer projets des associations étudiantes et projets tutorés ;
- Par des appels à projets CVEC spécial Composantes en lien avec les Associations étudiantes pour rendre très transparente et participative l'utilisation faite de la CVEC, et permettre à tous les campus de présenter des projets pour améliorer les conditions de vie étudiante sur l'ensemble des champs couverts par la CVEC ;
- Avec la mise en œuvre d'un temps fort dans la Ville mettant en visibilité les associations et les étudiant·es (ex : création d'une parade aux couleurs de l'université) ;
- Avec l'achat et la mise à disposition gratuite de matériels pour les associations étudiantes ;
- Avec le recrutement d'un pool de volontaires en service civique dédiés au soutien de l'activité de nos associations
- En identifiant 3 espaces sur le territoire de l'université (par exemple des halles sportives) permettant l'accueil sécurisé de galas et grands événements étudiants.

TRANSITIONS[17]

L'université contribue au débat public en favorisant l'échange et la confrontation des savoirs, des approches culturelles et artistiques autour des questions de société. Elle est traversée par les grands débats, empreinte de militantisme et constitue un creuset des questionnements légitimes qu'il convient d'accompagner au fil de la programmation. Journées thématiques, commémorations, actualité sont autant d'occasions de convoquer les arts, la culture, l'histoire pour décrypter et donner matière à la réflexion.

Dans l'objectif de permettre à la communauté universitaire de comprendre le monde et de repenser les manières d'habiter le monde, le thème de l'anthropocène sert de fil rouge dans l'optique d'une plus grande démocratisation des savoirs et d'une attention accrue pour les questions liées aux enjeux de société et à l'écologie en général. Une approche autour de l'anthropocène permet aussi d'envisager des processus de création participative et ouverte qui réinterrogent les rôles de chacun et font le lien entre les réflexions de scientifiques, d'artistes, de citoyens-personnels de l'EPE et professionnels de toutes disciplines.

15 https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vivre-sur-les-campus/animation-des-campus-et-vie-associative
16 Fond social de développement des initiatives étudiantes, 30% de la CVEC, dont 70% pour le commission Projet et 30% pour la commission sociale – voir le budget de la CVEC
17 https://www.univ-lille.fr/universite/grands-projets / https://newsroom.univ-lille.fr/actualite/inegalites-un-hors-serie-sur-les-recherches-et-les-actions-de-luniversite / https://newsroom.univ-lille.fr/actualite/une-universite-au-coeur-des-transitions-globales-un-acteur-academique-majeu

Comment associer qualité environnementale et qualité de vie étudiante ?[18]

Plus que de simples lieux de formation, les campus universitaires sont de véritables lieux de vie pour les usagers, qui y trouvent aussi des espaces de détente et d'activités de plein-air, pédagogiques ou récréatives. La qualité de vie dans ces espaces dépend aussi de leur qualité environnementale, qui se traduit essentiellement par la biodiversité, notamment végétale, qu'ils accueillent. Marque d'un environnement sain et accueillant, une biodiversité enrichie impacte en effet la santé physique et psychique des usagers.

C'est pourquoi l'université souhaite améliorer la qualité environnementale des campus par :

- La mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée des espaces végétalisés ;
- La valorisation et la préservation des espaces végétalisés à travers notamment une meilleure connaissance des espèces en présence, la création de réservoirs de biodiversité jusqu'à l'élaboration de trames écologiques ;
- La sensibilisation et l'engagement des étudiant·es autour de la protection du patrimoine naturel des campus par le biais d'évènements, d'animations et de chantiers nature.

Le SDVE se propose aussi d'accélérer l'engagement des campus vers une démarche zéro déchet. Mais si le geste de tri et le recyclage sont évidemment indispensables dans le traitement des déchets inévitables, le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas, dans une démarche de réduction à la source des déchets.

- Réduire la quantité de déchets produits en amont : harmoniser et réduire le nombre de poubelles de tri, augmenter le nombre de fontaines à eau, limiter les contenants à usage unique, réduire les emballages des fournitures commandées, etc.
- Informer et sensibiliser les membres de la communauté universitaire à l'économie circulaire (ateliers DIY sur le réemploi, ateliers d'autoréparation vélos, repair-café et repair-lab, ateliers couture, etc.) et l'économie de la fonctionnalité (expérimentation d'une communauté « zéro déchet » sur le campus roubaisien, campagne de sensibilisation sur les éco-gestes, organisation de bourses aux mobiliers [campus Market], création d'une « communauté » Tipimi Université de Lille, etc.).
- Recycler en dernier recours, notamment en favorisant les filières via les éco-organismes, et en optimisant le tri.

Le changement climatique et les conséquences attendues sur les populations humaines et l'environnement imposent que nous changions rapidement nos modes de vie. Cela concerne bien entendu l'université qui, aux niveaux institutionnel et individuel, doit repenser ses activités pour s'engager vers une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Construire des mobilités durables et inclusives : le transport - dont les déplacements domicile-campus - représentait en 2015 pour l'Université de Lille, 62% des émissions de GES. L'université n'a qu'une influence indirecte sur les pratiques en termes de mobilités. Elle peut néanmoins agir en intervenant pour augmenter la part modale de mobilités douces et actives sur les campus :

- Poursuivre l'aménagement d'infrastructures adaptées : construction de garages et d'arceaux à vélos, aménagement de pistes cyclables et de la voirie et encourager l'utilisation des transports en commun (par exemple par le soutien aux abonnements).
- Augmenter la part des services et équipements : ateliers d'auto-réparation par la maison du vélo, organisation de brocs à vélos, aides à l'achat de vélos et de petits équipements pour les étudiant·es, etc.
- Diminuer l'emprise des aménagements dédiés à la voiture individuelle (voiries, parkings).
- Se doter d'un plan de mobilité en 2023-2024 dans le cadre du Plan de transition écologique.

18 L'université dispose d'une équipe structurée au sein de la direction DD&RS pour déployer les objectifs de DD avec les étudiant·es : https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-guident/preserver-lenvironnement

Parallèlement, le SDVE avec le SUAPS veut construire une vie universitaire sportive peu émettrice de carbone et peu polluante et s'engage à travers une offre d'activités physiques de pleine nature sur les territoires MEL, Région et Euro-région. D'où une politique de prise en compte des dimensions environnementales en favorisant les pratiques hors stade.

- La mise en place de cours spécifiques, comme la marche ou l'initiation vélo, s'inscrit dans cette logique d'appropriation des mobilités douces ;
- Limiter les impacts carbone en réduisant ou mutualisant les déplacements sportifs. Afin de limiter l'usage des véhicules personnels, l'université a investi dans 3 véhicules de 9 places dédiés et deux parcs vélos. Le SUAPS met en place une charte pour une pratique des activités physiques et sportives écoresponsables dans l'organisation des événements sportifs et universitaires ;
- Le projet de service du SUAPS a aussi intégré la création d'un chargé de mission référent carbone - sport et développement durable.

Les actions culturelles à destination des étudiant·es, et construites avec les étudiant·es, doivent aussi être en phase avec les enjeux et l'évolution de la société, pour aider nos étudiant·es à devenir des acteurs de notre société, des changements imposés par le réchauffement climatique (exemple : Résidence d'artistes-récupérateurs ou perma-cultivateur avec les laboratoires).

Dans un esprit pluridisciplinaire, les projets culturels autour de l'écologie et du réchauffement climatique conçus en collaboration avec le service du Développement Durable permettraient de souligner les actions en cours. Le regard d'artiste permet de donner à voir autrement et singularise l'approche engagée de l'université dans la préservation de la planète en soulignant le rôle incontournable de la création et de la culture dans les prises de conscience et les mises en œuvre de solutions concrètes. L'association d'artistes et de designers permettra d'attirer l'attention sur certains espaces à grande valeur écologique et de participer à leur sanctuarisation.

Le SDVE doit aussi veiller à favoriser la citoyenneté, sensibiliser et former les étudiant·e·s aux enjeux climatiques et de transition écologique. L'intérêt de la communauté étudiante sur les enjeux socio-écologiques, manifesté par des initiatives en ce sens, comme l'organisation de la COP 2 Étudiante et la création des Accords de Grenoble « Pour accélérer la transition socio-écologique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche », demande aux établissements de l'ESR de faire de la formation aux enjeux climatiques et à la transition écologique un élément central de leur politique de formation :

- Former tous les nouveaux arrivants à la fresque du climat lors des JIVE ;
- Développer une UE Projet Étudiant sur les enjeux de la crise environnementale[19] ;
- Valoriser la charte des évènements (et des pratiques) écoresponsables, et s'assurer de sa pleine application dans les évènements organisés par les associations étudiantes, mais aussi par l'université ;
- Organiser des événements avec une focale sur l'anthropocène et l'intelligence artificielle ;
- Déployer un programme de conférences Transitions (avec un thème par mois – en cours d'élaboration. Exemple : mai 2023, Thème de l'hospitalité, invité : Cédric Herrou), qui donne lieu à publication aux éditions Presses Universitaires du Septentrion ;
- Organiser autour de ce cycle de conférences des événements festifs, pour aboutir en 2024 à la création d'un festival des transitions, qui deviendra un événement récurrent tous les ans.

19 Une UEPE Engagement Citoyen, solidaire et associatif existe déjà, ouverte une fois par cycle aux étudiant·es de L et de M hors formation de santé, qui permet aux étudiant·es d'effectuer 30h de bénévolat dans une association étudiante ou externe (150 partenaires), en validant 3 ECTS – 600 inscrits au S2 2021-2022

2.4
ASSURER LES LIENS, LES RELAIS AVEC LES AUTRES SERVICES ET LES PARTENAIRES (CROUS, VILLES, ASSOCIATIONS)

Le travail de partenariat est largement engagé par la démarche de renouvellement des conventions qui lient l'établissement aux collectivités territoriales, particulièrement la MEL et la Ville de Lille. Pilotée par Bertrand Decaudin, Vice-président en charge des partenariats territoriaux, cette co-construction d'objectifs communs précis et concrets donne une large place à la vie étudiante, identifiée comme un élément prioritaire.

- Engager un travail avec les collectivités sur l'octroi de lieux sécurisés pour les événements étudiants ;
- Constituer un réseau de référents « Vie étudiante » dans les Villes, les CCAS et autres collectivités et institutions (Mission locale, MDPH, CPAM, bailleurs sociaux, associations, ...) pour favoriser les liaisons et les orientations vers les services ressources externes en fonction des problématiques.

Axe 3

Promouvoir *l'inclusion et l'émancipation*

3.1
ASSURER L'ACCÈS À TOUS LES SERVICES ET DISPOSITIFS POUR CHAQUE ÉTUDIANT·E

POUR TOUTES ET TOUS : ACCOMPAGNER LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Fière d'accueillir des étudiant·es en situation de handicap en nombre croissant chaque année, l'université se doit de faciliter cet accueil en proposant des dispositifs individualisés.

- Avec un schéma directeur handicap renouvelé, la montée en compétences des BVEH, la CHPE[20], la contribution de la CHUE et le développement de nos partenariats dans ce cadre, le déploiement et la consolidation du réseau des référents handicap et le développement de nos liens aux composantes (cf subsidiarité) pour mieux prendre en compte la situation de chacun des 1800 étudiant·es en situation de handicap (ESH) qui suivent des études à l'université ;
- Création d'espaces adaptés qui prennent en compte les besoins spécifiques des ESH, sur chaque campus ;
- Recherche et proposition de services innovants en matière d'accessibilité et de réponse aux différents besoins des ESH, développement de l'outil Handithèque[21], boîte à outils à disposition de tous les personnels pour l'accompagnement quotidien des ESH, spécifiquement des enseignants référents de composantes, qui se réunissent en réseau 4 fois par an ;
- Formation des personnels enseignants et administratifs ;
- Mise à disposition de logiciels spécifiques pour les étudiant·es ;
- Travail à consolider avec les collectivités sur l'accessibilité des campus et des équipements municipaux ;
- Recrutement de jeunes en Service Civique Volontaire ou contrats étudiants au sein de chaque BVEH pour renforcer les actions en matière d'accompagnement des ESH ;
- Financement sur la CVEC d'aides spécifiques non pédagogiques, accompagnement VE (besoins croissants d'aides humaines que la dotation ministère ne couvre pas totalement).

Sur les campus universitaires, nos dispositifs Passerelle[22] permettent à des jeunes réfugiés de reprendre un cycle d'études interrompu par la brutalité du parcours d'exil, en apprenant le français, en construisant un projet, puis en intégrant nos facultés. Ces programmes sont soutenus depuis 2016 par un partenariat précieux avec le CROUS de Lille. Pour notre établissement, c'est une fierté et un honneur. Nos étudiant·es en exil par leurs compétences, leurs engagements, et leur travail, sont une richesse pour l'université qui s'enorgueillit de pouvoir accompagner tant d'intelligence et de dynamisme. Ils contribuent à l'indispensable diversité de la communauté universitaire, qui ne vaut que si chacun s'y nourrit des différences et des expériences. C'est par ces échanges constants que nous construisons, transmettons et valorisons des savoirs, au service d'un avenir dont nous souhaitons inspirer les indispensables transitions. L'Université de Lille est membre fondateur du réseau MEnS[23] qui fédère plus de 50 établissements d'ESR œuvrant pour l'accueil d'étudiant·es en exil.

- Préparer un Mémorandum sur un statut des étudiant·es en exil : l'objectif serait d'aboutir à un document présentant la réalité de la situation de nos étudiant·es sur les campus (analyse sociologique, anthropologique, économique...), et proposant des pistes de solutions (juridiques, matérielle, etc.), en s'appuyant à la fois sur notre expérience de terrain et sur la force de nos laboratoires de recherche et compétences scientifiques. Le mémorandum aurait vocation ensuite à être porté devant France Universités ;
- Déployer le dispositif LIENS qui permet à des étudiant·es d'accompagner comme tuteur ou parrain les étudiant·es réfugié·es ;
- Compléter et animer les réseaux des référents exil en composante ;
- Organiser chaque année une rentrée solennelle des étudiant·es en exil avec les partenaires et la ville de Lille en particulier ;
- Créer une série de capsules vidéo de témoignages pour valoriser les parcours des étudiant·es en exil.

20 Annexe 10 Commission Handicap Plurielle d'établissement P 54
21 Handithèque : https://handitheque.univ-lille.fr/accueillir-les-etudiants-en-situation-de-handicap/
22 https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-guident/faire-de-la-solidarite-notre-priorite/accueil-et-amenagement-des-etudes
23 https://reseau-mens.org/

ACCÈS AU SPORT, A LA CULTURE, À LA VIE ETUDIANTE POUR TOUTES ET TOUS :

- L'accès à la culture passe d'abord par une accessibilité financière. Toutes les propositions de l'université sont offertes à la communauté universitaire grâce à une politique volontariste et l'aide de partenaires institutionnels.
- L'accessibilité est également physique, intellectuelle et bienveillante par un aménagement constant des bâtiments et des protocoles d'accès aux œuvres.
- Favoriser l'accès aux propositions culturelles des partenaires en développant *Atout culture*, dispositif qui donne accès à des offres privilégiées dans la plupart des établissements culturels de la Région. Il vient en complément du Pass Culture gouvernemental accessible jusque 20 ans.
- Construire une offre d'ateliers inclusifs pour accompagner les étudiant·es en situation de handicap, en cours d'apprentissage du Français Langue Étrangère - FLE, internationaux, en situation de précarité… Ces ateliers doivent être co-construits avec l'ensemble des ressources de l'université : Développement durable et responsabilité sociale, conseil de santé mentale, composantes, associations de défense des droits…
- Proposer de nouveaux services innovants qui facilitent le quotidien des étudiant·es : expérimentation autour de l'installation d'une conciergerie , à la Campusserie sur le Campus Pont-de-Bois, permettant aux étudiant·es (comme aux personnels) de bénéficier de services pratiques du quotidien dans l'ultra-proximité et à des tarifs négociés : dépôt et réception de colis, dépôt de linge pour laverie, accès cordonnerie, retoucherie, …

3.2 CONFORTER LA MISE EN ŒUVRE DES SOLIDARITÉS[24]

En luttant contre les précarités étudiantes et en nous positionnant sur la question du logement étudiant aux côtés du Crous, et en ciblant prioritairement les premiers cycles, qui sont les plus susceptibles d'être mis en échec en début de cursus (par l'obligation d'avoir un job étudiant, par l'accumulation des difficultés matérielles, etc.) au moment où ils doivent s'adapter au nouvel environnement et nouvelles exigences pédagogiques du monde universitaire :

- Avec la Commission FSDIE Aides Sociales qui se réunit toutes les 2 semaines maximum et vient apporter un coup de pouce financier et/ou une aide alimentaire ou matérielle aux étudiant·es qui rencontrent des difficultés.
- En complément du FSDIE Aides sociales, développement d'un Fonds d'Urgence pour permettre de déclencher des aides dans un délai très court : logement/caution, recharge de la carte Izly Crous ;
- Avec la Commission Exonération pour permettre aux étudiant·es les plus vulnérables financièrement de s'engager et de poursuivre des études à l'université ;
- Pérennisation des plans de solidarité exceptionnels de l'université sur financement CVEC[25] : 1 million d'euros déployé chaque année depuis le début de la crise sanitaire pour aider les étudiant·es à se doter de matériel informatique et numérique, faire face à leurs achats de rentrée et partir en vacances et profiter de loisirs ;
- Développement du prêt gratuit d'ordinateurs portables et de l'aide à la connexion pour les étudiant·es sous conditions de ressources, et des systèmes de dons d'entreprises et de fondations pour doter les étudiant·es de leur propre matériel numérique.

24 https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-guident/faire-de-la-solidarite-notre-priorite
25 Annexe 11 : Présentation du plan de solidarité Coup de pouce 2022

- Faire connaître et faciliter l'accès aux dispositifs d'aides alimentaires :
 - Structurer, consolider et rendre visibles les dispositifs et réseaux d'aide alimentaire sur et hors campus, accessibles aux étudiant·e·s, notamment en s'appuyant sur le tissu associatif (étudiant ou non) ;
 - Éduquer à une alimentation plus saine et plus durable (paniers solidaires, ateliers culinaires de saison et adaptables à tous les régimes alimentaires, etc.) ;
 - Poursuivre la réflexion avec le Crous sur l'engagement vers une alimentation plus durable (bio, local...) sur les campus, et la diversification de l'offre permettant aux étudiant·es de disposer à toute heure d'un point de restauration adapté à leurs besoins (menu traditionnel, formules à la carte, brunch, foodtrucks, consommation sur place ou à emporter, etc.) ;
 - Œuvrer avec les composantes pour instaurer une pause méridienne (mise en place d'un bureau des temps).
- Mise en place d'un Forum Jobs inter-campus pour proposer des missions et jobs aux étudiant·es, compatibles avec leurs études.
- Développement de temps de convivialité dans la proximité pour lutter contre l'isolement des étudiant·es : ateliers cuisine, couture, jardinage, temps d'échanges et de débats, ...
- Travail avec les services compétents sur le sujet des espaces vacants de nos différents sites universitaires pour les aménager en logements d'urgence et/ou espaces de vie solidaires étudiants.
- Mieux communiquer sur nos aides en déployant un pool d'étudiant·es « ambassadeurs solidarité » pour booster notre communication de proximité sur le champ de l'aide sociale et de la solidarité.
- Avec le financement de places de crèche pour les jeunes parents étudiants.
- Développer une nouvelle régulation de l'emploi étudiant, proposer des jobs de qualité compatibles avec la réussite étudiante et le rythme universitaire (Contrats Étudiants Région, vacations, étudiant·es ambassadeurs, etc.).

Pour prendre soin des étudiant·es dans et hors les murs et en les sensibilisant aux grands sujets de société :

- Mise en place d'une politique volontariste et protectrice en matière d'encadrement des événements festifs – Nouvelle Charte d'agrément des associations et nouveau règlement FSDIE Projet [26].
- Projet de formation renforcée de l'ensemble des associations étudiantes agréées.
- Cocktail anti-harcèlement monté en lien avec des associations étudiantes, en partenariat avec la Ville de Lille et son Conseil de la Nuit, avec la Police nationale, des bars Lillois, pour lutter contre les situations d'harcèlement, et sensibiliser au sujet, au plus près des étudiant·es et directement dans les lieux et temps de vie étudiante à risque.
- Développer les temps d'échanges et de débats autour de l'égalité Femme/Homme, de l'exil et de la lutte contre toutes les formes de discrimination.

26 Annexe 12 : recommandations conditionnant le financement des événements festifs associatifs dans le projet de règlement FSDIE P 56

3.3
MULTIPLIER LES STRUCTURES DE PAROLES, D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS

DÉBATS – ÉCHANGES - ÉGALITÉ – DIVERSITÉ [27]

- Déployer des actions de sensibilisation massives et pérennes sur les violences sexuelles et sexistes, sous forme de demi-journées théoriques, en amphi, valorisées par un certificat : une véritable montée en puissance d'un point de vue quantitatif pour former tous les étudiant·es, et impulser des actions à la mesure des enjeux mais aussi de l'établissement. Poursuite et intensification en parallèle des formations ciblées, thématiques et ponctuelles.
- Recrutement d'un personnel en CDD de 3 ans pour faire des formations aux violences sexuelles et sexistes pour l'ensemble des 82 000 étudiant·es sur 4 ans (AAP MESRI) – Trois temps forts par an avec en novembre la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, en février la journée internationale des femmes de sciences et en mars le mois de l'égalité et des diversités.
- Envisager des améliorations du dispositif d'inscription sous un prénom usuel particulièrement pour les étudiant·es transgenres, en transition, ou non binaires (automatisation des modifications des listes d'émargement des examens pour éviter les erreurs, impossible sous Apogée mais à envisager avec le passage à Pégase).
- Avec la formation et l'accompagnement des élu·es étudiant·es pour leur permettre de bien appréhender leurs missions, de mieux connaître l'organisation de l'institution, les différents services ; créer un véritable réseau des élu·es étudiant·es par le conseil étudiant ; développer des projets en synergie.
- Avec la mise en œuvre d'un grand challenge inter-campus, mettant en compétition composantes et établissements composantes au bénéfice d'une cause.
- Consacrer une part importante de la programmation culturelle à ces enjeux.

3.4
FAIRE CONNAÎTRE ET FAIRE ÉVOLUER LES RÉGLEMENTATIONS

Le SDVE a révélé une connaissance incomplète des réglementations, droits et devoirs des uns et des autres, tant sur les discriminations, la laïcité à l'université, que sur la responsabilité des associations dans le cadre de l'organisation d'événements festifs.

- Refonte de la Charte d'agrément et du règlement du FSDIE.
- Diffusion du règlement intérieur – envisager la signature d'une Charte relationnelle & éthique (règles de vie et respect mutuel, etc.).
- Proposer un nouveau module dans l'UEPE Intégration (entièrement distancielle et obligatoire pour tous les L1 au S1), comportant, sous la forme d'un « serious game », les éléments essentiels de sensibilisation sur les inégalités et discrimination liées au genre, le développement durable, les risques sur l'organisation des événements festifs (« soirées responsables »), déontologie et valeurs humanistes de l'établissement…

3.5
CONFORTER ET CONSOLIDER L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANT·ES (1ER CYCLE, PRIMO ARRIVANTS)

En s'appuyant sur les propositions étudiantes (Projet LIBEL'UL)

Créer une application de mise en relation entre des parrains (à partir de la L2) et des filleuls (les L1). Comme les applications de rencontre, l'outil permettrait une recherche multicritères après création d'un profil individuel, pour former des binômes (campus, formation, goûts, pratiques culturelles, sportives, langues pratiquée, genre, lieu de résidence…). Les parrains pourraient valoriser leur engagement aux côtés d'un L1 dans le cadre de l'UEPE Engagement Citoyen, Solidaire et Associatif, une fois par cycle, à condition de consacrer 30 heures à cet accompagnement sur le semestre. Pour faire fonctionner le système, deux à quatre volontaires en service civique, en charge d'animer la communauté parrains/parrainés seraient positionnés sur chaque campus en proposant des activités et sorties collectives. Il s'agirait bien de parrainage VU, pas de tutorat pédagogique.

27 https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-guident/garantir-legalite-et-la-diversite


Université
de Lille

Axe 4

Innover, initier **de nouveaux modèles ,** *accompagner* **les transitions**

4.1
ACCROÎTRE LA GOUVERNANCE ÉTUDIANTE, LA PARTICIPATION, LA CO-CONSTRUCTION ET L'ÉVALUATION PAR LES ÉTUDIANT·ES

En s'appuyant sur le conseil étudiant[28], instance légitime, inscrite dans les statuts

- Créer un véritable réseau des élus (conseils centraux, de département, de facultés) dans l'établissement. Rendre légitime et visible un représentant étudiant par composantes – un ·e vice-président·e étudiant - VPE de composante.
- Assurer à ces élus les moyens de leurs missions (accompagnement du conseil étudiant par la direction vie étudiante dans son fonctionnement, proposition de formation des élu·es étudiant·es, mise à disposition d'outils et de dispositifs – numériques en particulier, de consultation, de visibilité en termes de communication vis à vis des étudiant·es, etc.).
- Proposer une intervention de chaque VPE de composante dans les amphis au moment des Journées Immersion Vie Étudiante - JIVÉ.
- Déployer efficacement la formation des élu·es étudiant·es et des responsables associatifs en construisant un cycle annuel de sessions thématiques.
- Générer et s'appuyer sur un réseau de pair à pair constitué des représentant·es étudiant·es des composantes siégeant au Conseil étudiant, et animant chacun un réseau de « référents de promo », permettant les communications descendantes et ascendantes entre les étudiant·es, leurs facultés, les directions centrales.
- Avec la mise en place d'au moins une consultation annuelle en matière de VE, à l'attention des étudiant·es, porté par le Conseil Étudiant pour s'assurer de l'adéquation du SDVE avec les besoins et attentes des étudiant·es.

En s'appuyant sur les dynamiques de campus, et les acteurs de terrain de la vie étudiante

- Avec notamment, à compter de début 2023 et systématisées en 2024, des commissions « vie universitaire», déclinaison des comités de direction - CODIR VU, sur chaque campus, coordonnées par le BVEH, avec les Vice-Doyens vie étudiante et les vice-doyens étudiants des composantes, associations étudiantes, et services VE pour traiter de tous les sujets VE propres au campus et en transversalité sur l'université.

28 Revoir annexe 2 présentation du conseil étudiant P 40

4.2
PARTAGER L'EXIGENCE, L'EXCELLENCE, LES PORTER À L'INITIATIVE ÉTUDIANTE

Reconnaître et accompagner les parcours spécifiques d'excellence, faire connaître les dispositifs d'accompagnement dès le lycée.

- PEPS[29] et les sportif·ves de haut niveau : renforcer l'accompagnement des étudiant·es bénéficiant d'un statut de sportif de haut et bon niveau. La mise en place du pôle d'excellence de la pratique sportive (PEPS) va contribuer à améliorer la lisibilité du dispositif regroupant l'ensemble des acteurs du sport sur le territoire notamment via des accords-cadres et conventions d'application établis avec les partenaires de l'université. La priorité actuelle est de consolider et faciliter les aménagements et l'accueil des étudiant·es sportif·ves dans les filières de formation de l'université. Dans un plus long terme, le PEPS permettra de faciliter l'accompagnement social et de santé pour les étudiant·es du dispositif.
- Dans le champ culturel, l'université doit permettre aux artistes de trouver des possibilités de co-création avec les étudiant·es à travers les dispositifs soutenus par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et notamment le dispositif Artiste Rencontre Territoire Universitaire (ARTU).
- L'Université de Lille a la force de conviction pour innover dans de nouveaux dispositifs en lien avec la DRAC et favoriser l'émergence de nouvelles formes de résidences adaptées à une université de cette taille.
- La rencontre entre les artistes, leur vision, et les unités de recherche abordée dans les dispositifs tels que Airlab, est généralisable à l'ensemble de la communauté universitaire.
- Statut d'étudiant·e artiste : structuration de la commission, communication sur le statut et accompagnement individualisé des étudiant·es concerné·es.
- Accompagnement des ensembles culturels étudiants de grande qualité, vecteur de rayonnement, d'appartenance et incitation à l'engagement (lien avec le statut d'étudiant artiste) : Orchestre universitaire de Lille, compagnie universitaire de théâtre sous patronage de la Comédie Française, compagnie de danse universitaire.
- Le dialogue « science avec et pour la société » (SAPS) dont l'Université de Lille est lauréate, ambitionne de créer des confluences entre la création artistique et la recherche scientifique. Il s'illustre particulièrement à l'Université de Lille avec les projets AIRlab et FOOR, ancrés depuis plusieurs années dans la réalité. Il s'attache, en outre, à lutter contre la désinformation scientifique et à réconcilier sciences humaines et sciences dures.

En lien avec la Fondation Université de Lille, création d'un Prix des talents étudiants Université de Lille

- Un prix par composante, doté financièrement par la Fondation et des mécènes
- Sur des parcours exemplaires, des innovations, créations, publications, actions…
- Des étudiant·es auteur·es, musicien·nes, dont les travaux de recherche sont exceptionnels ou publiés, qui se distinguent par un engagement solidaire remarquable, ont créé leur entreprise, qui construisent, inventent, imaginent, inspirent demain.

29 https://www.lilagora.fr/article/le-plein-de-peps-pour-les-sportifs-de-haut-niveau-de-l-universite-de-lille/18/10/2022/1017



Conclusion et remerciements : *faire vivre et mettre en musique…*

Coordination, participation, implication des étudiant·es et respect furent les mots d'ordre de la construction du SDVE. Coordination avec les réunions régulières des 6 directions de service de la Vie Universitaire. Coordination avec la création d'un poste sur cette fonction. Coordination des 3 groupes de travail participatifs mêlant personnels et étudiant·es sur la vie quotidienne, l'inclusion, les solidarités, les transitions, la santé et l'épanouissement. C'est ainsi que le travail est parti de valeurs : vie quotidienne, satisfaction des besoins et bien être, mutualisation, subsidiarité, ouverture, respect des diversités, égalité des droits, accessibilité, inclusion, solidarité, préservation de l'humain et de la planète, transitions, épanouissement, autonomie, engagement, démocratie et excellence. Cela a permis d'éviter un travail en silos pour résolument placer l'étudiant au cœur de la démarche.

Les 3 groupes de travail et leurs 200 volontaires inscrits se sont réunis 3 à 4 fois de fin avril à Juillet 2022 avec une réunion fin septembre 2022 pour finaliser et prioriser les axes clés de ce SDVE. Tout au long de chantier, les personnels et étudiant·es furent heureux de se retrouver pour se connaitre, créer du lien, échanger et contribuer au futur schéma. Une newsletter a aussi permis de faire circuler l'information et les points d'étape réguliers. La priorité était de mobiliser le plus d'étudiant·es possibles ce qui fut en grande partie atteint. Notre engagement auprès des étudiant·e·s s'illustre aussi par le co-pilotage des groupes de travail avec le Vice-Président Étudiant et le lancement du Conseil étudiant dans une démarche visant à produire un Schéma Directeur Vie Étudiante **avec et pour le public étudiant,** pour son accueil et sa réussite à l'université.

Ainsi l'accueil des primo-arrivants, la démarche de guichets uniques, la subsidiarité et les dynamiques entre les départements les composantes les campus et le siège, l'amélioration de la communication, du quotidien et de la qualité de vie, les nouvelles normes à mettre en œuvre, l'ouverture et liens à la cité aux réseaux territoriaux et nationaux, internationaux, inclusion, formations à la diversité, aux solidarités illustrent notre volonté de créer de nouveaux modèles.

Il s'agira de mettre en œuvre le SDVE en travaillant les transitions, la dynamisation de la vie associative, la valorisation de l'engagement avec la démocratie au cœur et l'excellence comme moteur. C'est l'ambition d'une dynamique foisonnante pour la vie étudiante à l'université.

Reste à mettre tout cela en musique sur ces prochains mois avec le nouveau conseil étudiant. Toutes les propositions doivent être débattues et priorisées, avec un échéancier, des objectifs de réalisation et une évaluation permettant de partager les objectifs et l'adaptation de la démarche.

Le tableau de bord avec l'ensemble des propositions doit servir de guide pour assurer cette dynamique et le suivi de cette version livret du SDVE.

Remerciements chaleureux à celles et ceux qui ont pu s'impliquer dans ce travail conséquent d'élaboration, remerciements à toutes et tous d'être la matière vive et dynamique de cette vie de campus et bons voeux de réussite et d'émancipation à tous les jeunes qui viennent apporter et faire grandir leurs projets personnels et professionnels à l'Université de Lille.

Serge Reliant

chef de projet SDVE



Shéma directeur de la vie étudiante



SDVE

Annexes

Annexe 1

Mail de lancement du chantier participatif Shéma directeur de la vie étudiante et exemple de newsletter

Étudiantes, étudiants

Vous êtes les plus à même de réinventer la Vie Universitaire à la lumière de vos réalités quotidiennes et des mutations contemporaines. Votre avis et vos expériences comptent et nous souhaiterions vous inviter à participer à des groupes de travail destinés à faire les bilans et constats, à élaborer des propositions et réaliser des projets de la Vie universitaire (culture, développement durable & responsabilité sociale, santé, sport, vie étudiante)

Dans une démarche participative et active, 3 axes de travail ont été déclinés en groupes thématiques œuvrant sur 3 mois, de mars à début juin) :

- Groupe / atelier : Cursus et vie quotidienne (Habiter l'université: accueil, espaces, mobilité, restauration, accompagnement à la réussite...)
- Groupe / atelier : Solidarités et démocratie (Faire partie de l'université: inclusion, diversité, organisation, mutualisation, autonomie, émancipation...)
- Groupe / atelier : Transitions, épanouissement, rayonnement (Évoluer: innovation, créativité, mutations, futur désirable...)

Venez participer à la vie à l'université !

Vous pouvez vous inscrire via cet evento.

Inscrivez-vous, nous avons besoin de vous !

Loris PHILIPPON

Vice-Président Étudiant
Université de Lille



Une semaine importante pour les groupes de travail du futur Schéma Directeur Vie Étudiante (SDVE)

Agenda :

Du 9 au 16 mai , les 3 groupes de travail participatifs se réunissent :

- le mercredi 11 mai, l'atelier "Cursus et vie quotidienne" se retrouvera de 17h30 à 19h30 à la MDE de cité scientifique (2e séance de travail).
- le jeudi 12 mai, l'atelier "Bien-être, transitions, épanouissement" se découvrira de 17h30 à 19h30 à l'espace Culture de cité scientifique.
- le lundi 16 mai, l'atelier "Solidarités et démocratie" se rencontrera de 17h à 19h en salle A1-601 à Pont de Bois

Informations, comptes-rendus du projet de SDVU : cliquez ici

Le SDVU décryptage

Le Schéma directeur de la vie universitaire (SDVU) est une commande du Ministère qui invite les universités à structurer leur politique Vie étudiante en la formalisant dans un schéma pluriannuel. C'est aussi une volonté de l'Université de faire ce travail avec les étudiant·es et leurs représentants pour identifier les besoins, dérouler des objectifs et les actions permettant l'épanouissement et le bien-être des étudiant·es et des personnels en lien aux valeurs de l'université.

La construction se veut résolument participative en mobilisant les étudiant·es, les associations, les personnels ainsi que des représentants des partenaires institutionnels invités dans des groupes de thématiques.

- réussite, cursus et vie quotidienne
- solidarités et démocratie
- bien-être, transitions, épanouissement, créativité

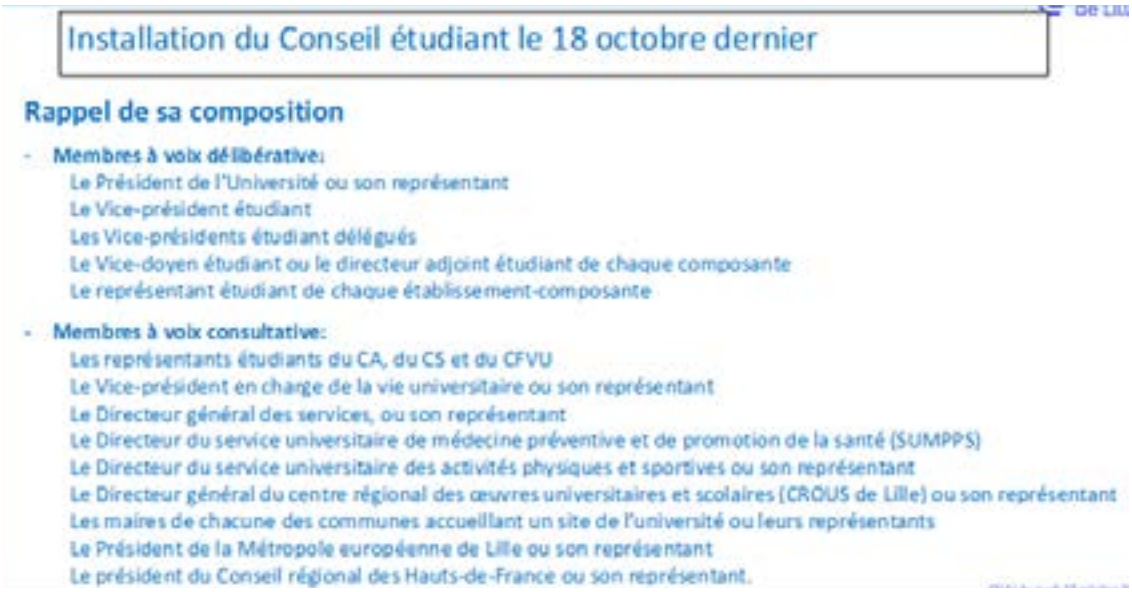
Trois étapes ont été envisagées :

- Un état de l'art en échangeant sur ce qui existe et l'offre de Vie universitaire,
- Elaboration de propositions et projets par les groupes de travail,
- Formalisation d'objectifs prioritaires, appropriation collective, programmation des actions, mise en oeuvre et évaluation.

Ce Schéma directeur ainsi élaboré sera construit en mettant l'étudiant au coeur des préoccupations de la Vie universitaire et de ses 6 services (directions de la vie étudiante, du sport, de la santé, de la culture, du développement durable et de la responsabilité sociale).

Annexe 2

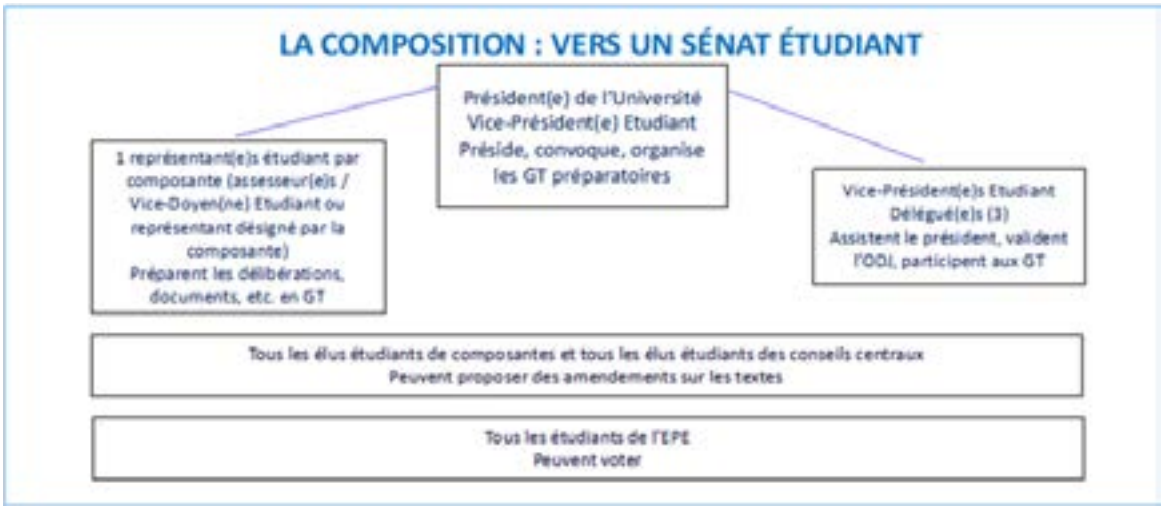
Le nouveau conseil étudiant



LES ATTTRIBUTIONS PRÉVUES PAR LES STATUTS POUR LE CE

- Emploi de la CVEC
- Vie associative
- Médecine/Santé
- Vie culturelle
- Question du Handicap
- Egalité des chances
- Développement durable
- Egalité de Genre
- Politiques des régimes spéciaux
- Conditions de vie étudiantes
- Et toute politique ayant un impact sur la communauté étudiante

En plus des avis argumentés sur ces sujets, le **Conseil étudiant** peut également faire des propositions. Il transmet ses propositions, adoptées à la majorité relative de ses membres, au comité de direction. Le président de l'université, assisté du comité de direction, peut décider de l'inscription de ces propositions à l'ordre du jour du conseil d'administration ou du conseil de la formation et de la vie universitaire. Celui-ci peut émettre des propositions sur toutes les thématiques impactant la communauté étudiante. Le **Conseil étudiant** peut inviter les élu·es étudiant·es des composantes et des établissements-composantes à amender ses propositions et à participer à l'élaboration du texte. Aussi, celui-ci peut soumettre ses propositions à un vote des usagers de l'Université de Lille, et de les transmettre au CODIR.



Annexe 3

Programmation de la rentrée : les JiVE - Journées Immersion Vie Étudiante

Voir le site : https://jive.univ-lille.fr/decouverte-de-luniversite

Quelle est ma date de rentrée ?

Rechercher ma date

Par mots clés : ex. licence d'histoire, ou bien en cliquant sur le type de diplôme qui me concerne.

Ma date de rentrée dans une école

Ensait

Ensapl

ESJ Lille

Sciences Po Lille

Polytech Lille

Découverte de l'université

À travers différents dispositifs, l'université vous invite à découvrir son univers !

- Facultés et services
- Facebook Live
- Découvrir l'université !
- Box de rentrée

Les temps forts

Les JIVE sont rythmés par des moments festifs, associatifs, culturels,...pour permettre aux étudiant·es de découvrir l'université et partager des moments forts !

- Les Welcome days pour accueillir les étudiant·es internationaux - 2 septembre/1e octobre
- Les Campus en fête pour découvrir les associations étudiantes, les services universitaires et partenaires dédiés à la vie étudiante - 15 septembre
- La Culture fait sa rentrée à l'occasion des JIVE ! - 20 septembre
- La soirée cinéma, votez pour votre film préféré ! - 22 septembre
- Les concerts de clôture à St So
- Le carnaval des JIVÉ sur le thème "une couleur par campus" et la parade en musique à St So en ouverture de concert - 28 septembre

Les rentrées ULILLE 1er temps d'accueil des primo- entrants à l'Université de Lille.
Pour cette rentrée 2022, ce sont 52 conférences inaugurales, et un peu plus de 160 rentrées qui ont été organisées par le SUAIO, la Direction de la communication et les composantes sur l'ensemble des campus. Le Président de l'Université ou un membre de l'équipe présidentielle étaient mobilisés sur chacune des rentrées pour accueillir les étudiants. Lorsque le président ne pouvait être disponible, une vidéo était proposée. Chaque étudiant a reçu lors de cette période de rentrée un agenda avec des informations utiles sur l'Université et sa composante, et le programme des JIVE.

Principaux temps forts

Rentrées universitaires : conférences inaugurales + conférences pédagogiques VISITES GUIDEES	**52 conférences au total, sur tous les campus universitaires**	Multi-campus (présentiel - retransmission...)
FACEBOOK LIVE - UE PE	**Vendredi 9 Septembre 2022 midi**	Retransmission sur les réseaux
Campus en fête + bourse aux livres + soirées campus en fête	**Jeudi 15 septembre 2022 de 12h à 17h puis en soirée** (demi-journée banalisée + soirée)	Multi-campus – Forte mobilisation des associations étudiantes et services et partenaires de l'Université
Rentrée culturelle	**Mardi 20 septembre 2022**	Rentrée culturelle coordonnée par la Direction Culture sur l'ensemble des campus
Soirée cinéma	**Jeudi 22 septembre 2022 à partir de 18h30 à Pont de Bois**	Organisée en partenariat avec le Kino-ciné, sur le campus Pont de Bois
Soirée de Clôture à Saint So + Carnaval des JIVE (parade colorée des composantes dans Saint So pour lancer la soirée)	**Mercredi 28 Septembre 2022 à partir de 18h** Gare Saint Sauveur à Lille	Rappel des couleurs des campus : Cité scientifique : bleu - Pont de Bois : vert - Roubaix-Tourcoing : rouge - Moulins Lille : violet - Santé : jaune

Annexe 3

Programmation de la rentrée : les JiVE - Journées Immersion Vie Étudiante



Campus en fête
Jeudi 15 Septembre 2022

Les campus en fête sont un temps fort des JIVE (Journées d'immersion de la vie étudiante).
Les associations étudiantes sont très nombreuses à s'investir sur ce temps d'intégration des primo-arrivants ainsi que les services de l'université et les partenaires de l'Université.
Animations festives, stands de présentation et d'information, actions de prévention et soirées « campus en fête » ont été proposées sur les 5 campus pour offrir un beau moment d'échanges et de cohésion aux nouveaux entrants étudiants et à toute la communauté universitaire.

Campus en fête Cité scientifique:
- 49 associations étudiantes
- 10 services de l'Université
- 17 partenaires de l'Université

Campus Pont de Bois :
- 15 associations étudiantes
- 13 services de l'Université
- 12 partenaires de l'Université

Campus Moulins Lille :
- 15 associations étudiantes
- 11 services de l'Université
- 7 partenaires de l'Université

Campus Santé :
- 15 associations étudiantes
- 9 services de l'Université
- 5 services de l'Université

Campus Roubaix :
- 5 associations étudiantes
- 11 services de l'Université
- 6 partenaires de l'Université



9

JIVE 2022 - Campus en fête - Jeudi 15 septembre









JIVE 2022 - Campus en fête - Jeudi 15 septembre 2022

Nous avons eu le plaisir d'accueillir avec l'association étudiante le Kino ciné **plus de 600 étudiant·es** à la soirée ciné des JIVE 2022. Cette année, le film choisi est *Retour vers le futur.* Les étudiant·es ont apprécié la présence de la fameuse Deloréan et ont pu poser devant la voiture mythique sur le forum du campus, avant et après la diffusion. L'association Le Kino ciné a également pensé aux Popcorns pour le plus grand plaisir des participants.













JIVE 2022 - Carnaval et concert de clôture - Mercredi 28 septembre 2022

L'édition 2022 des JIVE s'est de nouveau clôturée en beauté avec la participation de 2 450 étudiantes et étudiants à la soirée Gare St Sauveur à Lille. Une soirée festive et conviviale qui a été également marquée par le premier carnaval des JIVE en partenariat avec l'association AUFID (campus Pont-de-Bois). Perruques, boa, masques et lunettes ont été distribués ainsi qu'un jeton boisson. Sur le plan de la prévention, nous avons pu compter sur la présence des ERS, de l'association SPIRITEK, de la direction du développement durable et responsabilité sociale sur le volet égalité F/H.

Au programme : No water news (fanfare punk jazz) / Youl Santinas (hip-hop) / Solar Project (afro punk) / A State of Mind (hip-hop).










Annexe 4

Un agenda distribué à tous les primo-arrivants



Un cahier de 24 pages dédié à la composante

- Mots d'accueil du doyen, du président, du vice-président étudiant et du directeur du CROUS de Lille
- Présentation de la composante (formations, poursuites d'études, bibliothèques spécialisées, associations, l'international, conseils, contacts...).

Sept cahiers supplémentaires de 24 pages dédiés aux composantes de l'université

- Présentation de l'université, chiffres-clés, accompagnement
- Un Abécédaire complet avec plus de 120 entrées
- Un calendrier de septembre à début juillet qui intègre des informations clefs et des événements
- L'annuaire des services et de l'ensemble des composantes et établissements-composantes.



















Annexe 5
Le conseil de santé mentale étudiante

Le CSME assure la coordination des acteurs en lien avec des étudiant·es présentant des besoins en santé mentale. L'objectif du CSME est de connecter tous ces acteurs afin d'assurer une prise en charge rapide et continue des étudiant·es.

- Réseau : le CSME est un espace d'échange et de coopération entre les acteurs intervenant auprès d'étudiant·es de l'Université de Lille
- Accompagnement : le CSME organise et fluidifie le parcours santé des étudiant·es
- Expertise : le CSME collecte des données et recense les besoins de la population étudiante, celle-ci étant particulièrement à risque sur le plan psychiatrique.

La cellule d'intervision pluridisciplinaire

Outil à destination des acteurs de premières lignes : professionnels de l'université et du CROUS

- Objectifs :
 - Faciliter l'accès aux soins en psychiatrie pour les étudiant·es qui le nécessitent
 - Accompagner les professionnels dans la prise en charge de ces étudiant·es
- Missions :
 - Appui méthodologique auprès des professionnels
 - Mise en lien avec les acteurs de la psychiatrie

Pour recevoir le guide méthodologique et la fiche contact de la cellule : csme-contact@univ-lille.fr

Formations

- **Formations flash :**

Formations réalisées par des acteurs de la psychiatrie sur des thématiques ciblées, à destination des professionnels du sanitaire et du social de l'Université et du CROUS

- **Sensibilisation à la santé mentale :**

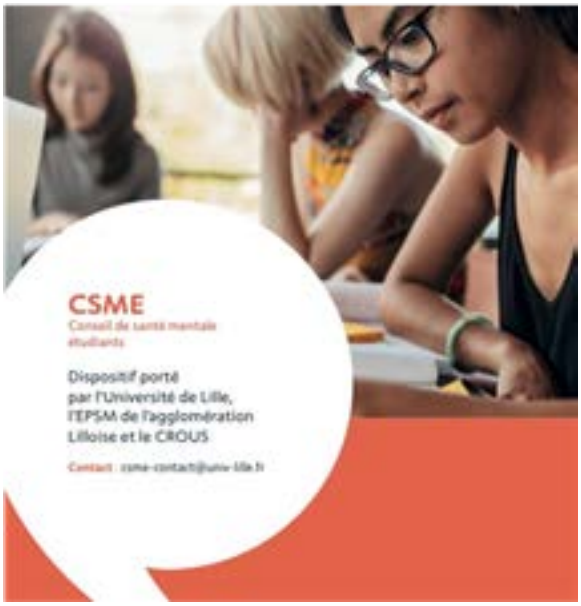
Formation Premier Secours en Santé Mentale (PSSM) à destination des professionnels de l'Université et du CROUS (puis dans un second temps des étudiant·es)

ESOPE : Equipe de Soins et d'Orientation de Psychiatrie pour les Etudiants

Equipe composée d'infirmiers spécialisés en psychiatrie et de psychiatres

- Organisation :

Au CROUS : consultations sur RDV assurées du lundi au vendredi par les infirmiers dans des résidences universitaires (Maupassant, Galois, Camus, Triolo et Châtelet). **Prise de RDV au 03 59 09 03 80**
Les objectifs sont d'établir un premier contact, d'évaluer le besoin en santé et d'orienter vers un suivi en fonction de la situation.
Plus d'informations sur le site du CROUS de Lille
Au SUMPPS : consultations sur rendez-vous assurées tous les jours sauf le mardi de 9h à 17h sur les trois centres de santé.
Les objectifs sont d'accompagner les parcours de soins individuels, de favoriser l'accès au droit commun et de développer des interventions coordonnées
Toute demande de prise en charge doit d'abord passer par une évaluation faite par une infirmière ou un médecin au SUMPPS : 03 62 26 93 00



Annexe 6
Les réveillons solidaires

L'Université de Lille, en partenariat avec le CROUS, a été heureuse de proposer à plus de 1200 étudiantes et étudiants, de toues les composantes, la 5ème édition des réveillons de fin d'année et de les accueillir lors d'une soirée festive et conviviale juste avant les vacances.

Au programme de ces réveillons entièrement gratuits, organisés sur 4 sites : buffet convivial, animation musicale et autres surprises.

Ces réveillons ont été exclusivement réservés aux étudiant·es de l'Université de Lille et aux résidents CROUS (sur présentation d'un justificatif), et en particulier à celles et ceux éloigné·es de leurs proches pour les fêtes de fin d'année.

Afin de toucher un maximum d'étudiantes et d'étudiants, les équipe de la vie étudiante et du CROUS ont proposé un réveillon en soirée sur 4 campus (Pont-de-Bois, cité scientifique, Lille, Roubaix).











Annexe 7

MixCité, le grand événement de la vie étudiante

MixCité ou le printemps de l'engagement !

L'Université de Lille, ses associations et ses services, en partenariat avec le CROUS de Lille - Nord Pas de Calais, organisent le 7 avril 2022 une grande journée de mobilisation associative destinée aux étudiant·es.

Cette troisième édition de MixCité comprend 2 temps forts :

- 11h00 - 16h00 : Journée de l'engagement - villages associatifs sur tous les campus de l'université. Pour découvrir l'engagement des associations autour de projets divers et variés : "nature" (potager, cleanwalk...),"sensibilisation" (handicap et accessibilité...), "citoyens", "artistiques et culturels"...
- 18h00 - 23h30 : concert de clôture de la journée à l'AERONEF (Lille)

Au programme : Dubioza Kolektiv (Balkan, Ska, Punk, Reggae extravaganza from Bosnia), ADZ (electro from lille) – LA YEGROS (Cumbia – Latin from Argentine)

Concert gratuit sur inscription (1 boisson offerte sur présentation de la carte d'étudiant)

Retour sur l'édition 2019 (deux éditions ont été annulées en raison de la situation sanitaire) - 248 bénévoles – 34 chantiers participatifs – 26 associations– Journée de l'Engagement Citoyen organisée par la Métropole Européenne de Lille et l'Université de Lille le 04 avril 2019.









Annexe 8
Grands événements Vie étudiante

Bilan du summerbreak 2022

Les orages du début de journée n'ont pas réussi à démotiver les étudiant·es à participer à ce dernier événement proposé par la direction de la vie étudiante et du SUAPS.

1956 étudiant·es ont participé au concert organisé à ciel ouvert, sur le terrain « La plaine » du campus Cité scientifique.

L'équipe de la direction Vie étudiante a été fortement mobilisée : 25 membres de l'équipê étaient présents jusqu'à 3h30 du matin pour assurer le démontage du matériel, le rangement et le nettoyage du site.

Un beau succès après les annulations 2020 et 2021. Un événement à reprendre dans les retours d'expérience des événements festifs.













Annexe 9

Déploiement de la CVEC 2023

La Contribution Vie Étudiante et de Campus en 2023 : perspectives

Répondre aux axes et enjeux identifiés par le futur SDVE

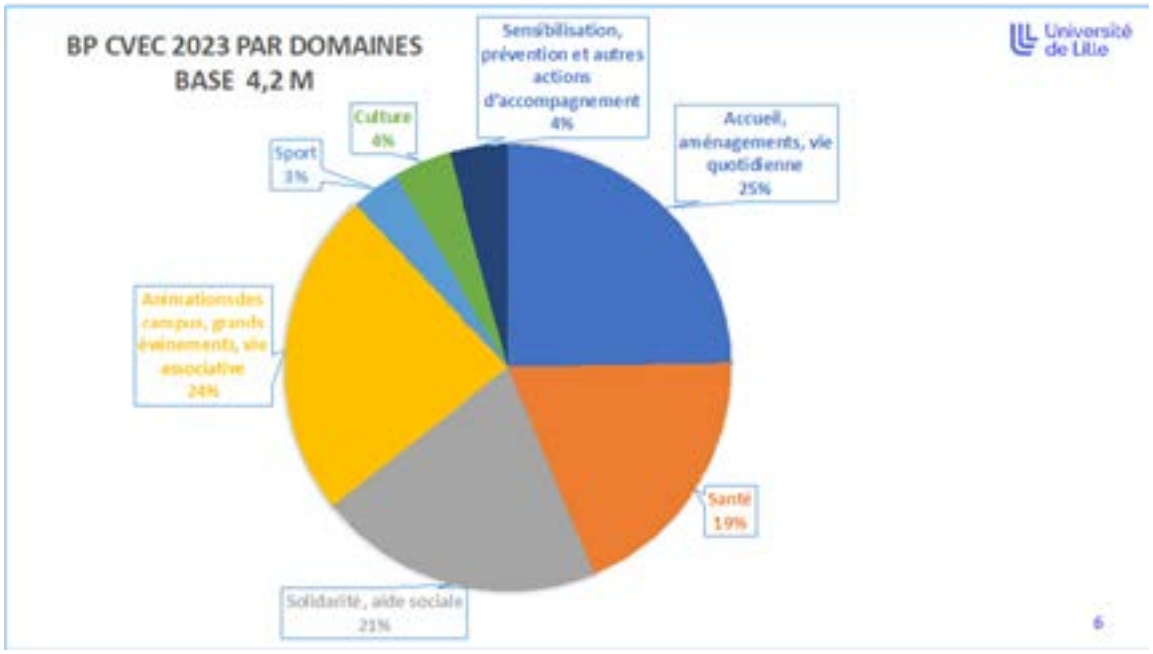
- Prioriser le quotidien de la VE - en s'appuyant sur les retours du SDVE (accueil, orientation, aménagement, leiu de vie et temps de rencontre, solidarité et accompagnement…)
- Utiliser la CVEC comme outil de justice entre les campus (aménagement, accueil…) mais aussi d'égalité entre étudiant·es (solidarité, aide sociale)
- Poursuivre une stratégie d'accompagnement des étudiant·es de premier cycle (PIA)
- S'inscrire dans la démarche globale sur les Transitions (DD)
- Programmer au mieux l'usage des crédits CVEC antérieurs (prélèvement sur fond de roulement)

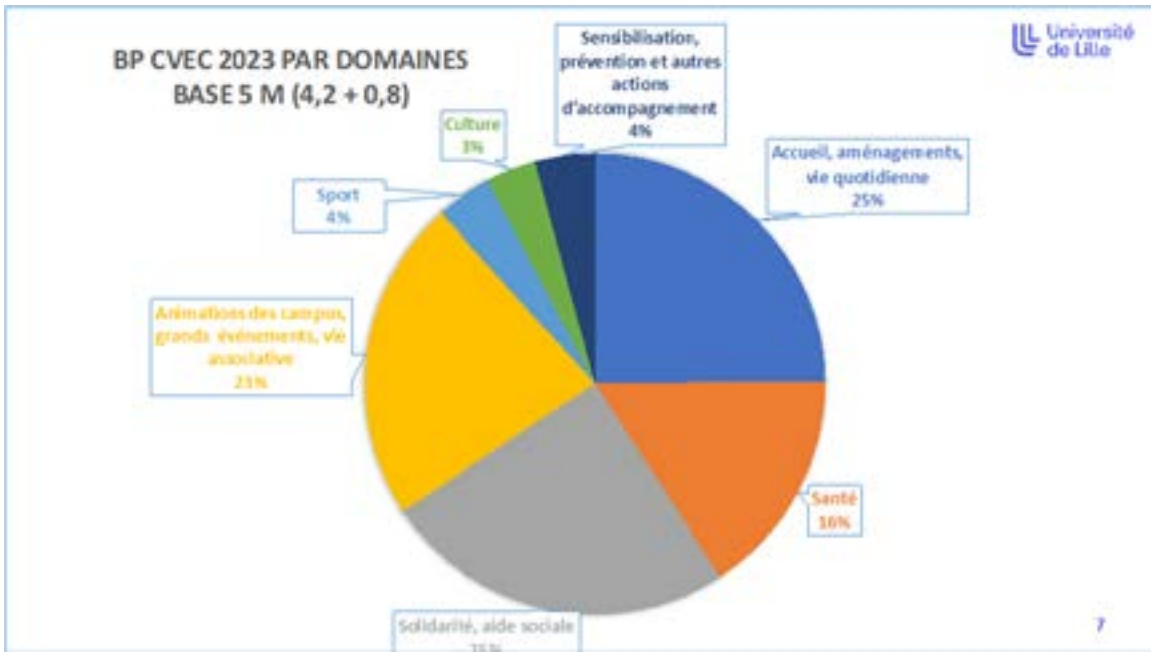
De l'usage de la CVEC 2023 par grands thèmes (7 domaines)

Recettes prévisionnelles budget initial 2023: **4 200 000 €** Ouverture crédits au BR1 : **5 000 000 €**

Thèmes vie de campus	Montants (4,2 M)	Part	Montants (5 M)	Part
Accueil , aménagements, vie quotidienne	1 037 214 €	25 %	1 242 214 €	25 %
Santé	799 000 €	19 %	799 000 €	16 %
Solidarité, aide sociale	867 467 €	21 %	1 242 467 €	25%
Animation des campus, grands événements, vie associative	993 667 €	24 %	1 133 667 €	23 %
Sport	148 000 €	3 %	198 000 €	4 %
Culture	175 453 €	4 %	175 453 €	3 %
Sensibilisation, prévention et autres actions d'accompagnement	179 200 €	4%	209 200 €	4 %
TOTAL	**4 200 000 €**	100 %	**5 000 000 €**	100 %

cvec
Contribution Vie Étudiante et de Campus


BP CVEC 2023 PAR DOMAINES
BASE 4,2 M
Université de Lille
Sensibilisation, prévention et autres actions d'accompagnement 4%
Culture 4%
Sport 3%
Accueil, aménagements, vie quotidienne 25%
Animations des campus, grands événements, vie associative 24%
Santé 19%
Solidarité, aide sociale 21%
6


BP CVEC 2023 PAR DOMAINES
BASE 5 M (4,2 + 0,8)
Université de Lille
Sensibilisation, prévention et autres actions d'accompagnement 4%
Culture 3%
Sport 4%
Accueil, aménagements, vie quotidienne 25%
Animations des campus, grands événements, vie associative 23%
Santé 16%
Solidarité, aide sociale
7

Annexe 10
Organisation de la commission handicap

Fonctionnement & Composition de la CHPE :

Une réunion hebdomadaire pour examiner les dossiers des étudiant·es sollicitant un aménagement au titre d'un handicap

Présidence :

Vice-présidente Vie Étudiante et Vie de Campus

Membres permanents :

- Vice-président.e Vie Étudiante et Vie de Campus ou son représentant
- Vice-président.e étudiant ou un.e vice-président.e étudiant délégué.e
- Médecin(s) référent(s) handicap du SUMPPS
- Directeur.trice de la Vie Étudiante ou son représentant
- Directeur.trice de la Scolarité ou ses représentants dans les relais scolarités
- Un.e représentant.e de l'organisation des examens dans les composantes
- Un.e représentant.e de chaque BVEH
- Un.e référent.e handicap de la composante

Membres invités, présents de manière occasionnelle en fonction du besoin ou des demandes :

- Assistant.e social.e du CROUS ou du SUMPPS
- Directeur.trice des études ou son représentant
- Responsable du Patrimoine ou son représentant
- Directeur.trice de la Direction de l'Innovation Pédagogique ou son représentant
- Tout partenaire extérieur privé ou public jugé nécessaire

Annexe 11

Plan de solidarité été 2022

3 actions proposées pour aider les étudiant.e.s

L'Université de Lille a déployé un nouveau plan de solidarité de plus d'un million d'euros à destination de ses étudiant·es :

- Un coup de pouce été :

1200 étudiant·es bénéficiaires du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes Action sociale (FSDIE) se sont vu attribuer en juillet une aide de 100 €. Ce « coup de pouce été » leur a permis de s'acheter des places pour un festival, un concert, des livres...

- Un coup de pouce numérique :

L'université octroie à 345 étudiant·es, qui se sont vu prêter un ordinateur gratuitement en 2021-2022, un chèque de 400 €. Ce « coup de pouce numérique » les aide à se doter de leur propre matériel numérique.

- Un coup de pouce rentrée :

Afin de mieux accompagner les étudiant·es inscrit·es pour la première fois en première année à faire face à leurs frais de rentrée, l'établissement a lancé le 30 août dernier le « coup de pouce rentrée ».

Ce sont 3000 chèques numériques d'une valeur de 250€ qui sont offerts aux primo-entrants, sous conditions de ressources. Ce chèque multi-enseignes permet aux étudiant·es l'achat d'ameublement, d'électroménager, de vêtements, de fournitures....

Annexe 12
Projet charte événements festifs (commission FSDIE Projets)

Pour être accompagnés par l'établissement, les événements doivent se conformer aux lois et règles en vigueur ci-dessous, en matière de prévention et de consommation d'alcool :

Pour mémoire, la loi stipule que toute forme d'offre d'alcool à volonté est interdite, la vente d'alcool est interdite aux mineurs, servir de l'alcool à des personnes manifestement ivres est interdite.

Les associations et collectifs étudiants s'engagent à :

- Prévoir la présence sur place pendant toute la durée de l'événement d'un référent étudiant identifié ayant validé la formation ASR (« capitaine de soirée » dont l'identité et les coordonnées doivent être transmises dans le dossier FSDIE)
- Mettre de l'eau à disposition gratuitement
- Ce que le stock d'alcool acheté pour l'événement n'excède pas 4 verres standard (dose-bar) par personne
- Prévoir plus de boissons non alcoolisées que de boissons alcoolisées, à des tarifs attractifs ou accessibles gratuitement
- Appliquer la règle des trois tiers dans le rythme de délivrance de l'alcool
- Utiliser un bracelet individuel permettant le contrôle de la quantité d'alcool délivrée à chaque étudiant (de couleur différente pour les mineurs)
- Privilégier la distribution de l'alcool par des professionnels
- Proscrire tout slogan incitant à la consommation et promotion d'alcool, toute publicité ou référence à des marques d'alcool
- Mettre en œuvre les dispositifs adaptés de prévention et sensibilisation (éthylotests, campagne de sécurité routière et rappel des règles en vigueur pour les jeunes conducteurs, affichages, flyers d'information et de prévention, présence d'étudiant·es référents…)
- Prévoir la présence de secouristes agréés durant toute la soirée ;
- Prévoir un espace de "repos" surveillé par des membres de l'association ou par des professionnels ;
- Sécuriser les trajets et particulièrement le retour (navettes, conciergerie de clefs, etc.)
- Proscrire toute pratique conduisant autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants ou à consommer de l'alcool de manière excessive

NB : Sur appréciation de la commission, les frais liés à la prévention peuvent être pris en charge à 100% sur le FSDIE Projets.

SDVE

Composantes de formation, établissements-composantes et services du pôle *vie universitaire*

Créé le 1er janvier 2022, le nouvel établissement « Université de Lille » réunit facultés, instituts et écoles de renom. Il résulte de l'ambition partagée par plusieurs acteurs clés de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du territoire, de joindre leurs forces pour créer :

- Une université d'excellence et inclusive, se positionnant parmi les établissements européens les plus reconnus pour les dix années à venir,
- Un acteur majeur du renouveau en cours de son territoire, capable de répondre, par les outils du savoir et de la connaissance, aux défis des transitions globales – sociales, économiques et écologiques.

L'Université de Lille rassemble près de 8 000 personnels pour 80 000 étudiant·e·s et réunit 4 établissements-composantes et 11 composantes

- Effectifs dans les composantes : 76 000
- Effectifs étudiants dans les établissements-composantes : 3 900
- 180 mentions de formation
- 64 unités de recherche
- 650 000 m^2 d'implantation, sur dix sites

SDVE

Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST)

Fasest | Université de Lille



La FaSEST s'inscrit pleinement dans le Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) développé au sein de l'Université de Lille. Afin de soutenir ce schéma, la faculté met en place des actions pour améliorer prioritairement les conditions d'études et de vie des étudiant.es. Deux axes principaux sont actuellement privilégiés et soutiennent les axes retenus au niveau universitaire :

→ Assurer le quotidien de la vie étudiante

→ L'étudiant·e au cœur : informer, impliquer, faire connaître et reconnaître

Nous expliciterons succinctement la situation actuelle afin de comprendre le contexte dans lequel nos actions s'inscrivent et les améliorations des conditions d'études et de vie des étudiant.es que l'équipe décanale et sa Vice-Doyenne à la Vie étudiante, en charge de ces questions, visent.

ASSURER LE QUOTIDIEN DE LA VIE ÉTUDIANTE

Les étudiant.es de notre faculté étudient et suivent leurs enseignements sur deux campus ; celui de Pont-de-Bois (PdB) et celui de Cité Scientifique (C.S.). La configuration de ces deux campus est bien distincte [le campus de Pont-de-Bois est constitué d'un très grand bâtiment principal sur un espace dense et concentré ; le campus de Cité Scientifique est constitué de plusieurs dizaines de bâtiments autonomes, disséminés], néanmoins un certain nombre d'actions communes doivent permettre d'améliorer le quotidien des étudiant.es.

Création et communication autour des espaces de convivialité et de restauration des campus

Afin de permettre aux étudiant.es de s'approprier les campus, des espaces pour échanger, travailler, se poser, se restaurer, ont été créés grâce à l'Appel à Projets Contribution à la Vie Etudiante et de Campus 2022 et aménagés au sein de plusieurs bâtiments d'enseignement. Nous poursuivons la mise en place de ces espaces intérieurs et travaillons actuellement sur la communication autour de ces espaces, de manière commune avec les autres facultés présentes sur les campus que nous occupons (Faculté des Sciences et Technologies pour C.S., Facultés des Humanités, Langues Cultures et Sociétés et PsySEF pour PdB) afin que les étudiant.es sachent où pouvoir s'installer quel que soit l'endroit où ils se trouvent sur le campus et aient connaissance pour chaque bâtiment de toutes les installations disponibles, qu'elles concernent des espaces de travail, de détente ou de restauration (cafétéria, emplacement des micro-ondes).

Le campus de Cité Scientifique étant particulièrement vaste, nous travaillons sur une communication commune et conjointe avec la Faculté des Sciences et Technologies et le Learning Center Lilliad pour permettre aux étudiant.es de s'approprier les espaces qui leur sont offerts et œuvrer pour une meilleure répartition des occupations des bâtiments.

Création de nouveaux espaces de restauration

Le campus de Cité Scientifique connaît un réel problème d'espaces de restauration. L'offre de repas à 1 euro pour les étudiant·es boursier·ères, la fermeture du restaurant universitaire Pariselle entraînent une forte augmentation des files d'attente dans les rares points d'accès alimentaires du campus.

Afin de réduire ces files d'attente et d'augmenter les espaces de restauration, des food trucks ont été installés sur le campus tout comme de nouveaux espaces gérés par le CROUS. Nous complèterons ces espaces par l'installation de casiers alimentaires réfrigérés approvisionnés par le CROUS afin de garantir une offre accessible financièrement aux étudiant.es. Des plats froids comme chauds, végétariens ou non seront proposés à proximité de micro-ondes pour faciliter la restauration et le confort des étudiant.e.s sur leur pause méridienne.

Mise à disposition de salles de travail pour les étudiant.es

Les salles de cours de nos campus connaissent une forte occupation certains mois de la période universitaire et ne permettent que difficilement une occupation alternative à l'enseignement. Parallèlement, les espaces de travail individuels et de groupes disponibles dans les bibliothèques universitaires, font souvent l'objet de réservation plusieurs jours à l'avance.

Afin de permettre toutefois aux étudiant.es de pouvoir trouver des espaces pour travailler seul.e ou en groupe, un travail de recensement des espaces non occupés a été mené conjointement avec la direction de l'immobilier et de la logistique de Cité Scientifique et doit permettre d'envisager, à termes, le changement d'usage d'un certain nombre de salles que nous aménagerons pour offrir aux étudiant.es de nouveaux espaces de travail.

Par ailleurs, depuis la fin du mois de novembre 2022, les appariteurs sont amenés à recenser l'ensemble des salles des bâtiments qu'ils gèrent, disponibles sur une plage horaire correspondant à au moins une demi-journée et à communiquer ces salles aux étudiant.es, via un affichage à l'entrée des bâtiments, afin que ces derniers investissent ces salles si besoin et n'en soient pas délogé·es trop rapidement.

Aménagement d'espaces extérieurs de convivialité

Les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois présentent de nombreux espaces extérieurs minéraux même si leur environnement d'implantation est plutôt végétal. Peu d'aménagements extérieurs sont ainsi prévus pour les personnels et/ou les étudiant.es que ce soit pour se (re)poser, échanger, travailler, déjeuner, patienter entre deux cours ou rendez-vous, passer un coup de fil, etc.

Par ailleurs, les bâtiments de C.S. ne font pas « corps entre eux » et il peut être difficile pour les étudiant.es de s'y repérer, de s'approprier le campus de Cité Scientifique bref, de s'y sentir bien. Il n'y a, en effet, pas vraiment d'unité ou d'identité qui se dégage des entrées de campus. Les espaces extérieurs autour et entre les bâtiments n'ont pas réellement d'usage si ce n'est celui d'être des passages ; passages d'ailleurs parfois plus pensés pour des engins motorisés (type voiture ou camionnette) que pour les piétons ou circulations douces.

Nous chercherons donc à qualifier différents espaces, notamment ceux aux abords des bâtiments d'enseignement, qui constituent les espaces principalement fréquentés par les étudiant.es puis à leur donner une « valeur d'agrément » afin que les étudiant.es identifient ces lieux et puissent développer un attachement tant à l'université de Lille qu'à la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et des Territoires (FaSEST). L'aménagement de ces espaces extérieurs doit donner lieu à l'installation de mobilier offrant un abri (le campus étant fortement occupé de septembre à avril, périodes pendant lesquelles le temps n'est pas toujours clément) mais également de mobilier composé de tables (pour déjeuner, réviser, travailler) et d'assises (de type bancs, chaises ou fauteuils avec des dossiers plus ou moins inclinés).

L'ÉTUDIANT·E AU CŒUR : INFORMER, IMPLIQUER, FAIRE CONNAÎTRE, RECONNAITRE

En plus de développer des espaces de travail, de convivialité, de détente et de restauration, bref, d'améliorer les conditions d'études et de travail de ses étudiant.es au sein des campus, la FaSEST a à cœur d'impliquer ses étudiant.es dans leurs études, la vie universitaire et de campus et de soutenir leurs initiatives pour que notre faculté se construise à leurs côtés.

A ce titre, plusieurs actions ont été mises en place que nous visons à poursuivre et développer.

Soutenir les initiatives étudiantes via les associations facultaires

Afin de soutenir et de développer les initiatives étudiantes, la FaSEST met à disposition des locaux pour les associations étudiantes facultaires qui le souhaitent. Le nombre de locaux étant contraints, certaines associations peuvent être amenées à devoir partager leur local ; un travail est néanmoins mené en amont pour que ce partage se révèle salvateur grâce aux complémentarités des associations ainsi rapprochées.

La Faculté offre également un financement pour les projets associatifs s'inscrivant dans des politiques soutenues par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; la demande de financement fait l'objet d'un travail de montage de projet et de présentation, par des membres de l'association, en Conseil de Faculté. Cela permet aux étudiant.es d'acquérir une expérience, aux membres du Conseil d'avoir une meilleure connaissance des orientations et du dynamisme de la vie étudiante facultaire.

Œuvrer pour la connaissance des dispositifs étudiants

Nous constatons qu'un grand nombre d'étudiant·es n'a pas connaissance des dispositifs s'offrant à eux et qui visent à les aider dans leurs parcours universitaires. Aussi, en collaboration avec le service communication, nous avons élaboré un « Guide de la Vie Etudiante à la FaSEST » visant à recenser les dispositifs et les liens vers les pages/site web de ces dispositifs. Ce guide, disponible au format pdf sur le site de la faculté et les Réseaux Sociaux de la faculté, a été communiqué aux étudiant·es à la rentrée ainsi qu'aux enseignant.es, responsables et gestionnaires de formation avec, pour conseil, de le déposer sur la page moodle de la formation afin que les étudiant.es en prennent connaissance et sachent où trouver les informations.

Développer l'engagement citoyen

Les étudiant.es ne fréquentent pas l'université que pour étudier et nous nous devons de les éveiller également à la citoyenneté. A ce titre, la faculté fait appel aux différents services de l'université pour mettre en place des conférences spécifiques (sur le bon usage des réseaux sociaux, sur les Violences Sexistes et Sexuelles) visant à sensibiliser les étudiant.es sur des dimensions sociales.

La faculté cherche également à impliquer davantage ses représentant.es étudiant.es et la participation étudiante lors des élections en communiquant autour des élections, des instances universitaires, de la place des étudiant·es dans ces instances, des dispositifs soutenant l'engagement étudiant afin de sensibiliser les étudiant.es non seulement au fonctionnement démocratique (universitaire ou non) mais aussi à la participation citoyenne.

SDVE

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS)

Université de Lille



CURSUS & VIE QUOTIDIENNE

La faculté des sciences juridiques, politiques et sociales est située au sein du site Moulins à Lille. Celui-ci héberge également l'antenne IAE Moulins, avec laquelle la FSJPS partage les locaux d'enseignements, les instituts et laboratoires de recherche, des services transversaux de l'université (SUAIO, BAIP, SCD, SUMPPS…) et des locataires dont le Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat (IXAD).

Le campus est très facilement accessible : deux arrêts de métro (Porte de Douai et Porte d'Arras), garage à vélo et station V Lille sont à proximité du campus.

Le campus est rationalisé et les espaces bien délimités et facilement repérables par les étudiant-es. Il comporte 8 bâtiments dont :

- Bâtiment A comme administration, avec accès fléché aux bureaux des gestionnaires de scolarité
- Bâtiment B comme bibliothèque
- Bâtiment C comme cours d'amphi
- Bâtiment E comme enseignements pour les salles de TD
- Batiment T comme technique avec amphi de prestige, salle interassociations et salles informatiques
- Bâtiment R comme recherche avec les laboratoires et les bureaux des enseignant-es

Le Service Commun de la Documentation « Droit Gestion » est présent au sein du campus et représente un véritable lieu d'études et de vie pour les étudiant-es

- 63 h d'ouverture par semaine
- 937 places assises
- 2 salles de formations (40 places)
- 11 salles de travail en groupe (de 4 à 6 places) réservables via Affluences + 1 salle en accès libre (24 places)
- 1 espace culture et détente (40 assises confortables + un coin cafet')

Un nouvel espace de co-working, au centre du campus, a ouvert en septembre 2021, en accès libre du lundi au vendredi mais avec surveillance d'étudiant·es recruté·es, offrant près de 100 places assises.

La faculté des sciences juridiques, politiques et sociales soutient au mieux de ses capacités les associations étudiantes

La faculté a souhaité qu'un assesseur étudiant vie étudiante et qu'un assesseur enseignant vie étudiante fassent partie de l'équipe de direction de la faculté

Une commission vie étudiante, qui réunit l'ensemble des associations étudiantes de la faculté, est organisée au moins trois fois par an

La faculté attribue à la commission vie étudiante un budget annuel de 15 000 euros. Les associations peuvent demander des subventions, présentées et votées en conseil de faculté et transmises ensuite au CFVU.

Certaines associations bénéficient d'un local. Le site compte 12 locaux dédiés aux associations de la Faculté , ce qui est insuffisant au regard du nombre d'associations actives. Des locaux sont parfois partagés entre deux associations.

Une convention d'occupation est signée entre la faculté et les associations disposant d'un local.

Ces locaux ont besoin d'une rénovation et nous avons lancé ce projet avec les services techniques du campus. Les associations pourront demander des subventions auprès de la faculté pour réaménager leurs locaux.

Les associations disposent d'une salle de réunion en plein cœur du site.

Les associations peuvent très facilement réserver des salles et des amphithéâtres pour organiser leurs événements.

Un chalet en bois a été installé dans la cour centrale du site et peut être utilisé par les associations.

Les associations sont présentées dans l'agenda distribué aux étudiant·es de L1 lors des JIVE.

Une vidéo de présentation de toutes les associations est diffusée lors des prérentrées et mise en ligne sur le site de la faculté.

Les associations tiennent des stands à la pré-rentrée, lors de la journée portes ouvertes et bien sûr lors du campus en Fête en septembre.

La faculté a mis à disposition un espace de 150 mètres carrés devenu vacant, qui accueille désormais une épicerie solidaire, la Moulinerie et un tiers lieu.

Est en cours de réalisation un jardin potager géré par l'association "Les pieds sur terre".

Malgré tout ce qui existe, cela reste insuffisant au regard du dynamisme dont font preuve les associations étudiantes

La faculté manque d'espaces de vie étudiante et les locaux associatifs sont en sous-sol donc peu visibles et accessibles pour les étudiant-es. La faculté ne dispose pas d'un espace dédié à la tenue d'événements étudiants tels des concerts, des expositions etc.

La faculté et l'université sont en cours de discussion avec la mairie de Lille pour envisager la création d'une maison des étudiant·es dans le quartier Moulins.

Cette maison des étudiant·es devrait idéalement contenir :

- un espace modulable pour des conférences, des spectacles, des concerts, des expositions
- un espace détente, restauration
- un espace pour les locaux des associations

Restauration

Un restaurant universitaire est situé à proximité du campus Moulins. Il accueille jusqu'à 1400 étudiant·es entre 11h15 et 14h (par rotation accélérée des usagers, du fait des capacités restreintes d'accueil simultané du restaurant à 400 places)

Au sein du site il existe aussi une brasserie gérée par le CROUS, la Basoche, d'une capacité de l'ordre de 80 places.

La faculté a mis à disposition une salle équipée en tables, chaises et micro-ondes, gérée par les associations étudiantes et ouverte de 11h30 à 14h, offrant une cinquantaine de places.

Ces chiffres, mis en parallèle de celui des inscriptions de l'ensemble des étudiant·es fréquentant le site (près de 9500), expliquent que l'on retrouve souvent des étudiant·es déjeunant dans les circulations, voire les locaux d'enseignement faute de lieux adaptés en nombre ; les aménagements extérieurs (tables de pique-nique) ne permettent pas, en hiver, de limiter les difficultés sur ce plan.

Les étudiant·es suivi·es par des assistantes sociales peuvent avoir accès à l'épicerie solidaire qui peut accueillir jusqu'à 60 bénéficiaires par semaine.

L'association "Les pieds sur terre" distribue chaque semaine au sein de la faculté des paniers de légumes bio à 2 euros, grâce aux subventions du FSDIE.

Le quartier Moulins bénéficie d'une importante offre de sandwicheries et de restaurants, d'un supermarché et des petits commerces de proximité.

Accessibilité pour les étudiant·es en situation de handicap

Globalement nos bâtiments sont accessibles et des travaux ont été réalisés, notamment des bandes de guidage dans la cour principale du site desservant les amphithéâtres.

Des demandes de financement sont en cours et des travaux prévus à moyen terme pour améliorer l'accessibilité des étudiant·es en situation de handicap :

- bandes de guidage dans le bâtiment des amphis (C) au RDC et second étage ;
- la pose d'un système permettant l'automatisation de deux accès aux bâtiments E et C ;
- la pose de main-courantes sur les escaliers extérieurs ;
- la pose d'une plateforme pour permettre à une personne à mobilité réduite - PMR de pénétrer dans la R06 ;
- la pose d'une plateforme pour permettre à une personne à mobilité réduite d'accéder en salle G DEBEYRE par le A3.

SOLIDARITÉ & DÉMOCRATIE

Les possibilités d'affichage pour les associations et les syndicats sont insuffisantes.

Il faudrait développer des espaces dédiés aux affiches pour mieux informer la communauté universitaire de tous les événements proposés sur le campus et mieux communiquer au moment des élections étudiantes.

Les élections pour élire les représentant·es étudiant·es au conseil de faculté et aux conseils centraux peinent à mobiliser ! Ce sont moins de 5 % des étudiant·es de la faculté qui participent à ces élections.

Il y a donc une urgente nécessité de mieux informer les étudiant-es sur les compétences des conseils et sur le rôle des élu·es étudiant·es.

Il faut aussi que la faculté aide davantage les associations et les syndicats étudiants à se faire connaître et à déployer de véritables campagnes électorales.

En plus de ces élections légalement encadrées, la faculté a fait le choix de proposer aux étudiant·es d'élire deux délégué·es d'année à parité homme/femme dans toutes ses formations de licence et de master

Cette élection des délégué·es d'année a lieu début novembre en ligne. Le taux de participation est assez faible et il y a certaines formations qui n'ont pas de délégués

Les délégué·es d'année sont invités à s'exprimer au début des jurys de délibération pour faire remonter toutes les remarques jugées utiles. Les délégué·es d'année participent annuellement au conseil de perfectionnement de leur formation.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET TRANSITIONS

Les étudiant·es de la faculté ont la chance d'avoir **un centre de santé au cœur du campus**

Régulièrement des activités de prévention et d'informations sont organisées au sein du campus

Activités sportives

Le campus compte une salle de musculation et de fitness dont les activités et occupations sont gérées par le service des infrastructures sportives.

Deux tables de ping pong ont été installées sur le site, à proximité de la prairie fleurie.

Les étudiant·es bénéficient de la proximité avec les installations du complexe sportif universitaire José Savoye, situé à 15 minutes à pied du campus Moulins.

Activités culturelles

De nombreux événements culturels sont organisés dans l'espace culture de la bibliothèque (expositions, nuits des séries, projections, conférences-débats, nuit de la lecture etc.)

Chaque semaine, le Professeur Louis de Carbonnières, organise une projection de film dans le cadre d'un cycle annuel.

Le service culture programme régulièrement des événements au sein du campus.

Les associations étudiantes organisent de très nombreux événements au sein de la faculté (conférences débats, simulations de débats parlementaires, simulation de négociations onusiennes, procès fictifs, concerts etc.)

SDVE

Faculté des sciences et technologies (FST)

FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES | Université de Lille



Suite à la mise en place de groupes de travail, l'université propose un Schéma Directeur de la Vie Etudiante qui repose sur 4 axes précis. Ces 4 axes sont déclinés en un certain nombre de sous axes. Certains d'entre eux sont propres à l'université et les actions mises en place pour atteindre les objectifs dépassent les compétences de la FST. A l'inverse, il émerge clairement du schéma directeur des thématiques dont la FST peut se saisir pour mettre en place un certain nombre d'actions qui lui sont propres. Ces actions se rajouteront à l'ensemble des actions proposées par l'université et permettront de répondre aux priorités définies dans le schéma directeur. Les paragraphes ci-dessous reprennent les actions prioritaires qui seront (ou sont déjà en 2023) mises en place par la composante. Pour simplifier la lecture, il est rappelé ici que la FST est composée de 9 départements de formation.

RECRÉER DU LIEN ENTRE LES ÉTUDIANT·ES

Le premier axe prioritaire de la FST est de recréer du lien entre les étudiant·es. En effet, la situation sanitaire a fortement impacté la vie des associations des étudiant·es de la composante. Certaines d'entre elles ont disparu. La FST souhaite redynamiser la vie des associations de ses étudiant·es mais également créer du lien entre les étudiant·es, ainsi qu'entre les élu·es étudiant·es et l'ensemble des étudiant·es (axes 2.3 et 4.1). Nous constatons également que peu d'étudiant·es se sentent concerné·es par les élections au sein de la composante ou des départements de la composante. Dans de nombreux départements, aucun étudiant n'est élu, faute de liste déposée au moment des élections. Enfin, beaucoup d'étudiant·es ont un sentiment d'appartenance à leur département, mais ils n'identifient pas le rôle de la composante et ne se sentent pas appartenir à la faculté. Il apparaît donc primordial de rétablir le dialogue entre les étudiant·es, entre les étudiant·es et leurs associations ainsi qu'entre les étudiant·es et leurs élu·es dans les départements et au sein de la composante. Pour ce faire, après discussion avec des étudiant·es élu·es au conseil de la composante et les étudiant·es des associations de la FST, nous proposons notamment de mettre en place une fois par mois un « café des assos ».

Les étudiant·es de la composante seraient invité·es à venir échanger sur le temps de la pause méridienne avec l'ensemble des associations de la FST et l'ensemble des élu·es étudiant·es dans les différents conseils sur un thème précis communiqué à l'avance. Le fait de discuter avec des étudiant·es impliqué·es dans les associations pourrait leur donner envie de s'impliquer dans la vie associative de l'université. En outre, en plus de créer du lien entre les étudiant·es de la FST, l'équipe décanale espère aussi par ce biais recueillir l'avis de l'ensemble des étudiant·es et mettre en place des actions qui répondent aux besoins qu'ils auront exprimés. Nous espérons également que la mise en place de ces cafés développera le sentiment de communauté et d'appartenance à leur composante et aussi à l'université (axe 1.3).

DÉVELOPPER SUR LE CAMPUS DES ESPACES DE TRAVAIL ET DE CONVIVIALITÉ

Nous avons également constaté sur le campus Cité Scientifique un grand manque de salles où se restaurer, de salles où se détendre et de salles où travailler. Nous souhaitons développer sur le campus des espaces confortables pour les étudiant·es (axe 2.1). Ce travail se fera en collaboration avec la direction de l'immobilier et de la logistique de Cité Scientifique mais également avec la FaSEST, avec laquelle nous partageons les bâtiments d'enseignement sur le campus. Grâce aux AAP de la CVEC, nous avons pu mettre en place avec la FASEST des tables extérieures permettant aux étudiant·es de se restaurer ou de se détendre quand la météo le permet. Nous avons également fait installer de nombreux micro-ondes et fauteuils dans les espaces ouverts des bâtiments d'enseignement et, en collaboration avec le service des appariteurs, mis en place un affichage quotidien de salles de cours disponibles pour travailler ou se restaurer. Toutefois, il apparaît que les étudiant·es ne sont pas bien informé·es de l'ensemble des espaces à leur disposition. Pour mieux faire connaître ces espaces, il nous apparaît indispensable de mieux communiquer à ce sujet.

Avec la FaSEST, il est donc prévu de mettre en place une communication spécifique autour de l'ensemble des espaces mis à la disposition des étudiant·es (axe 1.1) : liste de l'ensemble des points mis à leur disposition pour se restaurer (Restaurants universitaires, Points Crous, Food trucks, micro-ondes en libre accès, salles de restauration). Il est envisagé de créer un site internet spécifique pour rassembler ces informations et de mettre à la disposition des étudiant·es un marque page avec un QR code leur donnant l'accès à une information actualisée.

Ces marque-pages seront distribués au moment des rentrées mais pourront également être mis à la disposition des étudiant·es dans les secrétariats pédagogiques, la MDE, Lilliad. En plus de la communication sur les espaces existants, nous souhaitons pouvoir bénéficier de crédits CVEC pour travailler avec la DIL à la création de nouvelles salles de détente, de restauration et de travail.

MIEUX ACCUEILLIR LES ÉTUDIANT·ES EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Lille a également pour ambition de mieux accueillir les étudiant·es en situation de handicap dans de bonnes conditions, de prendre en compte leur spécificité et de mettre en place des dispositifs personnalisés. La mise en place de référents dans chacune des composantes est une étape de ce dispositif.

À la FST, un référent est nommé par département de formation. La FST s'engage à aller plus loin dans la mise en place de dispositifs complémentaires préconisés en organisant régulièrement des réunions avec l'ensemble des référents. Ces réunions permettent de discuter autour des difficultés rencontrées par les référents pour mettre en place les aménagements souhaités mais également de partager les solutions trouvées. (axes 1.2 et 3.1)

TEMPS D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS AUTOUR DE L'ÉGALITÉ F/H

L'axe 3.2 propose de développer les temps d'échanges et de débats autour de l'égalité F/H. C'est également une des priorités de la FST. Il est notamment prévu l'organisation en mars 2023 d'une semaine mettant à l'honneur les femmes de la FST avec mise en place d'une exposition de portraits photos de 14 femmes de la FST. L'exposition est mise en place une semaine à l'espace culture et est ouverte au personnel et aux étudiant·es.

S'ENGAGER DANS UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une des priorités de la FST est également de s'engager dans une politique de développement durable (axe 2.3), en proposant notamment des événements culturels mixtes ouverts à la fois à ses étudiant·es et au personnel. On peut citer la mise en place du Bar des Sciences et Technologies : deux fois par mois à Lilliad, un chercheur présente une conférence d'une demi-heure sur le temps du midi. Pour cette année universitaire, les conférences ont été choisies sur le thème du développement durable. Les bars des sciences ont été positionnés le midi, pour que les étudiant·es puissent assister aux conférences et à Lilliad, un lieu central où les étudiant·es aiment se retrouver. Comme il nous semble important de proposer également aux étudiant·es des événements culturels (axe 2.2), il est prévu qu'une des séances du bar des sciences donne également la parole à Hugo Kostrzewa, en résidence ce printemps avec l'université. Dans le cadre de cette politique développement durable, il est également prévu la mise en place de tables rondes autour du développement durable, qui permettront un temps de débat et d'échanges entre les intervenants de la table ronde, le personnel et les étudiant·es (axe 3.3). Ces actions récentes vont perdurer dans les années à venir. Au niveau des formations, en attendant la mise en place dans les futures maquettes d'unité PE spécifiques au développement durable, nous proposons, dès la rentrée 2023, une mise en place de la fresque du climat ou de la fresque du numérique au moment des semaines de pré-rentrées pour les formations de L2. La mise en place de ces fresques sera proposée aux responsables des formations et se fera pour les formations volontaires.

SDVE

Faculté des Humanités (Fhuma)

FACULTÉ DES HUMANITÉS | Université de Lille



Problématiques propres à la Faculté des Humanités :

La situation sur le campus Pont de Bois

Un campus partagé, ce qui pose parfois des difficultés de coordination et de pilotage dans la gestion des espaces, malgré un travail concerté entre les décanats des facultés. Le travail des commissions peut laisser supposer une amélioration, si les réunions se font en concertation avec le travail des CODAC. Pour le moment, l'espace du campus n'est pas suffisamment maîtrisé.

Pour cette raison de hiatus entre locaux et facultés sur Pont de Bois, les étudiant·es et personnels ont peu de sentiment d'appartenance à leur faculté.

La Faculté des Humanités

Outre la situation sur campus partagé, la répartition géographique des départements renforce ce déficit de sentiment d'appartenance, mais entraîne aussi des problèmes pour les déplacements des étudiant·es et personnels au quotidien : repérage des locaux, temps d'accès d'un cours à l'autre, le tout étant renforcé pour les PMR, les locaux étant en partie déficitaires sur ce point.

Il faut en effet souligner une problématique "étudiant en situation de handicap-ESH" particulièrement forte en Faculté des Humanités, lieu où les ESH sont les plus nombreux (277 étudiant·es ESH soit 19% des ESH de l'université).

Enfin, ou soulignera le paradoxe qu'il y a, dans des formations centrées autour du langage, de la compréhension et de la tolérance, à recevoir un nombre d'alertes toujours croissant concernant des cas de harcèlement et de violence verbale.

Pour essayer de pallier ces difficultés, en complément des actions centrales, l'équipe de la Faculté veut travailler dans les directions suivantes :

AXE 1. L'ÉTUDIANT AU CŒUR

→ **en plus des guides prévus en central pour avril 2023 et de la refonte ENT-Intranet** sont en cours un flyer en collaboration avec le poste de sécurité, des *vademecums* pour les personnels décrivant les aides et ressources à disposition en fonction des types de difficultés rencontrées par les étudiant·es.

→ **Amélioration de la signalétique sur le campus** (en projet).

AXE 2. VIE QUOTIDIENNE

→ **Informer et former sur les problématiques ESH et en particulier les problématiques de santé mentale :** pour les personnels, nous souhaitons développer des formations spécifiques ESH de proximité, en partenariat avec le CSME (en cours), le CRA (en projet) ; nous avons déjà rédigé un document commun donnant des conseils concrets en cas de situations problématiques.

→ **Développement à partir de l'initiative « Santé mentale, parlons-en ! » (événement organisé par la Maison Internationale en novembre 2022)** : en partenariat avec les autres facultés du campus, nous développerons les actions de sensibilisation et de présentation des ressources pour les étudiant·es, lors de rencontres et discussions.

→ **Appropriation du campus et des alentours par les étudiant·es** : nous souhaitons développer le contact avec les animaux déjà présents et la nature sur le campus ; nous souhaitons que les étudiant·es et personnels s'approprient mieux les espaces verts proches du campus (en particulier le Parc du Héron, lors de rencontres et sorties en plein air) (en cours et en projet).

AXE 3. SOLIDARITÉ ET ÉMANCIPATION

→ **Nous travaillons actuellement à renforcer le réseau des référents ESH et à mettre en place et clarifier des procédures communes dans le traitement des dossiers et l'organisation des examens.**

Nous organisons des réunions de travail en interne et avec le chargé de mission handicap et la VE (en cours). Un objectif est de fluidifier et de faciliter l'accueil des étudiant·es sur le campus et l'organisation des examens, et nous sommes pour cela en train d'étudier la possibilité de créer un service civique dédié à l'accompagnement du handicap. Nous souhaitons créer également un kit d'aide et d'accueil à l'étudiant·e ESH : ce kit listera les sites et ressources d'aides (en faisant ainsi mieux connaître la Handithèque) ; nous constituerons également une base de données sur les aménagements par disciplines ; nous allons également construire des plans adaptés du campus (en projet).

→ **Favoriser l'entraide entre étudiant·es et la mobilité sur le campus par un projet solidaire** (en projet) **:**

en parallèle de l'appli numérique annoncée dans le schéma central avec géolocalisation et de son évolution à venir, ce projet se développera dans le cadre d'une UE PE portée par la Vie étudiante Pont de Bois ou la Faculté des Humanités. Il consiste en la création de plans de déplacements pour les PMR, de vidéos-guides, et en le développement d'un réseau d'aidant·es bénévoles.

→ **Soutenir les difficultés matérielles par des prêts longs d'ordinateurs en complément du BVEH** :

depuis la rentrée, la faculté a prêté une vingtaine d'ordinateurs et de tablettes pour des étudiant·es en difficulté.

→ **Etablissement d'un protocole simple**

pour les enseignants et pour les étudiant·es aux prises avec les situations de harcèlements, en complément des cellules et dispositifs indiqués sur l'intranet (en projet). Nous souhaitons plus largement relayer les informations sur les droits et devoirs de chacune et chacun (par exemple, nous avons déjà rédigé et mis en circulation une note de service concernant les interventions des familles et de l'entourage des étudiant·es sur le campus).

→ **Accompagnement et orientation vers les aides existantes des étudiant·es en difficulté** :

la faculté renforce le lien entre les responsables de formations et les services Vie étudiante dédiés à l'accompagnement individuel.

AXE 4. INNOVER, NOUVEAUX MODÈLES, TRANSITIONS.

→ **Démocratie étudiante : diversifier et assouplir les cadres de rencontres et de discussion**

- permanences mensuelles du doyen et de la vice-doyenne vie étudiante à la Petite Parenthèse.
- Une AG des étudiant·es organisée chaque année.
- Une rencontre entre les associations et la vice-doyenne vie étudiante au moins une fois par an.
- Information des étudiant·es sur les rôles des instances et incitation à participer aux élections.

→ **Relier les disciplines des Humanités aux enjeux sociétaux actuels. Appliquer les compétences développées dans les champs de la culture et du langage aux problématiques de tolérance, inclusion, environnement…**

- Avec les autres facultés du campus, nous organisons des rencontres sur les usages du langage sur les réseaux sociaux.
- Naissance du projet associatif Siné-Phi sur la thématique de la communauté (en cours).
- Renforcement des liens avec les Musées, notamment le LAM à Villeneuve d'Ascq et le Louvre-Lens (en cours)

→ **Renforcer les dispositifs liés à l'insertion professionnelle** : mettre en valeur les humanités comme voie d'insertion professionnelle.

- Organisation de tables-rondes métiers.
- Organisation de stages sur l'insertion professionnelle avec production de livrables.

AXES 1 À 4 : LA FÊTE DES HUMANITÉS

La Fête des Humanités aura lieu la semaine du 16 octobre 2023 et se veut un moment privilégié pour créer un sentiment d'appartenance à la faculté. Elle se composera de :

- cinq soirées (17h-19h/20h) : table-ronde sur les Humanités ; remise de diplômes ; soirée artistique ; soirée cinéma-débat ; soirée festive et associative.
- deux événements : expositions croisées dans les trois bibliothèques sur le thème du corps ; lecture filée d'une œuvre par des étudiant·es des sept départements.

SDVE

Institut d'administration des entreprises (IAE)



L'objectif de l'IAE est de préparer au mieux les étudiant·es à une intégration dans la vie professionnelle qui soit la meilleure possible. Bien évidemment il s'agit d'offrir aux étudiant·es des formations de qualité à tous les niveaux et des services qui soient dignes de ceux qui sont offerts dans les écoles de management. Au-delà de ce travail de formation et de préparation à la vie active, il est important aussi que les étudiant·es puissent se sentir au cœur de notre action et pour cela il faut communiquer régulièrement avec eux, les accompagner dans leurs projets pendant leurs années à l'IAE et être à leur écoute. Ces trois objectifs sont fondamentaux et nous essayons de faire en sorte qu'ils soient atteints. Pour le premier, nous avons avec le service communication mis en place tout un ensemble de canaux de communication à l'attention des étudiant·es. Pour le deuxième, nous avons une collaboratrice référente de la vie étudiante qui est constamment à leur écoute et qui fait remonter leurs demandes et besoins au comité de direction. Le rôle des associations est ici primordial et elles bénéficient du soutien plein et entier de la direction de l'IAE. Enfin, pour le troisième, nous faisons régulièrement des enquêtes pour mesurer leur satisfaction et leurs attentes. Les résultats de ces enquêtes nous permettent d'être dans un processus continu de correction et d'amélioration de nos services.

MIEUX COMMUNIQUER, MIEUX FAIRE CONNAÎTRE

L'omnicanalité caractérise la communication IAE centrée sur l'expérience de l'étudiant. De nombreux et nouveaux outils de communication externe et interne sont utilisés chaque année et les réseaux sociaux ressortent comme un des leviers informationnels les plus efficaces pour faire connaître l'ensemble des services, les projets et les associations IAE mais aussi pour susciter de l'engagement.

Actions

Les réseaux sociaux pour le partage des « Actualités »

Le service communication de l'IAE a développé une forte présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram, YouTube, Twitter). Il partage de façon régulière les informations des projets et associations étudiantes (cf. capture des posts page suivante) mais également les événements phares qui animent chaque formation. Le site Internet de l'IAE Lille présente un *onglet dédié à la vie étudiante* et présente une sous-rubrique relative à l'ensemble des projets étudiants et associations.



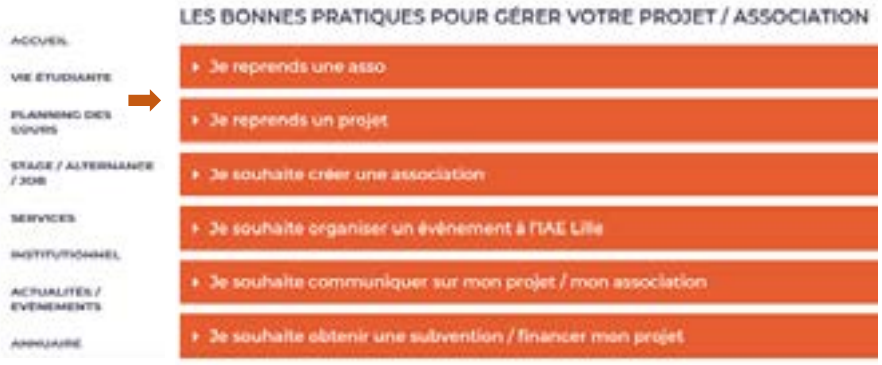
https://iaelille.fr/vie-etudiante/projets-etudiants-et-associatifs/

D'autres sous-rubriques du site présentent l'ensemble des services de nos trois sites, un onglet spécifique renvoie vers les **Bureaux vie étudiante et handicap (BVEH),** les **aides au logement, les bourses,** le Crous, les **conseils pour la mobilité** entre les 3 sites de la composante.

Communication interne

Une **newsletter à destination des étudiant·es** envoyée sur leur boîte mail universitaire paraît tous les 2 mois. **Des écrans TV** dans les locaux permettent également de diffuser les actualités de l'IAE. Un « **Guide Pratique de l'étudiant IAE** » adapté à chaque mention est envoyé à la rentrée. Il est décliné en 4 parties : informations générales et services à l'étudiant, informations clés (Carte CMS, messagerie, Moodle, emploi du temps et boîte à outils), mention et modes d'évaluations (organisation générale des études, des évaluations et des jurys, règlement des études spécifiques, amélioration continue des formations, programmes et calendriers) et professionnalisation. Chaque parcours réalise ensuite des **guides par parcours** pour apporter des précisions sur les mémoires et projets étudiant. Enfin, un **guide « alternance »** a été créé cette année pour orienter au mieux toutes les parties prenantes (apprenant, tuteur IAE, tuteur entreprise, responsable de formation) dans leurs missions et dans les suivis.

Sur **l'intranet** du site IAE (identifiant universitaire de l'étudiant·e), un onglet « vie étudiante » (Études et Handicap, projets/associations, documents utiles) donne, par exemple, des conseils pratiques de gestion des projets et associations :



Les réseaux sociaux pour le partage des « Actualités »

En plus des e-mails, les **réseaux sociaux** restent un des canaux de communication privilégiés pour s'adresser aux étudiant·es avec un nombre d'abonnés en croissance.

Nombre d'abonnés IAE Lille :

36 135 + de 10 000 3625 667 667 4130

La **chaîne YouTube IAE** relaie tous types de vidéos (institutionnelles, conférences, projets) et met en avant depuis 1 an et demi les lauréats du **Prix Excellence Mémoire de Master 2** (associé à une publication sur la **plateforme nationale FNEGE Médias** valorisant la Gestion). Des **Open Badges numériques** ont été créés pour ce prix afin de valoriser le CV des pages LinkedIn des lauréats.



Les publications ci-après sont extraites des pages IAE Lille LinkedIn et Facebook et visent des objectifs très variés de partage d'informations.

Par exemple :

Avant la rentrée - Découvrir !







Pendant la rentrée - Présentation des services IAE !



Les projets et conférences



Aide à la recherche de stage, alternance …



… ou s'orienter

Débouchés après l'IAE !



Projet « Challenges »



Concours…



Projet solidaire…..



…Collecte de dons



Développement durable



…. recyclage



Bien être



Alimentation



Ces pages officielles des réseaux IAE sont complétées par une communication plus personnalisée sur les réseaux sociaux spécifiques aux parcours de formation (parcours qui développent aussi des sites internet, blogs). La communication de ces marques filles de l'IAE (MBU, MDD, MCC, SMRC, etc.) rejaillit sur l'image de marque IAE. Elle permet de cibler les étudiant·es actuel·les, d'attirer les futurs candidats mais aussi de garder le lien avec les alumni.

Autres actions à développer

- Impliquer davantage les associations à la journée de rentrée
- Un groupe de travail a réfléchi à l'amélioration de la signalétique et des panneaux d'affichages pour les étudiant·es dans le bâtiment.

MULTIPLIER LES ESPACES VIES ÉTUDIANTES, LES ÉQUIPEMENTS, FACILITER LES ACCÈS

Tout comme les sites de Roubaix et de Moulins, le site Vieux-Lille dispose d'une **cafétéria** où le CROUS est implanté avec une capacité d'accueil d'environ 100 personnes. Non suffisante, **une seconde salle de restauration avec micro-ondes** (comme sur le site de Roubaix) a été aménagée. Afin de garantir la restauration de tous dans des conditions raisonnables en période hivernale, des salles de cours sont ouvertes sur le temps du midi avec passage du service logistique avant les cours. Un **Food truck** vient tous les lundi midi pour étoffer l'offre de restauration. **2 salles « projets »** au sous-sol sont réservées aux étudiant·es.

Actions

D'autres actions importantes ont vu le jour cette année. Notre partenariat historique avec le Crédit Mutuel Nord Europe (IAE-FFBC) s'est concrétisé en mai 2022 dans un nouvel espace de vie par la transformation d'un hall extérieur en un espace de coworking sur le site Moulins IAE - campus de la FSJPS - pour favoriser la créativité des projets, la collaboration et le travail collectif.



Autres actions à développer

Un projet **d'aménagement de la cour intérieure** du Vieux-Lille est en réflexion. L'aménagement d'un **espace terrasse** est fortement apprécié des usagers mais un **espace couvert** permettrait d'éviter que les conditions climatiques n'affectent son utilisation.

L'IAE étant encore dispatché sur 3 sites depuis la fusion de nos 3 composantes en 2020, **un bâtiment commun** pour réunir toutes les mentions, tous les collègues, personnels, mais surtout **RASSEMBLER les étudiant·es IAE Lille** faciliterait grandement les accès des étudiant·es aux services morcelés sur trois campus. Un lieu attractif permettrait d'accroître la dynamique de notre école universitaire de management, la **convivialité** de l'expérience IAE, ainsi que le renforcement du **sentiment d'appartenance.**

SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE

Soutenir activement les évènements d'associations hétérogènes mais également les projets encadrés a toujours été un objectif majeur et différenciant poursuivi par l'IAE. L'accompagnement personnalisé participe à une vie étudiante riche et au rayonnement de l'IAE. L'IAE soutient ainsi les associations en leur octroyant des subventions de composante, et répond aux appels à projets CVEC pour améliorer les conditions de vie de campus.

Actions

Projets et associations 2022-2023

Les projets sont très nombreux sur l'IAE. Par exemple cette année **:**

Bureau Bien Être, Solid'Action, Egalite des chances, Actions Humanitaires, Bureau des arts, 123Théâtre! Pankultura, Fédé Campus, Act For Smile, Le rendez-vous des potes âgés, HEFORSHE ...

Indépendamment des autres projets réalisés dans les unités d'enseignements, ceux déclarés au service étudiant IAE sont de :

37 au total en 2021-2022 (25 projets + 12 assos) et 32 au total en 2022-2023 (21 projets + 11 assos).

Pour l'enquête réalisée à 6 mois après l'obtention d'un Master 2 ou d'une Licence professionnelle (n = 535 réponses, 2022), l'analyse du **score de satisfaction** (échelle de 1 à 5) **associé aux « projets »** et autres éléments de professionnalisation représentent, à égalité avec celui de la qualité perçue du programme pédagogique, le score le plus important par rapport à tous les autres leviers de satisfaction à l'IAE. Il est perçu comme très satisfaisant pour les jeunes diplômés (moy $_{M2}$: 4,0/5 et moy $_{LP}$: 4,2/5).

Sport, culture et art culinaire

Un « Grand **tournoi sportif des licences** » a été réalisé le 10 mars 22 à destination des 3 années de Licences au Decathlon Campus. Les étudiant·es (et personnels), soit 10 équipes, se sont défiés autour de 5 sports originaux et ludiques. Un atelier culinaire et un escape game ont été organisés lors de JIVE. Les étudiant·es profitent aussi de déplacements comme des visites du Louvre-Lens, des restitutions de projet à Euratechnologies ou dans des grandes enseignes régionales, etc.

ASSURER LES LIENS, LES RELAIS AVEC LES AUTRES SERVICES PARTENAIRES

Comprendre comment les relais et la qualité des liens avec les autres services partenaires sont perçus par les usagers permet d'envisager des actions d'amélioration adaptées.

(1) Par exemple, concernant les liens avec le service « insertion et relations entreprises » IAE, les réponses de l'enquête à 6 mois après l'obtention du diplôme IAE sont analysées ci-après (n = 430 en 2022 - taux de réponse de 46,9% en M2 et de 30,4% en LP).



N=430 - niveau de satisfaction, avec un recul de 6 mois après avoir obtenu sa LP



Les niveaux de satisfaction sont satisfaisants mais pourront encore être améliorés au regard ***des opportunités de rencontres avec des professionnels*** et des ***moyens mis à disposition pour trouver un stage, une alternance, un emploi***, notamment en M2 (probablement pour **l'emploi post-Master**). Rappelons cependant que la crise sanitaire a touché fortement cette promotion des répondants diplômés en septembre 2021.

Actions

Dans le cadre des opportunités de rencontres avec des professionnels, le **Forum #RESEAU** de 2023 a connu un franc succès avec une **progression de 50% du nombre d'entreprises** présentent sur ce forum, organisé à Lilliad.

Forum #RESEAU

Janvier 2023 : 126 entreprises - 683 étudiant·es au forum #RESEAU de janvier 2023 (statistiques en cours de réalisation : 26 et 27 janvier)

Janvier 2022 : 84 entreprises - 543 étudiant·es candidat·es - 556 entretiens

Juin 2022 : 114 entreprises - 399 étudiant·es candidat·es - 306 entretiens

Dans le souci d'amélioration de l'accompagnement à la professionnalisation de nos étudiant·es, le service Insertion IAE a proposé un nouvel outil en 2022 pour les étudiant·es IAE, Fisio, une application permettant de faire son CV avec un logiciel de mise en page simple, attrayant et contenant beaucoup de conseils pour l'élaboration des candidatures. https://fisio.fr

→ Depuis septembre 2022 : 227 utilisateurs ; 661 CV exportés

L'accompagnement du service « Insertion et relations entreprises » diversifie aussi ses actions selon les niveaux de Licence :

Pour la Licence 1 : Aide aux étudiant·es et aux responsables de formation pour l'intervention de diplômés et de professionnels dans le cadre de témoignages / retours d'expérience.

Pour la Licence 2 :

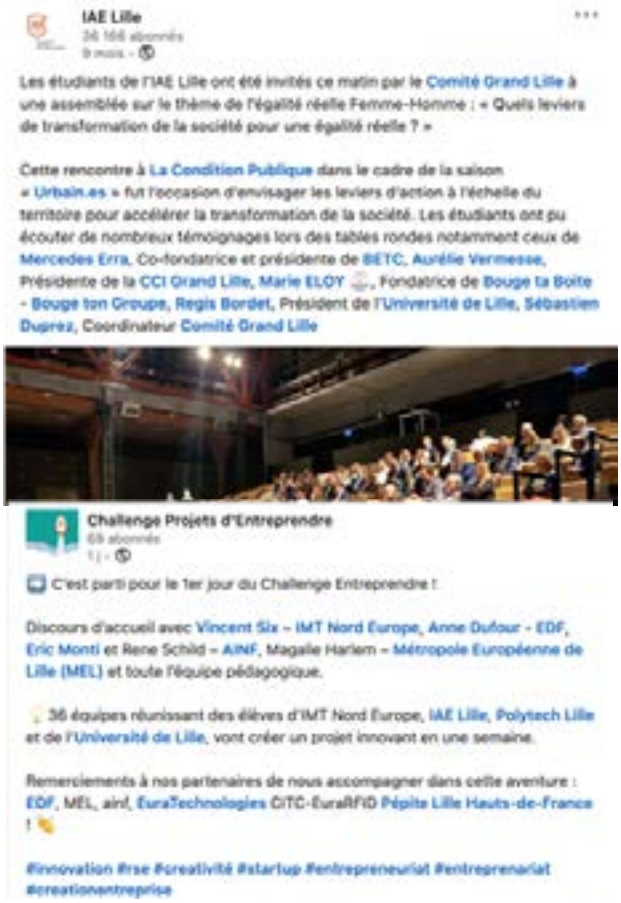
Semestre 1 : présentation de l'outil Fisio

Semestre 2 : à partir de septembre 2023, mise en place de Pass Avenir pour permettre aux étudiant·es d'avoir une meilleure connaissance de soi, de conforter leur projet professionnel mais également de les ouvrir sur d'autres métiers possibles. https://www.fondation-jae.org/passavenir/

Pour la Licence 3 :

Déploiement d'un atelier CV et lettre de motivation, présentation de Fisio pour l'ensemble des parcours de 3ème année de Licence afin de les aider à améliorer leur candidature.

Les liens de l'IAE avec (2) les partenaires locaux comme le Comité Grand Lille ou encore de la MEL dans le cadre, par exemple, du programme Pépites pour la promotion de l'entrepreneuriat des étudiant·es s'élargissent par des événements réguliers et enthousiasmants pour nos apprenant·es. L'IAE participe au Challenge Projet Entreprendre ou au concours « nos étudiant·es innovent avec le territoire » qui accompagne 10 étudiant·es entrepreneurs à la mise en place de campagnes de financement participatif afin de collecter des dons pour développer leurs projets.



Afin de développer les structures de paroles et de débats des étudiant·es deux événements de 2022 peuvent être pris en exemple :

- Participation des étudiant·es de l'IAE Lille au débat organisé par le Comité Grand Lille sur le thème de « l'égalité réelle Femme-Homme : Quels leviers de transformation de la société pour une égalité réelle », dans un tiers-lieu : La Condition Publique à Roubaix (suivi d'une visite post-débat de l'exposition des œuvres artistiques).
- Le concours Éloquence organisé à l'IAE Lille qui s'est ensuite prolongé en un concours inter-IAE (Paris et Rennes) pour aider les étudiant·es à développer leur talent oratoire.



ACCOMPAGNER LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Un binôme constitué d'un référent enseignant et d'un référent administratif sont nommés à l'IAE Lille. Ce binôme veille notamment à la bonne mise en œuvre des aménagements des étudiant·es en situation de handicap et favorise le lien entre la cellule handicap et les enseignant·es.

Actions

Mettre en place avec des groupes projets en lien avec le sujet des actions de sensibilisation

LA DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE

Le conseil d'administration de l'IAE compte 6 élu·es étudiant·es.

Actions

Renforcer la participation des étudiant·es et la visibilité des conseils auxquels ils participent. Les accompagner dans leur mission d'élu·es pour leur permettre d'exercer leur mandat dans les meilleures conditions.

TRANSITIONS POUR ASSOCIER QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE VIE ÉTUDIANTE

Partager une culture commune sur le climat mais aussi établir un diagnostic sur le niveau de qualité perçue par les usagers de la vie étudiante sont au cœur des préoccupations de l'IAE.

Actions

1. Sensibilisation environnementale et partage d'une culture commune.

C'est chose faite pour des étudiant·es de Master Commerce et Distribution et en Master Marketing, Vente à l'IAE de Lille. Des vacataires ont animé en 22/23 les parcours de formation pour comprendre et s'approprier les enjeux du réchauffement climatique. Les intervenants de www.hackandgo.org et www.coeclo.fr ont pris comme point de départ commun la Fresque du climat, un jeu participatif permettant de saisir les causes et conséquences de ce phénomène complexe.

Les étudiant·es ont pu vivre des ateliers sur-mesure en intelligence collective. Ces temps collectifs ont permis de mobiliser leurs compétences professionnelles au service d'un monde compatible avec la neutralité carbone d'ici 2050. Mobilisant leur créativité et leur compréhension des enjeux climatiques, les étudiant·es ont réfléchi à des solutions innovantes et de nouveaux business models, et ils ont pu travailler le lien entre leurs compétences en marketing et les besoins de favoriser de nouveaux comportements. Ces expériences nous montrent que sensibiliser aux enjeux climatiques permet de renouveler la vision de son périmètre professionnel, tant opérationnellement qu'humainement. L'année prochaine, les étudiant·es devront établir un lien avec leur alternance pour tenter d'impulser des actions responsables dans leurs entreprises.

Plusieurs responsables ont testé fin 2022 la plateforme CforCSR, pour développer et certifier les compétences RSE. Elle sera probablement déployée en Septembre 2023 au niveau de Licence 3.

2. Qualité de la vie étudiante perçue

Pour la première fois, les étudiant·es de l'IAE Lille de la promotion 2021-2022 ont participé à l'enquête "Happy At School" de ChooseMyCompany. Cette étude de la satisfaction des étudiant·es dans les grandes écoles et les universités, évalue, au-delà des formations et de l'insertion professionnelle, le bien-être étudiant en valorisant les écoles où il « fait bon étudier » (un taux de participation minimal de 30% est demandé). IAE France est classée 3ème - la note pour l'IAE Lille en 2022 est de 3,9/5.

En 2023, trois actions sont ajoutées : le sentiment de fierté de nos étudiant·es, comment serait leur école idéale et leurs suggestions d'amélioration pour être au plus près de la réalité des étudiant·es.

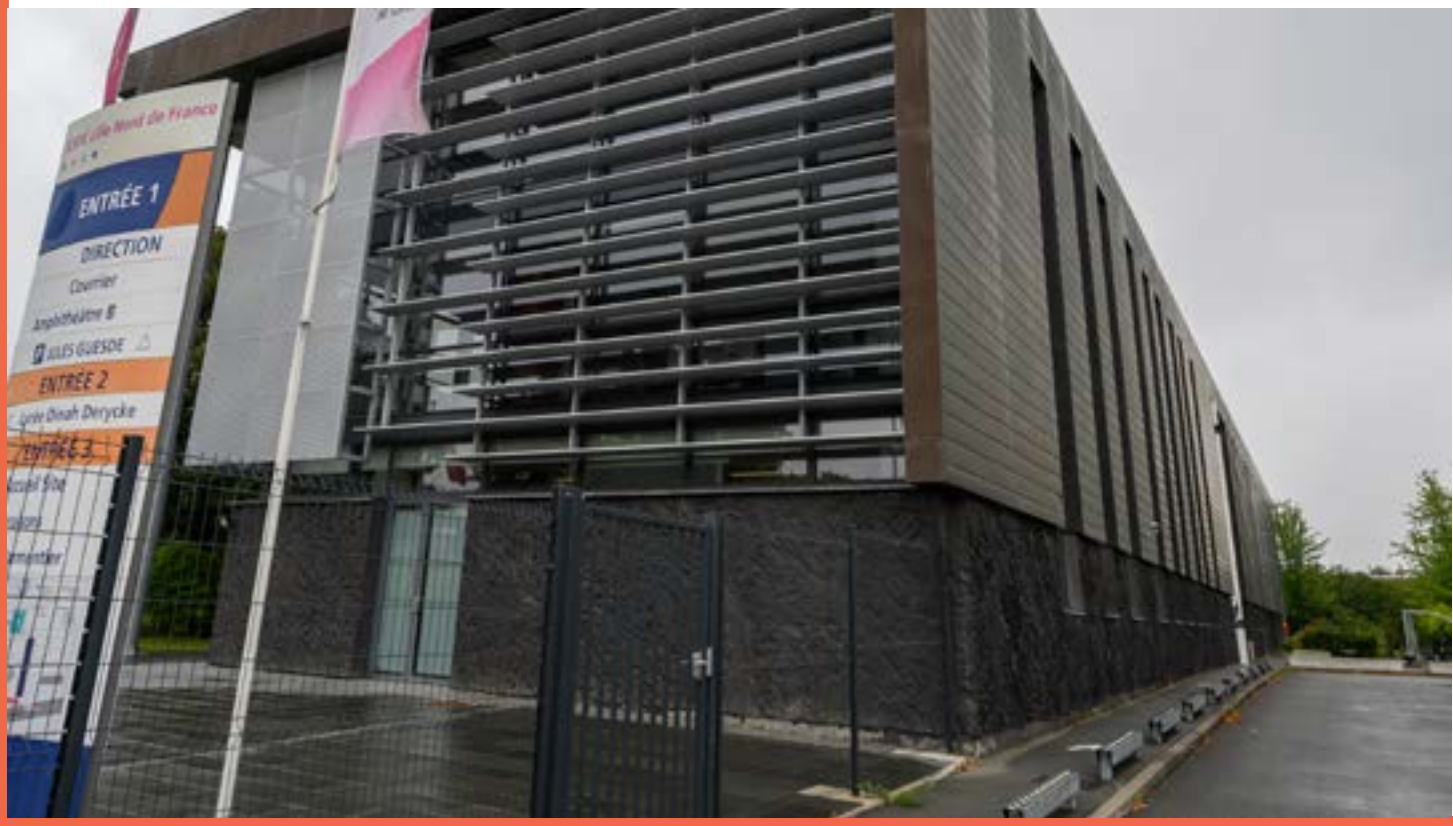
3. Préparation au stress des fonctions managériales

Suite à des échanges au salon Human Day à Lille, nous allons organiser en 2023 une conférence avec Actistress. L'objectif est de sensibiliser, et proposer aux étudiant·es de Licence 3 et Master de l'IAE Lille une conférence intitulée :

« Le manager de demain doit il gérer le stress ou s'y préparer ?»
→ Axée sur la prévention et l'auto-détection par une approche ludique en « bande dessinée ».

SDVE

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)



L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) a pour spécificité le déploiement de ses formations au sein de six sites propres répartis au sein de l'académie (Arras, Douai, Gravelines, Outreau, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq) ainsi que dans les sites des 4 universités régionales (Université de Lille, Université Polytechnique des Hauts-de-France, Université d'Artois, Université du Littoral Côté d'Opale). Si cette spécificité montre l'importance de l'emprise territoriale de l'INSPÉ Lille HdF sur le territoire de l'académie de Lille, son corolaire est la difficulté, d'une part, de permettre l'accès des étudiant·es des sites situés hors de la métropole lilloise (Arras, Douai, Gravelines, Outreau et Valenciennes) aux services et ressources offerts par l'université de Lille en matière de santé et d'activités sportives et culturelles et, d'autre part, de créer une identité et une vie collective assorties d'un sentiment d'appartenance institutionnelle pour les étudiant·es de l'INSPE.

Ces difficultés ont été renforcées par des évolutions rapides sur le plan institutionnel : en une dizaine d'années, l'IUFM en tant qu'établissement autonome est devenu une composante universitaire de l'Université d'Artois puis a été transformé en Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) au sein de la ComUE Lille Nord-de-France avant d'être intégrée au 1er janvier 2020 comme composante de l'Université de Lille en devenant de façon quasi concomitante INSPÉ. La constitution d'une identité plus large de nos étudiant·es et personnels à l'échelle de l'Université de Lille est donc parallèlement un enjeu fort des années à venir.

Pour développer une vie collective au sein des sites de formation et un sentiment d'appartenance institutionnelle, l'INSPE s'est engagé depuis 2018 dans le financement et la mise en œuvre de projets de site. Les équipes ont été sollicitées afin de proposer un ensemble de projets visant à favoriser le bien-être et les conditions de travail des personnels et des étudiant·es qui ont été financé sur fonds propres. Parallèlement, l'INSPE s'est engagé à partir de 2019 dans la structuration d'un service et le déploiement d'une politique de vie étudiante à l'échelle de la composante afin, notamment, de développer la démocratie étudiante et de garantir une meilleure intégration des étudiant·es au sein de l'Institut et plus largement au sein de l'Université de Lille.

Cette politique de vie étudiante s'est traduite dans un premier temps par la création d'un support administratif « référent·e vie étudiante » au sein du service FTLV et d'une mission « vie étudiante » à la direction de l'Institut. Dès 2020, ont été créées une Commission Vie Etudiante (CVE) dans chacun des 6 sites de formation ainsi qu'une Commission Vie Etudiante de l'Institut (CVEI) au niveau de la composante. Des élections sont organisées en début d'année universitaire afin que les étudiant·es élisent les délégué·es qui siègent à ces commissions dont l'enjeu est de renforcer le rôle et l'engagement des étudiant·es dans l'organisation de la vie étudiante au sein de l'institut. Ces commissions citoyennes sont composées d'élu·es étudiant·es et de représentant·es des personnels et constituent des lieux de réflexion, de parole, de coopération en vue de favoriser l'organisation d'événements fédérateurs (organisation d'événements sportifs, ou culturels, de moments de convivialité, développement de projets tutorés, aménagement des lieux de vie des étudiant·es...) et afin d'améliorer les conditions de vie, de réussite et le bien-être des étudiant·es. La composition de ces commissions est inscrite dans le règlement intérieur de l'INSPE qui fixe les modalités de leur fonctionnement ainsi que de l'élection des étudiant·es élu·es. Ces commissions sont par ailleurs associées à la réflexion concernant la conception des projets de vie étudiante dans le cadre de l'appel à projets CVEC de l'Université de Lille.

Fort de cette première expérience de démocratie étudiante, l'enjeu pour l'INSPE est non seulement de poursuivre cette structuration dans les années à venir mais également d'aller plus loin dans ses ambitions.

Ces éléments de préambule éclairent en grande partie les enjeux et les priorités que se donne l'INSPE dans le cadre du SDVE et des 4 axes qui le constituent.

AXE 1 : METTRE L'ÉTUDIANT·E AU CŒUR, INFORMER, IMPLIQUER : LES SERVICES VIE ÉTUDIANTE DÉDIÉS

Mieux communiquer, mieux faire connaître l'institut aux nouvelles et nouveaux étudiant·es :

Afin de mieux accueillir les étudiant·es qui commencent leur formation à l'INSPE, de leur communiquer les informations essentielles qu'ils doivent connaître pour s'intégrer et réussir leur formation, deux nouveaux dispositifs ont été mis en place et seront reconduits dans les années à venir :

- La participation de l'ensemble des sites INSPE à la journée JIVE : l'institut s'est impliqué pour la première fois dans l'organisation des journées JIVE à la rentrée universitaire 2022-2023. Chaque site a organisé des activités variées en direction des étudiant·es de master 1. Des étudiant·es sur contrats (contrat région) ont été associé·es à la préparation des activités et à l'organisation de ces journées qui ont permis aux étudiant·es de découvrir les locaux et les différents services et partenaires de la formation. La dimension ludique des activités proposées a permis aux étudiant·es de faire connaissance et de tisser des liens. Le bilan de cette journée d'intégration est positif même si les organisateurs constatent l'absence d'un certain nombre d'étudiant·es. La préparation des prochaines journées JIVE devra prendre en compte cette difficulté, en analyser les raisons afin de faire en sorte que les étudiant·es puissent bénéficier de cette journée.
- La réalisation et distribution d'un guide d'accueil à la rentrée pour les étudiant·es et fonctionnaires stagiaires de l'Institut. Ce guide a pour finalité de présenter l'institut et de donner accès à toutes les informations utiles et services administratifs que propose l'INSPE l'institut en direction des étudiant·es.

Susciter, promouvoir un sentiment de communauté et d'appartenance :

Le développement d'un sentiment d'appartenance et de communauté des étudiant·es de l'INSPE est un enjeu fort des prochaines années et les obstacles que rencontre cette perspective sont importants. En effet, les étudiant·es qui débutent leur formation à l'INSPE à l'entrée du M1 ont peu de temps pour investir une vie collective au sein de l'institut : la formation qui ne dure que deux années est lourde et exigeante et se déroule en partie en alternance avec des périodes de stage en M1 et tout au long du M2. La préparation d'un concours de recrutement sélectif en M2 alimente souvent un sentiment de concurrence entre les étudiant·es qui nuit à leur bien-être et favorise le stress et parfois leur décrochage du master. Par ailleurs, les étudiant·es de la mention second degré ne suivent qu'une partie de leur formation au sein des sites INSPE, ce qui limite les contacts et les échanges entre les étudiant·es des différentes mentions du master MEEF. Cela représente un frein à la constitution d'une culture commune de référence partagée par l'ensemble des étudiant·es et qui est pourtant un des objectifs de ce master. Pour y remédier, l'institut s'appuie sur les leviers suivants :

- Le recrutement d'animateurs de vie étudiante : l'INSPE recrute depuis 2 ans parmi ses étudiant·es des animateurs (contrats région) dans chacun des sites de formation. Ces derniers sont chargés de l'animation de la vie étudiante au sein des sites et notamment de proposer et d'organiser des activités sportives, culturelles et d'entraide aux étudiant·es de leur site.
- Le soutien à la création d'association étudiante sur les sites. En 2022-2023, 2 associations étudiantes se sont créées et ont bénéficié d'un soutien logistique et financier de l'institut. Une 3e est en cours de constitution.

L'investissement et l'énergie déployés par ces animateurs et par les étudiant·es investi·es dans les associations ont permis l'organisation d'événements et progressivement développé une vie étudiante dans les sites. Néanmoins, la participation et les réponses des étudiant·es aux sollicitations et propositions qui leur sont faites s'inscrivent nécessairement dans un temps long et ne sont pas tout de suite à la hauteur des efforts déployés par les uns et les autres. C'est pourquoi il nous paraît important de continuer à soutenir fortement la présence des animateurs et des associations étudiantes sur les sites afin d'engager dans la durée les changements qui ont commencé à s'opérer ces dernières années.

AXE 2 : ASSURER LA PROXIMITÉ ET LE QUOTIDIEN DE LA VIE ÉTUDIANTE

Multiplier les espaces vie étudiante, les équipements, faciliter les accès :

- L'INSPE s'est engagé dans l'aménagement d'un lieu de vie dédié aux étudiant·es dans chacun des six sites de formation. Un tout dernier espace « le PC » vient d'être inauguré sur le site de Villeneuve d'Ascq. Tous ces espaces ont été aménagés avec le souci de permettre aux étudiant·es de se restaurer (tables et micro-ondes), de se reposer (fauteuils), de pouvoir échanger entre eux et de pouvoir se détendre (achat de Babyfoot, de jeux de société et de jeux anciens).
- Si tous les sites ont désormais un espace étudiant dédié, la question de la restauration se pose néanmoins pour les sites d'Outreau, Valenciennes et de Gravelines qui ne disposent pas de restaurant universitaire. Des solutions sont à l'étude (achat de davantage de micro-ondes, recours à des Food trucks,...). Des réponses seront à apporter à ces difficultés dans les années à venir.

Promouvoir la santé étudiante, le bien- être, la prévention, l'accès aux ressources culturelles :

Malgré l'engagement au quotidien des sites de formation dans la mise en place de services et d'activités variées en direction des étudiant·es autour de l'action culturelle, du développement durable, des activités sportives ou encore du bien-être, les étudiant·es de l'INSPE qui suivent leur formation hors de la métropole lilloise se sentent défavorisés par rapport aux autres étudiant·es de l'Université de Lille. En effet, seul·es nos étudiant·es qui suivent leur formation sur le site de Villeneuve d'Ascq ont la possibilité d'accéder aux services offerts par le SUMPPS et par le SUAPS. Les étudiant·es des sites de Douai, Arras, Valenciennes, Outreau et Gravelines ne logent pas en métropole lilloise et n'ont généralement pas le temps ni les ressources qui leur permettraient de se déplacer pour bénéficier des services de santé, des activités sportives et culturelles offertes par l'Université de Lille qui se situent quasi exclusivement sur le territoire de la métropole lilloise.

Cette situation est fortement inégalitaire et est vécue négativement par les étudiant·es de ces sites situés hors métropole lilloise. L'INSPE a cherché à réduire ces inégalités d'accès par divers leviers :

- Le financement sur fonds propres d'une activité sportive proposée aux étudiant·es des sites d'Arras, de Douai, d'Outreau et Gravelines.
- Le financement par le biais de la CVEC d'un atelier de sophrologie pour les étudiant·es du site de Douai.
- L'achat par le biais de la CVEC de cartes C-Art pour les étudiant·es afin de rendre gratuite l'entrée de certaines ressources muséales de la région.

Malgré ces efforts, les étudiant·es ne sont pas satisfait·es. Ils souhaiteraient notamment avoir plus de possibilités de choix afin d'avoir un accès plus large notamment à des activités et des équipements sportifs. Ils proposent, par exemple, d'obtenir la possibilité de participer à l'offre des universités de proximité (Artois, UPHF, ULCO). Cette piste possible sera à l'étude pour les années à venir.

AXE 3 : PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉMANCIPATION

Outre l'accueil et l'accompagnement des étudiant·es en situation de handicap, l'institut s'est engagé contre la précarité menstruelle en mettant à disposition des étudiant.e.s des protections périodiques sur tous les sites de formation.

La distribution gratuite de la carte Pass C'Art contribue parallèlement à favoriser l'accès à la culture de nos étudiant·es les plus modestes.

Enfin, l'INSPÉ propose depuis quelques années, grâce à un soutien de la CVEC, un accès gratuit à la certification du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1). En effet, le coût de cette certification reste un frein pour les étudiant·es alors que celle-ci est obligatoire pour le concours du professorat des écoles. Pour soutenir les étudiant·es les plus modestes, l'INSPE propose gratuitement une formation au PSC1 aux étudiant·es inscrit·es dans la mention premier degré MEEF sur ses six sites de formation.

Ces dispositifs seront reconduits dans les prochaines années.

AXE 4 : INITIER DE NOUVEAUX MODÈLES, ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Accroître la gouvernance étudiante, la participation, la co-construction et l'évaluation par les étudiant·es :

- La mise en place des commissions vie étudiante (CVE) dans chacun des sites de formation et de la commission vie étudiante de l'Institut (CVEI) participent pleinement à la volonté de développer la gouvernance et la participation étudiantes au sein de l'institut. Une CVEI se tient chaque année en décembre. Elle est préparée en amont par les délégué·es qui font un travail de recueil des ressentis et des demandes des étudiant·es de leur site quant à leur formation et la vie étudiante. Les présentations des délégué·es et les débats au cours des CVEI sont riches. Un compte-rendu est envoyé à l'ensemble des étudiant·es et des personnels. Cette année, il est prévu d'organiser une deuxième CVEI qui se déroulera en fin d'année ceci afin d'avoir un retour plus large des étudiant·es sur l'ensemble de l'année universitaire.
- Les délégués de la CVEI ont procédé en novembre à l'élection de la directrice-adjointe étudiante de l'INSPE. Sa participation au conseil étudiant et aux travaux des commissions devrait permettre de faire davantage entendre la voix des étudiant·es de l'INSPE au sein de l'université dans les années futures.

Malgré cette volonté affichée depuis 2020 et inscrite dans le règlement intérieur de l'INSPE et l'implication et le sérieux des étudiant·es qui s'engagent dans ces nouveaux dispositifs de gouvernance étudiante, force est de constater que la participation des étudiant·es reste faible (peu de candidats aux élections de délégué·es, taux de participation aux élections de l'ordre de 3% des étudiant·es). La création de dispositifs ne suffit donc pas à susciter l'implication de l'ensemble des étudiant·es. L'enjeu de ces prochaines années sera par conséquent de mieux comprendre le désengagement et la mise à distance que montrent un grand nombre d'étudiant·es afin de trouver les leviers pour y faire face.

- Des conseils de perfectionnement seront généralisés : chaque mention mettra en place un conseil préparé en amont par des pré-conseils de perfectionnement à l'échelle des parcours de formation et des sites. Ces pré-conseils et conseils permettront de faire évoluer positivement les maquettes de formation. Une liste d'indicateurs statistiques et d'éléments issus de notre enquête annuelle d'évaluation des formations sera portée à la connaissance des membres des pré-conseils et des conseils afin de permettre l'objectivation des caractéristiques de nos étudiant·es et de leur ressenti concernant la formation.

L'enjeu des prochaines années sera de construire l'articulation et la mise en dynamique de ces différents dispositifs de gouvernance et d'évaluation étudiantes afin d'éviter le risque de la superposition et de faire en sorte qu'ils contribuent chacun de manière spécifique à la perspective commune d'améliorer la formation et la vie étudiante au sein des quatre mentions du master MEEF et des six sites de formation de l'INSPE.

SDVE

Institut universitaire de technologie (IUT)



L'IUT de LILLE accueille environ 3600 étudiant.es sur quatre sites actuellement : Villeneuve d'Ascq (Campus Scientifique et le Recueil), Roubaix & Tourcoing. Le site du Recueil, départements Chimie & GMP, sera déplacé sur le campus Cité Scientifique à la rentrée 2024. La récente fusion des trois IUT A, B et C, devenus IUT de LILLE, a de facto ouvert des axes prioritaires.

MIEUX CONNAITRE & RASSEMBLER LES ÉTUDIANT.ES & LES ACTEURS DE LA VIE ÉTUDIANTE DES SITES DE L'IUT

Mieux connaitre & rassembler les étudiant.es & les acteurs de la vie étudiante des sites de l'IUT.

Les sites dépendent de deux BVEH, CS & Roubaix-Tourcoing, récemment ouvert. Les sites de Roubaix, Tourcoing et du Recueil sont également expérimentaux pour le projet SAVE, Service d'appui et de valorisation étudiante. Deux étudiant.es par site ont ainsi des missions d'écoute, d'information et d'orientation vers les différents services de l'université ou de ses partenaires en fonction des besoins exprimés par leurs pairs. Ils sont suivis par le responsable du projet SAVE. Enfin, depuis trois ans, un « ambassadeur » vie étudiante sert de relais entre les différents campus de Roubaix-Tourcoing et les partenaires de ces villes. Les services de la scolarité des trois sites sont également des relais essentiels auprès des étudiant.es. Une priorité s'est donc imposée, celle de rencontrer, de mettre en relation et de connaitre les acteurs de la VE des trois sites.

Cet axe sera développé lors des prochains mois avec notamment : la mise en place régulière de visio & réunions. Un moment d'échange inter sites avec les associations est également envisagée. Une harmonisation des pratiques est nécessaire : création d'une Fédé, d'un BDA et d'un BDS pour Roubaix et Tourcoing (attribution d'un budget vie étudiante à chacun des trois sites dès 2024 afin d'aider à la réalisation de projets étudiants) ; réalisation d'un mémento des aides & services avec une personnalisation par site ; participation collective à des événements universitaires tels que MixCité ou propres à l'IUT comme la Coupe de France des IUT, la régate des IUT ou encore le gala de l'IUT ; développement des actions avec les partenaires culturels et associatifs des trois villes.



AMÉLIORER LE QUOTIDIEN ET LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANT.E.S

Les sites de l'IUT ont chacun des besoins différents en termes d'aménagement et de quotidien. Les AAP CVEC offrent l'opportunité de réaliser des projets afin d'améliorer les espaces de restauration et les espaces extérieurs des différents sites. Certains projets tels que l'installation de distributeurs de protections hygiéniques ou de tables & matériel de sport au Recueil ont été réalisés. Pour le campus Cité Scientifique, l'accent est mis sur les espaces de restauration, inexistants actuellement. Un aménagement est donc en cours autour de l'espace sandwich CROUS. Un autre projet, transformation d'un hémicycle, en espace modulable cours/restauration, est prévu avec des cofinancements. Une enquête quant aux besoins et idées des étudiant.es sur la restauration est prévue sur les trois sites. Enfin, un espace de déjeuner extérieur et l'aménagement d'un patio avec des fruitiers et composteur sont prévus sur la CVEC 2023. A Tourcoing, l'aménagement d'un espace extérieur pour les étudiant.es est également prévu sur la CVEC 2023 avec notamment la mise en place de tables de pique-nique (terrasse) et une végétalisation type « fruitière ».

Pour 2024, l'objectif est de poursuivre l'amélioration des lieux de vie des étudiant.es avec la construction d'un « container espace asso » sur l'emplacement du nouveau bâtiment chimie-GMP, la rénovation de salles de travail. Lors des rencontres avec les étudiant.es, un appel à projet a d'ores et déjà été lancé pour anticiper sur le prochain AAP CVEC.

L'autre axe est de développer davantage les interventions sur site des services de santé et d'impliquer les associations des sites pour des projets de prévention, d'information sur des sujets tels que les addictions, le harcèlement.

L'objectif est aussi, en partenariat avec les acteurs locaux et les associations, de développer les initiatives culturelles. Amorcées déjà grâce au BDA de CS, la création de deux autres BDA permettra d'atteindre cet objectif tout en créant des liens entre les trois BDA & en obtenant un agrément universitaire pour bénéficier de lieux pour des événements. Enfin, la mise en place d'actions tournées vers le développement durable se développe avec des machines à café avec capteurs d'écocup, la mise en place de fontaines à eau, de poubelles de tri sélectif à l'extérieur. Les étudiant.es sont sensibilisé·es notamment grâce aux formations suivies par les associations.

LUTTER CONTRE LES DISPARITÉS & LES EXCLUSIONS

Un suivi particulier des étudiant.es en situation de précarité est nécessaire et la création d'un « memento » avec des numéros d'urgence et les coordonnées de service facilitera ce suivi. Les étudiant.es SAVE présents sur trois sites ont un rôle à jouer également pour repérer, accompagner et guider les étudiant.es en difficulté.

Mettre en place une permanence avec assistante sociale et infirmière est un besoin. Ce service est prévu avec le BVEH Roubaix-Tourcoing dans le bâtiment LEA. Pour CS, une telle permanence est demandée car malgré la proximité des services sur CS, les étudiant.es souhaitent avoir la possibilité de rencontrer plus facilement les différents acteurs santé & social. Des référents handicap ont été désignés sur les sites afin d'accompagner les étudiant.es en situation de handicap. Ils servent de relais auprès des BVEH, des chefs de département et d'associations comme Handifac.

Les formations suivies par les associations et les enseignants, violences sexuelles et sexistes, transidentité, sont importantes et sont à poursuivre. Une intervention de la maison de la médiation autour du thème du harcèlement et à destination des étudiant.es est sollicité par les responsables de formation qui n'ont pas les outils & connaissances pour aborder ces situations.

Enfin, le suivi des étudiant.es en exil se poursuit avec les chef.fes de projet développement durable et responsabilité sociales avec le réseau local d'aide. Au niveau de Roubaix & Tourcoing, la possibilité de récupérer des logements type internat en hébergement d'urgence est envisagée afin de lutter contre la précarité de ces étudiant.es.

ACCOMPAGNER & VALORISER LES PROJETS ÉTUDIANTS

Le nouveau règlement des études de l'IUT prévoit une bonification pour les étudiant.es investi.es dans une association ou dans la vie institutionnelle de l'IUT. Le dossier de validation pour cette bonification est en cours d'élaboration. Chaque projet ou initiative étudiante est accompagné et cadré notamment par rapport aux événements festifs, sportifs. Les formations obligatoires par rapport à l'agrément universitaire sont suivies et aident les responsables des associations dans la gestion des événements. La gestion d'une asso et d'un budget et une formation sur la transidentité sont des formations qui pourraient venir compléter l'accompagnement des étudiant.es investis.

Une aide est apportée pour trouver les financements et monter les dossiers, FSDIE, CVEC, IUT, Fondation des IUT, CoDac. Un des axes de ce point est de permettre à chacun de concrétiser ses projets, qu'ils soient tutorés, associatifs ou personnels en créant et en confortant les liens avec les différents acteurs de la vie associative de l'université, les acteurs de l'IUT, les partenaires locaux.

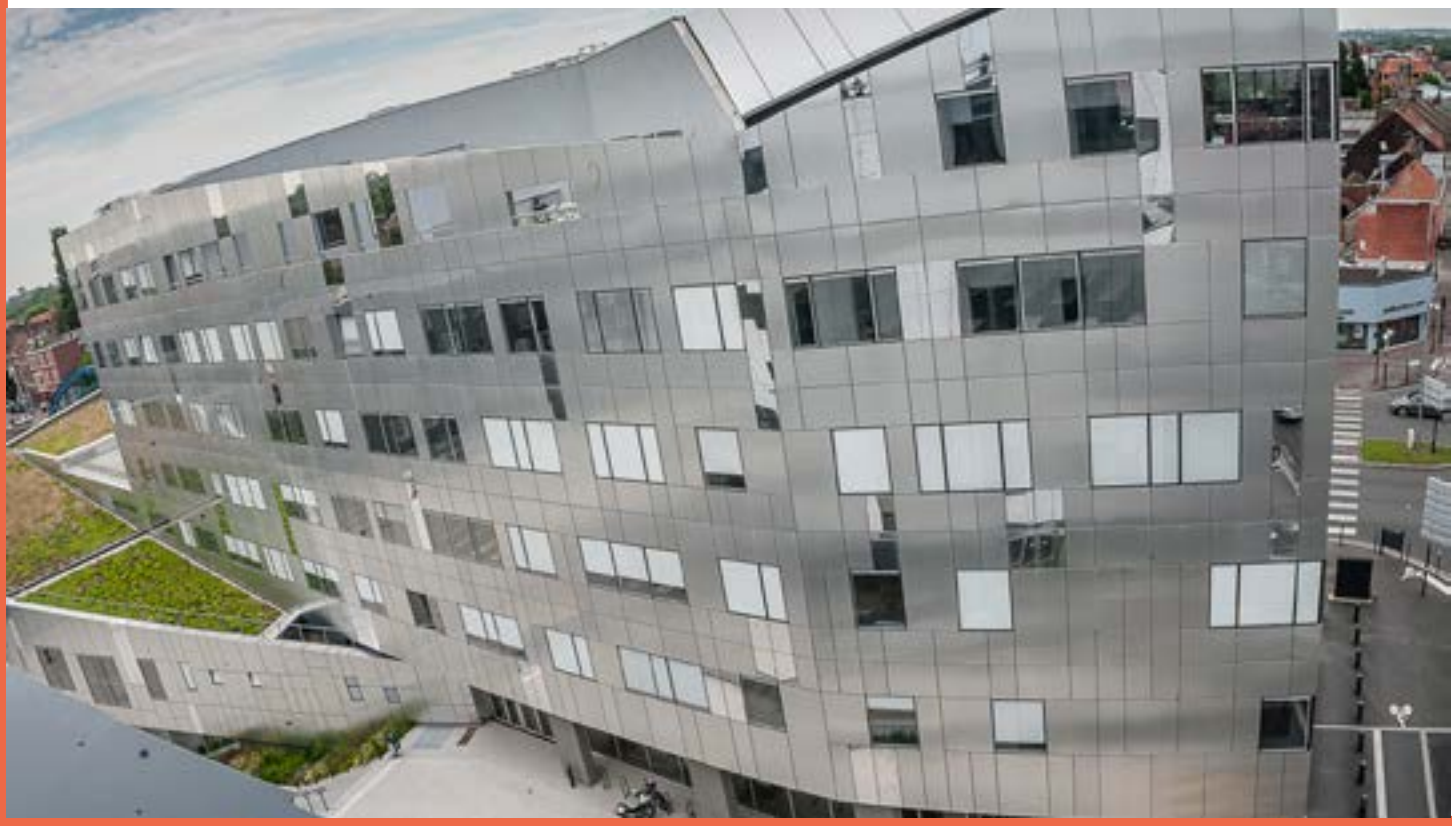
Mutualiser les partenaires & les acteurs liés aux trois sites permettra aux associations de mener des projets de plus grande envergure et à destination de davantage d'étudiant.es. Enfin, une des missions en cours est axée sur l'obtention des agréments pour les associations des sites de Roubaix et de Tourcoing. Outre les associations existantes, BDA, BDS & FEDE vont être créées et seront accompagnées dans cette création et dans la demande d'agrément auprès de l'université. Cette démarche permettra aux associations de demander des financements, de pouvoir utiliser les infrastructures sportives et culturelles de l'université et surtout d'intégrer le réseau des associations de l'université. Ce projet est mené en étroite collaboration avec les BVEH.



SDVE

Faculté des langues, cultures et sociétés (LCS)

Faculté des Langues, Cultures & Sociétés | Université de Lille



Le développement de la vie étudiante est un axe prioritaire pour la Faculté Langues, Cultures et Sociétés. A ce jour, le nombre d'associations agréées est très faible (Adeli, Genau, L'Arabe et le Monde), ainsi que le nombre de projets déposés pour financement par les associations et les étudiant-e-s de la faculté. La création et la re-création d'un certain nombre d'associations, leur accompagnement dans leurs projets, l'incitation à ce que les étudiant·es de la faculté conçoivent et mettent en œuvre davantage de projets sont autant d'objectifs centraux pour une faculté de création récente comme la FLCS. C'est une condition première dans l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la faculté et à l'université et dans l'enrichissement de la vie étudiante en son sein.

METTRE L'ÉTUDIANT·E AU CŒUR, INFORMER, IMPLIQUER, FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE

La FLCS prendra toute sa part dans l'accueil des primo-arrivant·es dans le cadre des JIVÉ, concrètement en déclinant, dans les divers supports existants (RS, site) et envisagés (appli étudiante, agenda), les informations spécifiques à notre composante.

En termes d'information, depuis l'arrivée d'un personnel à temps plein sur la fonction communication, la Faculté a commencé à produire un certain nombre de capsules vidéo courtes, centrées sur l'étudiant·e (témoignages), et continuera dans cette voie.

La création d'une boucle d'information Whatsapp à destination des associations étudiantes de la composante pourra être un moyen de s'assurer d'une diffusion efficace de l'information en prévision des événements type Jivé, Summer Break, MixCité.

En termes de développement du sentiment d'appartenance, la faculté favorisera l'organisation d'ateliers artistiques et culturels communs au personnel et aux étudiant-e-s, à l'instar de ce qui sera pratiqué dès cette année avec le Collectif Renart. Un nouvel équipement, l'espace scénique The Globe, favorisera la multiplication d'initiatives de ce type (ciné-club, club de théâtre, chorale).

La faculté LCS sera collaborateur et contributeur au futur tiers-lieu à Roubaix, dont l'émergence serait propice à la mise en place de projets d'animation associative, culturelle et sportive du campus roubaisien. La faculté vient de mettre en place, en complément des dispositifs existants (commission FSDIE, co-financement CROUS) un dispositif d'aide financière aux projets tutorés dont il est escompté qu'il forme un levier fort d'incitation à l'initiative étudiante.

En termes de valorisation des parcours étudiantes, la faculté projette de mettre en œuvre dans toutes les mentions et parcours de Master portés par la composante des cérémonies de remise de diplômes qui devront constituer un temps fort de la vie étudiante et l'occasion de resserrer les liens avec les alumni et partenaires.

ASSURER LA PROXIMITÉ ET LE QUOTIDIEN DE LA VIE ÉTUDIANTE

Les aménagements d'espaces de vie et de convivialité étudiante seront poursuivis, en lien avec la vice-présidence, la Commission d'aménagement de campus Pont de Bois et la commission CVEC. Le futur tiers-lieu à Roubaix fera partie de ce dispositif. Il faudra également mieux faire connaître les dispositifs existants (la maison de l'étudiant à Pont de Bois, les salles de travail et de détente dans les différentes bibliothèques départementales, la Petite Parenthèse à Pont de Bois), en concertation avec les composantes des sites de Pont de Bois et de Villeneuve d'Ascq.

Sur le modèle de l'atelier de chants de Noël nordiques déjà mis en œuvre, la faculté promouvra les initiatives étudiantes à vocation (inter-)culturelle et sportive, avec l'appui du SUAPS.

L'accompagnement des étudiant-e-s et de leurs associations dans les diverses démarches nécessaires à la multiplication de projets étudiants fera l'objet d'une attention particulière de la part de la faculté et constituera un axe prioritaire pour sa vice-doyenne Vie étudiante, notamment en termes d'accompagnement, avec les BVEH, dans les démarches d'agrément et de dépôt de projets FSDIE.

Sur le volet culturel, tout sera mis en œuvre pour que l'espace scénique The Globe fasse office, pour les étudiant·es de la FLCS et du campus de Pont de Bois, de catalyseur de projets collectifs. Les appels à projets au sein de la composante incluront, qu'ils soient destinés aux équipes pédagogiques ou aux étudiant·es, la conception de projets à vocation culturelles (visites de musées, séjours culturels, spectacles).

Sur le volet des transitions, la FLCS s'appuiera sur des dispositifs déjà mis en œuvre au sein de la faculté (aménagement d'espaces potagers, de jardins, de terrasses, de patios) pour mettre en œuvre, en lien avec la DDRS et les associations étudiantes dédiées, des expérimentations (plantation d'arbustes, d'arbres et de fleurs, végétalisation des circulations) de façon à améliorer le cadre de travail, à faciliter les projets partagés de ce type entre personnel et étudiant-e-s et à générer, avec les composantes riveraines de la FLCS, une dynamique commune (exploitation du parc à Pont de Bois, de la terrasse et des espaces extérieurs à Roubaix).

PROMOUVOIR L'INCLUSION, LA SOLIDARITÉ ET L'OUVERTURE

En collaboration avec les autres facultés sur le campus Pont de Bois et avec la commission d'aménagement de campus, nous développerons un plan du campus adapté aux personnes ESH. Nous projetons également de développer le prêt du matériel adapté à différents handicaps.

Avec l'aide des différentes instances du BVEH et d'autres acteurs extérieurs, nous œuvrerons à l'ouverture d'une épicerie solidaire sur le campus de Roubaix.

Avec les composantes des deux campus et en lien avec la vice-présidence, les chargés de mission et les services concernés, nous œuvrerons à l'organisation des conférences et des temps d'échange sur les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles.

Étant donné le nombre conséquent d'étudiant·es en exil accueilli·es au sein de notre composante, nous agirons en soutien des services dédiés pour mieux accompagner ces étudiant·es et valoriser leurs parcours exemplaires.

En termes d'accompagnement, la faculté a récemment adopté un dispositif d'aide à la mobilité complémentaire des dispositifs existantes et pour lequel le critère social a été retenu comme premier. Nous œuvrerons donc à aider les étudiant·es à s'en saisir, tout en veillant à leur bonne information sur les autres dispositifs existants, de façon à réduire le non-recours. En cohérence avec la politique établissement, nous nous attacherons à promouvoir une nouvelle régulation de l'emploi étudiant qui permette l'accès à des emplois tout à la fois valorisants, rémunérés avec ponctualité, sur des durées de contrat plus longues et compatibles avec la réussite.

INNOVER, INITIER DE NOUVEAUX MODÈLES, ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

La faculté projette de mettre sur une pied une commission Vie étudiante spécifique à la faculté, à laquelle prendraient part les élu·es des conseils de faculté et de départements, les membres étudiant·es des conseils de perfectionnement, les étudiant·es FLCS élu·es au sein des conseils centraux et les responsables associatifs. L'objectif est, conformément aux orientations du SDVE, de stimuler la participation étudiante à la vie de la faculté et aux instances étudiantes de l'établissement, notamment le Conseil étudiant, de faciliter les échanges et retours d'expériences entre étudiant·es et de constituer un réseau de relais étudiants informés du mode de fonctionnement de la faculté et de l'établissement. L'instauration d'une telle instance de coordination et de coopération permettre à la faculté de jouer pleinement son rôle en termes d'accueil, d'accompagnement et de formations des élu·es et responsables associatifs étudiants. En cohérence avec l'une des orientations contenues dans le SDVE, la faculté se dotera d'un réseau de référents de promo pour favoriser des communications descendantes, ascendantes et transverses entre les étudiant·es, la faculté et l'établissement.

Des commissions similaires en termes de composition devront être mises en place à l'échelle des campus, de façon à faciliter l'interconnaissance de tous les acteurs et la conception en commun dépassant le périmètre des composantes.

Parmi les projets jugés prioritaires par la faculté en termes d'innovation sociale, il s'agira de faire émerger des initiatives permettant des coopérations et des cocréations avec les milieux artistiques, en lien avec la direction de la culture.



SDVE

Polytech **Lille**

POLYTECH LILLE | Université de Lille



La Vie Etudiante de Polytech Lille s'organise principalement autour de son BDE, structure associative qui fédère les activités extra-scolaires des étudiant·es de l'école. Le BDE de Polytech Lille est constitué d'une quarantaine de membres qui organisent la vie associative de l'école. L'École met à la disposition du BDE des locaux et les moyens nécessaires à son bon fonctionnement (subvention, participation financière à divers événements). Le BDE assure la tutelle de 24 clubs (nombre qui peut varier annuellement) qui rassemblent plus de 420 cotisant·es et animent la vie étudiante de l'École (sport, musique, mécanique, robotique, vidéo, langues...). Le BDE les accompagne dans la réalisation de leurs projets et on peut constater que la plupart des clubs prennent de l'ampleur d'année en année. Par exemple le Fanfare est actuellement en partenariat avec le club de basket de Villeneuve d'Ascq ou encore la SONO qui fait de plus en plus de représentations extérieures à Polytech. Le BDE aide également l'administration de l'école dans la réalisation de leurs projets comme, par exemple, le déploiement de la dynamique compost à Polytech, l'accueil et les visites lors des journées portes ouvertes ou encore de la journée d'immersion des lycéens.

Depuis plus de 15 ans, le Président du BDE devient « Conseiller élève auprès de la direction » à l'issue de son mandat. Il fait ainsi partie intégrante de l'équipe de direction de l'École. À partir de 2023, ils seront 2 conseillers élèves au sein de l'équipe de direction pour assurer une meilleure continuité des échanges.

En 2016, sous l'impulsion du Conseil d'administration de l'École, l'association PULCE a été créée et a obtenu en 2019 le label de Junior Initiative. PULCE s'appuie sur les moyens techniques de l'École. Par ailleurs, l'Association des ingénieurs (AI), hébergée dans l'École, est très active et organise régulièrement des manifestations d'ampleur et de portée variables permettant à nos élèves de rencontrer les acteurs du monde professionnel (Pauses Ingé, simulation d'entretiens, OpenSmall, OpenStages...).

La FEdération Des Elèves du Réseau Polytech (FEDERP) fédère l'ensemble des activités communes et les rencontres des étudiant·es du réseau Polytech. Des réunions ont lieu mensuellement entre le Président de la FEDERP et son bureau et la direction de la fondation Polytech et le coordinateur du réseau Polytech. Chaque année, la FEDERP tient une assemblée générale consacrée à un thème particulier. Elle est aussi à l'initiative de l'organisation d'évènements à l'échelle du réseau Polytech (rencontres sportives, Polynightwork, Poly'RSE, Participation réseau au Téléthon, etc.). La FEDERP travaille à la diffusion de bonnes pratiques de la vie étudiante en particulier pour la gestion des associations étudiantes. Elle est aussi à l'origine d'éléments de réflexion thématique portés à la connaissance des directeurs des écoles (ex : enquête VSS réseau, réflexion DDRS).

En ce qui concerne l'accueil et l'intégration des nouveaux élèves, ils sont tous accueillis dans le cadre de 3 réunions plénières de rentrée (rentrée PeiP1, rentrée première année du cycle ingénieur et apprentissage). Au cours de ces réunions animées par la direction sont présentés l'école et son fonctionnement ainsi que les modalités communes des cursus. Le directeur expose à cette occasion les règles de vie en vigueur à Polytech Lille. Un kit de rentrée est distribué à chacun des nouveaux élèves qui sont ensuite accueillis dans les formations pour une présentation des aspects spécifiques. Dans la semaine suivant la rentrée, les différents services utiles à l'étudiant·e (internes au campus et externes) viennent à leur rencontre à l'occasion d'une « Journée Vie Étudiante ». Une cérémonie de rentrée est enfin organisée fin septembre à destination des parents des élèves de première année PeiP et de première année du cycle ingénieur. Les élèves étrangers bénéficient en plus d'un accueil spécifique organisé par le service des relations internationales, mais également par le BDE. Le directeur rappelle régulièrement à l'ensemble des élèves et plus particulièrement aux membres du Bureau des Élèves les attentes intangibles de l'école en matière de comportement et de respect des biens et des personnes avec mention particulière explicite au respect de la loi concernant l'interdiction du bizutage.

Au sein du BDE spécifiquement, différents pôles (communication, international, intégration & événementiel …) existent et il est à noter la présence d'un pôle dédié DDRS/prévention des risques avec deux élèves ingénieurs référents qui mettent en place des actions éco-responsables et de prévention : ils vérifient tous les actes du BDE pour qu'ils respectent les valeurs DDRS de l'école.

- Formation PSC1 des étudiant·es volontaires (BDE + clubs, environ 40 élèves formés en 2022),
- Formation et mise en place de responsables VSS et établissement d'une charte,
- En partenariat avec l'université et Spiritek, actions de sensibilisation et de prévention (alcool, drogues …),
- Communication sur les réseaux sociaux (GHB, rentrer seul.e le soir (projet de copiétonnage (ébauche non réalisée à ce jour), VSS …),
- Partenariat avec « Les jardins de Cocagne » (+ de 20% de remise sur les paniers pour les boursiers) : proposer des fruits et légumes de saison et bio, provenant pour la plupart d'une production locale et livrés directement à Polytech. Privilégier au maximum le circuit court d'exploitation maraîchère biologique à vocation d'insertion sociale et professionnelle.
- Journée DD (activités avec la Faculté des Humanités),
- World Clean Up Day,
- Ateliers DIY,
- Collecte de denrées/produits d'hygiène,
- La mode upcyclée (au Fabricarium, le Fablab de l'école),
- Distribution de bouchons d'oreille et de préservatifs donnés par Spiritek et des éthylotests,
- Production d'éco-cups,
- Polytech Roule pour le Téléthon, en lien avec AFM Téléthon, création de boites avec denrées non périssables pour les sans-abris, Movember, Sidaction, Journée de la Femme, Octobre rose…

Le BDE veut transmettre les valeurs de l'école aux étudiant·es et si on devait en citer certaines qui sont propres au BDE, elles pourraient être traduites par : cohésion, respect, partage, découverte, inclusion. La sécurité des étudiant·es lors des différentes actions est au cœur des préoccupations. Nous souhaitons nous rendre au maximum disponibles auprès des étudiant·es de l'école grâce à la présence de toutes les filières de Polytech au sein du BDE. Nous nous sommes engagés à accompagner au mieux tou·tes élèves-ingénieurs tout au long de notre mandat, aussi lors d'événements festifs en tous genres : Bowling, GALA, Laser-Game etc… Pour finir, le BDE est aussi bénéfique pour ses membres pour développer des compétences, parallèlement au cursus scolaire, comme la communication, l'organisation, le management etc… Par ailleurs, des fonds sont attribués au soutien de la vie étudiante. Pour la réalisation des projets de la vie associative, l'École verse une subvention annuelle de 23 000€, pour un budget total du BDE de l'ordre de 100 k€. Elle participe, par ce biais, au financement également des voyages pour les grands événements Réseau (tournoi interPolytech, trophée Polytech-Neige, Assises). Les frais de déplacement aux séminaires ou congrès tels que ceux proposés par le Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) sont également pris en charge. Les bilans financiers et budgets prévisionnels du BDE sont présentés chaque année au conseil d'administration de l'école.

Au-delà de ce que développe le BDE ou les clubs en matière de DDRS, l'école promeut aussi une politique de Transition Écologique et Sociétale dans la vie de ses étudiant·es par la mise en place :

- D'une rentrée climat obligatoire pour toutes et tous, pendant laquelle ils sont sensibilisé·es aux impacts de leurs actions en participant à la Fresque du Climat,
- Le Polytest, outil développé par le réseau Polytech pour mesurer la sensibilité des étudiant·es au développement durable,
- L'incitation à la valorisation des déchets alimentaires et leur transformation en compost grâce au partenariat avec les Alchimistes Hauts-de-France,
- La CREP, coupe de robotique des écoles primaires,
- La conférence Grand Public sur l'urgence climatique avec les Shifters,
- Le Challenge Energic,
- Les diverses aides accordées aux étudiant·es étranger·ères ou internes à Polytech pour leur mobilité,
- La journée « Vis ma vie d'élève ingénieur » ouverte aux terminales pour leur faire connaître l'école et les métiers d'ingénieur.
- Les Repair Café,
- Les ateliers DIY - Do it yourself.

Par le biais du service Admissions / vie étudiante, les étudiant·es bénéficient d'un accompagnement dans plusieurs domaines :

→ Logement : une convention d'hébergement a été établie entre le CROUS et l'école Polytech Lille. Ainsi, environ 140 logements de type studio sont réservés aux élèves du cycle PeiP et de 1ère année du cycle ingénieur.

→ Pratique sportive : les élèves ont accès à toutes les disciplines sportives proposées dans les différentes salles de sport du campus, en autonomie ou grâce à des animations faites par des étudiant·es spécialisé·es dans la pratique. Les sportif·ves de haut niveau sont accompagné·es afin de concilier études et sport.

→ Santé : Le centre de santé des étudiant·es (SUMPPS) avec son équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmières, assistantes sociales, psychologues...) permet à tout élève de bénéficier de consultations médicales généralistes ou spécialisées, et de soins infirmiers. Tous les élèves de 1ère année PeiP sont invités à un bilan de santé. Durant l'année universitaire, le centre organise des actions de prévention (les conduites addictives, la gestion du stress, l'aide à l'arrêt du tabac, l'information sur les IST, les violences sexistes et sexuelles...). Le relais handicap de l'université et les référents handicap de l'École assurent d'autre part l'accueil et le suivi des étudiant·es en situation de handicap ou connaissant des troubles de santé invalidants. Un contact est mis en place dès lors que les équipes pédagogiques et administratives ont connaissance d'une telle situation. Une évaluation des besoins et de l'accompagnement nécessaire est réalisée et coordonnée en partenariat avec les différentes structures de l'université (service examens, centre de santé...).

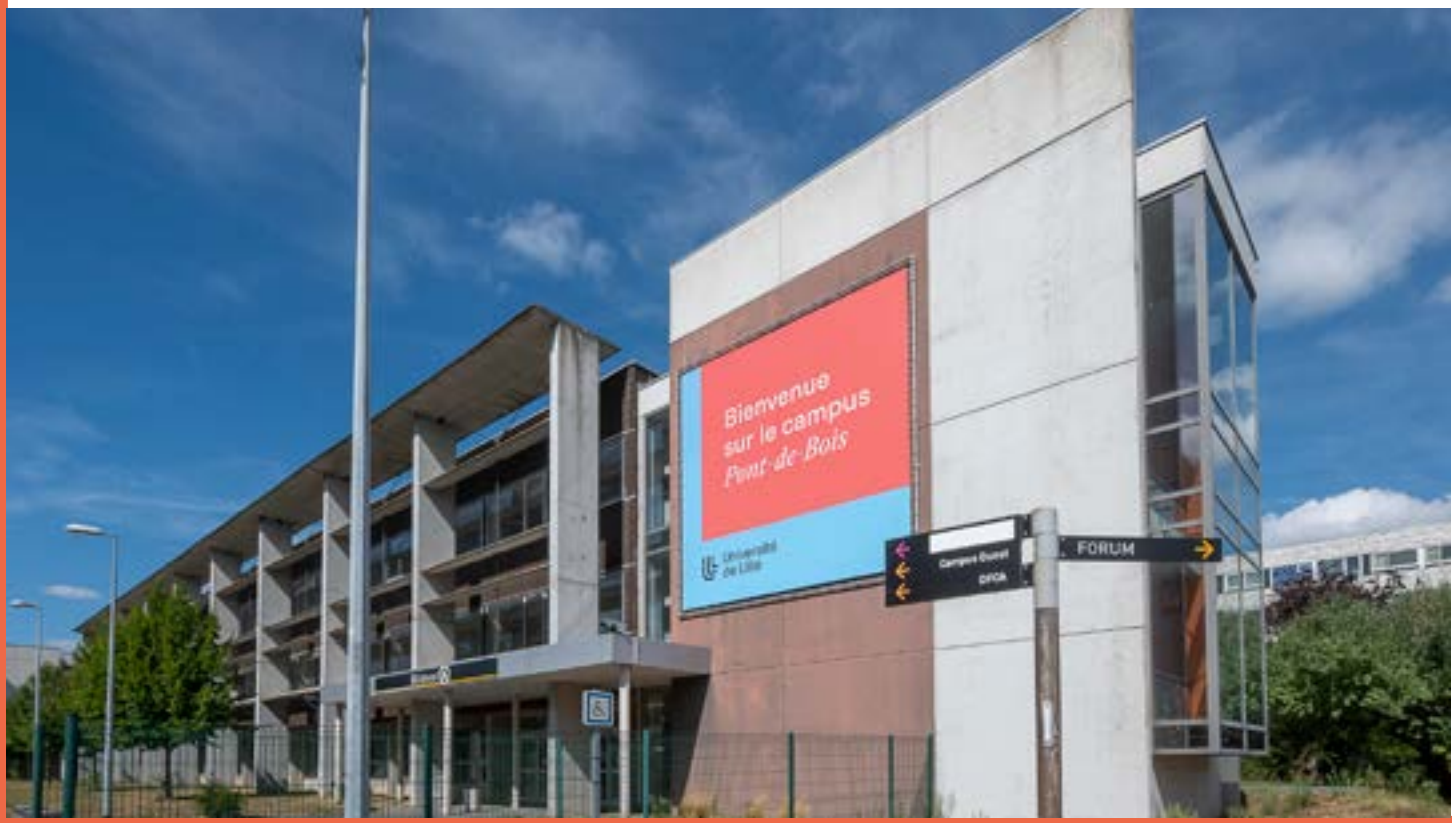
→ Orientation : le SUAIO, avec des chargés d'orientation et des conseillers d'orientation psychologues, permet à l'étudiant·e de recevoir si nécessaire des conseils sur son parcours de formation.

→ Polytech encourage et valorise l'engagement de ses élèves-ingénieurs pendant leur scolarité. Le réseau Polytech incite également à l'engagement des élèves-ingénieurs dans des activités bénévoles, au sein ou non d'associations dans des domaines variés. Les élèves participent ainsi au rayonnement de leur école à travers différentes manifestations. Ces engagements peuvent aussi contribuer à l'acquisition de compétences, de savoirs, de savoir-faire et de savoir être du futur ingénieur. A ce titre, Polytech Lille a fait le choix de reconnaître cet engagement via le SaD (Supplément au Diplôme), document officiel consignant les spécificités du parcours d'un élève-ingénieur : une rubrique « engagement étudiant » y figure qui permet à tout élève-ingénieur de valoriser son engagement associatif et/ou citoyen en demandant, via une application dédiée développée par l'école, la reconnaissance des compétences associées à son activité et leur corrélative consignation dans le SAD après validation par un processus école ad-hoc. A noter que les élèves peuvent par ailleurs obtenir le Label Engagement dans le cadre d'un dispositif de l'Université Lille.

SDVE

Faculté de psychologie, sciences de l'éducation et de la formation (PsySEF)

faculté PsySEF | Université de Lille



La faculté PsySEF (constituée des départements Psychologie et Sciences de l'Education et de la Formation) est principalement située sur le campus Pont de Bois, mais une partie du département SEF se trouve sur le campus Cité Scientifique, où sont essentiellement regroupées des formations relevant de la formation continue, accueillant un public adulte et étant en grande partie organisées à distance. L'intégration de ces personnels et de ces étudiant.e.s à la faculté, dans l'attente d'un regroupement du département SEF à Pont de Bois, est une question importante. Des dispositifs existent au sein de chaque promotion (semaines d'intégration en ligne), cependant il n'est pas certain que l'appartenance à un collectif relevant de la faculté soit effective, et il existe un risque que les étudiant.e.s concerné.e.s soient moins au fait de leurs droits.

Concernant les personnels et étudiant.e.s basé.e s sur le campus de Pont de Bois, l'identité de la faculté semble mieux perçue, mais cela reste toutefois partiel, notamment du fait d'une communication envers les étudiant·es qui reste à parfaire.

Le travail d'accompagnement de la vie étudiante se construit donc sur certains dossiers en coopération avec d'autres facultés (sur Pont de Bois, Humanités, FLCS, FaSEST ; sur Cité Scientifique, les bâtiments n'étant pas partagés avec une autre faculté, cette coopération est moins développée).

AXE 1 : L'ÉTUDIANT AU CŒUR : INFORMER, IMPLIQUER, FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE

Promouvoir les missions de la vice-doyenne Vie Étudiante, du ou de la vice-doyen·e étudiant.e, de la chargée de communication et des services de campus (BVEH, MDE) pour permettre de meilleures interactions et une meilleure circulation de l'information entre étudiant·es et acteur·trices de proximité. Il ne s'agit pas seulement d'assurer une diffusion descendante de l'information mais également ascendante (sur les projets étudiants). Pour ce faire, s'appuyer sur les outils développés par l'université (ENT, intranet, site, future application étudiante) mais aussi la communication institutionnelle sur les réseaux sociaux.

Permettre l'identification de la faculté, de ses missions et de son fonctionnement. Pour rendre lisible ce fonctionnement, en coopération avec la direction de la vie étudiante et les autres facultés, éditer une plaquette reprenant de façon simplifiée le rôle des diverses instances. Ceci devrait permettre d'accroitre la participation aux élections étudiantes.

Assurer une présence sur les événements : Jivé, MixCité, Summer Break, JPO, de la faculté et en partenariat avec les associations.

Sensibiliser les associations à leurs responsabilités dans l'organisation d'évènements festifs.

Accompagner les associations relevant de la faculté vers l'agrément le cas échéant et les financements FSDIE.

AXE 2 :
ASSURER LA PROXIMITÉ ET LE QUOTIDIEN DE LA VIE ÉTUDIANTE

Etudier les solutions d'accès à des salles de travail, de restauration, voire une autre salle vie étudiante (en plus de la petite parenthèse), dans le cadre de projets interfacultaires.

Dans le cadre facultaire, en lien avec la commission d'aménagement du campus et la MDE, rechercher des solutions pour l'accès des associations à un local, point pour le moment insoluble au niveau de la faculté du fait de la pénurie de salles.

Relayer la programmation culturelle, notamment celles du Kino et des autres associations présentes sur le campus, envisager des coopérations plus proches avec ces associations.

Faire connaitre aux étudiant.e.s et personnels le dispositif de Contrat d'Aménagement d'Etudes, afin de simplifier le quotidien des étudiant.e.s salarié.e.s, chargé.e.s de familles, engagé.e.s.

AXE 3 :
PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉMANCIPATION

Assurer une meilleure information des personnels (BIATSS et enseignants) sur les questions de santé, précarité, santé mentale : faire connaitre les sources d'information, les formations pour accompagner les étudiant·es.

Relayer et soutenir les actions du SUMPSS, les formations à l'égalité et à la prévention des VSS.

Réaliser en coopération avec les autres facultés une plaquette d'information sur les principales aides (santé, social, lutte contre le harcèlement et les VSS) et l'afficher dans des lieux où elles seront vues (espaces de circulation mais aussi porte intérieure des toilettes).

Permettre, en coopération avec les autres facultés et la communication centrale, une meilleure orientation sur le campus Pont de Bois, y compris pour les circulations des étudiant.e.s en situation de handicap, souvent rendues complexes, voire impossible, par la configuration du campus (la situation à Cité Scientifique est encore plus difficile).

Prendre en considération la faisabilité des plannings de cours et d'examen.

Coopérer avec les associations, actrices quotidiennes de la solidarité : associations de filière, associations promotrices du lien social sur les campus, associations directement engagées sur le terrain de la solidarité (épiceries solidaires, associations assurant des distributions de produits de première nécessité, associations accompagnant les exilé.e.s...).

AXE 4 :
INNOVER, INITIER DE NOUVEAUX MODÈLES, ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Faire vivre la commission étudiante, l'impliquer dans l'organisation d'événements.

En lien avec la référente "zéro carbone", promouvoir la sobriété écologique.

S'appuyer sur le service d'ingénierie pédagogique de la faculté pour soutenir des démarches pédagogiques innovantes.

SDVE

Faculté des sciences de la santé et du sport (UFR3S)

ufr3s Sciences de Santé et du Sport | Université de Lille



AXE 1 : INFORMER, IMPLIQUER, FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE

Mieux communiquer, mieux faire connaître

De nombreux dispositifs sont insuffisamment connus et appropriés par les étudiant·es

Actions effectuées :

- Stand d'information UFR3S pendant les JIVE.
- Affichage de ressources « santé et accompagnement » dans les toilettes des facultés.
- Diffusion d'un Padlet « vie de campus ».
- Stand d'information « vie de campus » pendant les Journées Portes Ouvertes.
- Stands « santé et accompagnement » à destination des étudiant·es.
- Permanence des services de l'université à destination des personnels.
- Pages « vie de campus » sur le site internet de l'UFR3S.
- Rubrique « vie de campus » dans le Flash Info (newsletter) de l'UFR3S.
- Recrutement d'étudiant·es en Contrat Etudiant Région, ambassadeurs de la vie de campus UFR3S.

En projet :

- Livret d'information à destination des personnels.
- Edition de fanzines mis à disposition dans des lieux stratégiques (cafétérias, BU santé, etc.).

Mutualiser, faire du commun, simplifier l'accès, penser et activer les modalités « guichet unique »

La lisibilité des missions de chaque service n'est pas toujours limpide, l'éparpillement géographique rend complexe le recours aux services pour les étudiant·es.

Actions effectuées :

- Simplification de la procédure de déclaration d'événements festifs étudiants, par un guichet unique (service vie de campus de l'UFR3S).

En projet :

- Création d'une « Maison des étudiant·es » sur le campus santé-sport, proposant un accès facilité aux services de l'université et de ses partenaires.
- Elargissement des permanences de proximité.

Susciter, promouvoir un sentiment de communauté et d'appartenance

L'appartenance identitaire des étudiant·es est fortement ancrée dans leur composante, voire leur formation. Mais le développement d'une communauté plus large et donc d'un sentiment d'appartenance plus vaste est seul à même de permettre une réelle densité des échanges entre disciplines, publics, générations, campus...

Actions effectuées :

Participation directe aux événements institutionnels, ou co-portage avec les associations étudiantes du campus (JIVE, MixCité).

Ouverture des événements organisés à la fois aux étudiant·es et aux personnels de tous les campus (bar à jeux du 16 janvier 23).

Organisation d'événements conviviaux sous des formats variés : soirées avec DJ, bar à jeux, soirées avec scène ouverte.

En projet :

Développement d'une identité « vie de campus UFR3S » déclinée de l'identité UFR3S.

AXE 2 : ASSURER LA PROXIMITÉ ET LE QUOTIDIEN DE LA VIE ÉTUDIANTE

Multiplier les espaces vie étudiante, les équipements, faciliter les accès

Multiplier les lieux appropriés pour les étudiant·es, qui permettent de créer du lien et du bien-être : pour boire un café, lire le journal, déjeuner confortablement, monter un projet, animer un atelier...

Actions effectuées :

- Mise à disposition de cocons de siestes (BU santé, BVEH santé, Faculté de Médecine).
- Elargissement de l'offre de restauration (food trucks).
- Aménagement de points de restauration (installation de micro-ondes supplémentaires, implantation de nouvelles tables de pique-nique).
- Création d'espaces de détente (terrains de pétanque, végétalisation d'espaces extérieurs).

En projet :

- Elargissement des horaires d'ouverture de la BU santé pendant l'été.
- Création d'une « Maison des étudiant·es » sur le campus santé-sport, qui proposerait une salle de restauration, une salle de répétition, une salle de sport.

Promouvoir la santé étudiante, le bien-être, la prévention

Promouvoir la santé étudiante.

Faire connaître, promouvoir l'offre de santé et sociale auprès de tou·tes les étudiant·es de l'Université de Lille par des actions de communication adaptées au public étudiant.

Actions effectuées :

- Affichage de ressources « santé et accompagnement » dans les toilettes des facultés
- Distribution de cartes santé aux JIVE (et dans les « welcome packs ») distribuées par les associations étudiantes

En projet :

- Affiche recensant les permanences des services de santé (au sens large).

Faciliter l'accès aux droits et aux soins des étudiant·es

Actions effectuées :

- Sensibilisation à la déclaration d'un médecin traitant en début d'année universitaire.
- Création d'une cellule d'accompagnement et de soins pour les étudiant·es en situation de psychotrauma.

Agir sur le bien-être des étudiant·es (projet transversal)

Actions effectuées :

- Dispositif DISCUSS de cohésion sociale déployé dans plusieurs facultés, à destination de différentes promotions d'étudiant·es.
- Création d'une Commission Ethique et Déontologie pour veiller au bon déroulement des stages des étudiant·es en santé.
- Rédaction d'une charte de bientraitance des étudiant·es en stage.

Développer les actions de prévention et de promotion de la santé, dans une démarche partenariale

Actions effectuées :

- Recommandations pour la prévention et la diminution des risques psychosociaux liés à l'accueil des nouvelles et nouveaux étudiant·es (lutte contre le bizutage, le binge drinking, les violences sexuelles).
- Journée d'information et de prévention sur le thème de la santé mentale.
- Stands d'information et de prévention lors de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA.
- Actions d'information et de prévention pendant la semaine de prévention du suicide.

En projet :

- Actions de prévention sur l'alcool, avec les étudiant·es relais santé.
- Escape Game de la CPAM, en collaboration avec les étudiant·es relais santé de l'université.

Promouvoir des activités physiques sportives et de bien-être

NB : les étudiant·es du campus santé – sport seraient les plus représenté·es dans les séances, selon le SUAPS.

Actions effectuées :

Organisation d'un événement sportif (course à pied, marche) en collaboration avec le CHU.

La culture au cœur du bien-être et du développement individuel et collectif

Actions effectuées :

- Expositions photos dans le salon de la BU santé.
- Cycle de projections-débats en collaboration avec le festival Séries Mania.
- Création d'un cercle littéraire associant étudiant·es et personnels de l'UFR3S.
- Mise à disposition de mangas à la BU Santé.

En projet :

- Représentation de pièces de théâtre.

Accompagner les différentes transitions, les mobilités, la vie associative

VIE ASSOCIATIVE

Il est indispensable de soutenir et conforter ces d'associations, de les accompagner dans leurs formations, et de leur permettre de fonctionner en réseau.

Actions effectuées :

- Formation *Sentinelles* offerte aux bureaux des associations du campus en début d'année universitaire.
- Organisation d'un séminaire de rentrée afin de présenter les évolutions règlementaires pour l'organisation d'événements festifs.
- Dons d'ordinateurs aux bureaux des associations en ayant exprimé le besoin.
- Mise à disposition des locaux facilitée pour les réunions associatives.
- Accompagnement dans les demandes de subventions FSDIE et CVEC.
- Mise à l'honneur de l'engagement associatif par l'une des expositions photos susmentionnées et une soirée festive à la Maison de la Photographie.

TRANSITIONS

L'université contribue au débat public en favorisant l'échange et la confrontation des savoirs, des approches culturelles et artistiques autour des questions de société.

Actions effectuées :

- Inscription du cycle de projections-débats susmentionné dans le thème « Les séries qui font la différence / Les différences qui font les séries » (religions, genre, égalité femmes-hommes, handicap).
- Sensibilisation aux enjeux écologiques (pollution marine) avec l'une des expositions photos susmentionnées, en collaboration avec l'association étudiante PULSE.
- Organisation d'événements dans le cadre du « mois de l'égalité – diversité » de l'université (genre, égalité femmes-hommes, handicap).

Assurer les liens, les relais avec les autres services et les partenaires (CROUS, Villes, associations)

Actions effectuées :

- Consolidation des liens avec les services de santé (au sens large) de l'université.
- Développement des liens avec le CHU (création d'un dispositif de santé, organisation d'un événement sportif commun).

AXE 3 : PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉMANCIPATION

Assurer l'accès à tous les services et dispositifs pour chaque étudiant.e

POUR TOUTES ET TOUS : ACCOMPAGNER LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

L'université se doit de faciliter cet accueil en proposant des dispositifs individualisés.

Actions effectuées :

- Promotion des mesures d'aménagement des études en fonction des situations rencontrées par les étudiant·es en difficulté.
- Don d'ordinateurs au BVEH santé.

ACCES AU SPORT, A LA CULTURE, A LA VIE ETUDIANTE POUR TOUTES ET TOUS

Conforter la mise en œuvre des solidarités.

Actions effectuées :

- Organisation d'une journée solidaire (22 novembre 23) pour faire connaître les dispositifs de solidarité pour les étudiant·es et/ou par les étudiant·es.
- Proposition de Contrats Etudiants Région vacants en lien avec le BVEH à des étudiant·es présentant des difficultés sociales.
- Accompagnement des associations pour la distribution de paniers solidaires.

Multiplier les structures de paroles, d'échanges et de débats

Actions effectuées :

- Inscription du cycle de projections-débats susmentionné dans le thème « Les séries qui font la différence / Les différences qui font les séries » (religions, genre, égalité femmes-hommes, handicap).

En projet :

- Proposition de cafés-culture sur la pause méridienne.

Faire connaître et faire évoluer les réglementations

Actions effectuées :

- Adaptation de la procédure de déclaration d'événements festifs étudiants en lien avec les nouvelles recommandations du MESR.
- Développement d'un outil en ligne de déclaration d'événement.
- Accompagnement des étudiant·es dans l'organisation d'événements selon la règlementation et les préconisations du MESR.

En projet :

- Définition d'une procédure de déclaration d'événements organisés par les personnels de l'UFR3S.

Conforter et consolider l'accueil et l'intégration des étudiant·es (1er cycle, primo-arrivant·es)

Actions effectuées :

- Dispositif DISCUSS de cohésion sociale déployé dans plusieurs facultés, à destination de promotions de néo-entrant·es.

AXE 4 : INNOVER, INITIER DE NOUVEAUX MODÈLES, ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Accroître la gouvernance étudiante, la participation, la co-construction et l'évaluation par les étudiant·es

Actions effectuées :

- Présence d'un vice-doyen étudiant dans l'équipe décanale UFR3S.
- Comités vie de campus élargis aux associations et aux élu·es étudiant·es en fonction de l'actualité.
- Co-construction des projets CVEC avec l'ensemble des associations et des élu·es étudiant·es.

Partager l'exigence, l'excellence, les porter à l'initiative étudiante

Reconnaître et accompagner les parcours spécifiques d'excellence, faire connaître les dispositifs d'accompagnement dès le lycée.

Actions effectuées :

- Cordées de la réussite (projet Cortex).
- Projet orientation dans les lycées.
- Tutorat (notamment PASS-LAS) et Corpus.

SDVE

École nationale des sciences appliquées à l'industrie textile (ENSAIT)

ensait ROUBAIX ECOLE D'INGENIEURS TEXTILE | Université de Lille



PRÉSENTATION DE L'ENSAIT

Historique de l'école :

Implantée depuis 1881 au cœur de Roubaix, alors capitale mondiale du négoce de la laine, l'ENAI (Ecole Nationale des Arts Industriels) est créée sous l'impulsion de l'industrie textile locale pour répondre aux besoins croissants d'encadrement et de management des entreprises. L'ENAI devient ENSAIT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles) en 1945, date à laquelle elle devient habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur ENSAIT.

Localisation de l'école :

L'ENSAIT est implantée sur un seul site, au 2 allée Louise et Victor Champier à Roubaix, juste en face du musée « La Piscine ». Elle dispose d'un laboratoire de recherche, le GEMTEX (GEnie des Matériaux TEXtiles).

Elle est facilement accessible en transports en commun via le train avec la gare qui se situe à 450m à pied, ou via le métro situé à 500m.

Ambitions de l'école :

L'ENSAIT forme aujourd'hui la grande majorité des ingénieurs textiles sur le territoire national et se positionne en leader sur le plan européen. Elle bénéficie également paradoxalement de l'abandon irréfléchi de cette spécialité dans de nombreux pays. Des ingénieurs ENSAIT sont présents dans le monde entier, palliant le manque de formation à ce niveau. La culture internationale, que ce soit dans la sensibilisation de nos étudiant·es ou dans l'accueil des étrangers, est un vecteur essentiel de notre développement.

Le dynamisme du Conseil de Perfectionnement de l'établissement et sa composition représentative des entreprises susceptibles d'employer nos ingénieurs permettent d'explorer des pistes d'évolution très pertinentes, comme par exemple l'utilisation de la réalité virtuelle dans les domaines technologiques qui nécessitent des investissements machines importants, la pédagogie de la décision, la détection des projets dormants des entreprises pour alimenter les projets d'auto-formation des étudiant·es, le développement de l'intelligence artificielle…

Nos étudiant·es :

Notre école accueille chaque année près de 450 étudiant·es dont 66% sont des filles. Ils proviennent pour deux tiers d'entre eux de CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles). Ces derniers arrivent de toute la France et pour trois ans dans notre établissement, avec un niveau acquis de deux années de post-bac.

Parmi notre population étudiante, 20% sont des étudiant·es internationaux. Ces étudiant·es internationaux arrivent par plusieurs canaux distincts : le semestre international qui accueille des étudiant·es à l'international pour une durée d'un semestre. Durant ce semestre, nous recensons environ 80% de filles. Il y a également les étudiant·es en double diplôme qui viennent au sein de notre école pour une durée de 2 ans et cela leur permet d'obtenir une double diplomation avec leur établissement d'origine, notre partenaire. Les étudiant·es internationaux arrivant à l'ENSAIT proviennent également de mobilités ou du réseau n+i. En effet, l'ENSAIT est membre du réseau « n+i », une association de Grandes Ecoles d'Ingénieurs françaises qui ont choisi de mutualiser leurs actions de coopération internationale afin de faciliter le recrutement et l'accueil d'étudiant·es étrangers en France ainsi que les séjours à l'étranger de leurs élèves. Le Réseau « n+i » offre un accompagnement personnalisé sur mesure aux étudiant·es internationaux.

LES FORMATIONS DISPENSÉES

Les objectifs de la formation :

L'ENSAIT forme des ingénieur·es dont le rôle consiste à innover, concevoir, fabriquer, et tester de nouveaux produits, de nouveaux matériaux, de nouvelles technologies, de nouveaux processus répondant aux exigences du secteur dans le respect des valeurs de l'entreprise et des normes environnementales. Ils sont à même de gérer les aspects organisationnels, économiques, humains et techniques d'un projet. Ils savent choisir, acheter, approvisionner dans le respect des normes de qualité.

Les possibilités de formations offertes à l'ENSAIT :

L'ENSAIT dispense sa formation d'ingénieur selon deux schémas principaux : une formation dite « classique » d'une part sur trois années post classe préparatoire, et une formation par apprentissage depuis 2000.

- **La formation ingénieur « classique » :**

Les étudiant·es de première année suivent pendant 32 semaines la formation du tronc commun, grâce à laquelle ils acquièrent de solides bases textiles et sont sensibilisé·es aux questions de développement durable. À partir de la 2ème année, nous privilégions la personnalisation des parcours ; 2 options sont proposées : Ingénierie des Textiles Techniques (ITT) et Ingénierie de la Mode et des Services (IMS) et nos étudiant·es bénéficient d'un semestre à l'international.

L'expérience en entreprise tient une place importante dans la formation : deux stages de 8 et 12 semaines lors des deux premières années et un projet de fin d'études de 18 semaines réalisé dans une entreprise ou un laboratoire de recherche en France ou à l'étranger, permettent aux étudiant·es d'affiner leur projet professionnel, d'anticiper l'avenir et de comprendre les attentes des entreprises de la filière textile.

- **La formation ingénieur par apprentissage** :

Dans la formation par apprentissage, les apprentis-ingénieurs sont salariés d'une entreprise qui devient partie prenante de la formation. Le plafond en termes de nombre d'apprentis-ingénieurs est atteint très rapidement chaque année et l'ENSAIT se voit contraint de refuser de potentiel·les candidat·es chaque année. Le nombre d'inscrits augmente chaque année et nous arrivons maintenant à des promotions de 45 apprentis-ingénieurs (la dernière promotion arrivera à ce taux de remplissage dès la rentrée 2023).

Les trois années de formation par apprentissage sont logiquement partagées entre un apprentissage théorique à l'ENSAIT de 20 semaines et une mise en pratique directement au sein de l'entreprise d'une durée de 27 semaines. De plus, un voyage d'un mois est programmé en Grande-Bretagne afin de permettre une expérience à l'étranger et une amélioration du niveau de langue.

- **Les autres formations :**

Le Mastère Spécialisé MIM :

En 2007, l'ENSAIT s'est associée à l'IFM de Paris et l'IAE de Lille pour créer le diplôme de Mastère Spécialisé « Manager de l'Innovation et du développement de produits dans la Mode » (MIM) accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles. La mutualisation des compétences des trois écoles permet aux étudiant·es d'acquérir un panel de compétences complémentaires en sciences textiles (ENSAIT), en management de la mode (IAE) et en culture du luxe et de la mode (IFM) qu'ils mettront au service de leur futur métier, chef de produit textile pour la plupart. A cette formation académique, est ajoutée une expérience pratique dans l'industrie de la mode et du luxe, puisque ce Mastère Spécialisé s'inscrit dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, avec alternance des périodes de cours et des périodes en entreprise (2 jours à l'école / 3 jours en entreprise).

La licence T-IN :

L'ENSAIT est également investie dans la Licence Professionnelle Textiles INnovants (Licence T-IN), dont elle détient une co-accréditation avec l'IUT A de l'Université de Lille.

Les doubles diplômes :

Le double diplôme permet, après deux années dans une université partenaire et deux années dans notre école, d'obtenir le diplôme de l'ENSAIT ainsi que celui de l'université partenaire. Cela signifie qu'après 4 années d'études, l'étudiant·e reçoit deux diplômes.

Il est possible de réaliser cette double diplomation avec les universités partenaires suivantes :

· Soo Chow University, en Chine

· Dong Hua University, en Chine

· University Do Minho, au Portugal

· University of Saint Petersburg, en Russie

· Shin Shu University, au Japon

· ESITH, au Maroc

LA VIE ÉTUDIANTE DE L'ÉCOLE :

La qualité de vie offerte aux étudiant·es pendant leurs études, leur bien-être et leur écoute ont une réelle importance dans leur réussite. C'est en poursuivant ces objectifs, que la stratégie en matière de vie étudiante a été mise en place à l'ENSAIT.

L'écoute et l'information des étudiant·es sont assurées par un membre de l'administration, spécialement chargé de la Vie Étudiante, qui accompagne et encadre les étudiant·es dans leurs différentes actions.

L'Ecole apporte également un service d'accueil aux étudiant·es primo-entrant·es, en étroite collaboration avec les associations étudiantes. Pendant la semaine d'accueil, moment d'échanges et de partages, les différentes informations sur la vie étudiante et leur environnement d'études leur sont délivrées. Elle leur permet d'appréhender plus facilement leur nouvel environnement et de garantir une meilleure insertion des étudiant·es.

L'ENSAIT encourage les étudiant·es à développer la pratique d'une ou plusieurs activités intra ou extra académiques qui favorise l'acquisition de compétences transversales et de savoir-être (activités sportives, culturelles, associatives, artistiques, humanitaires). Pour valoriser cet engagement, un dispositif de bonification a été mis en place. Deux fois par an pour les étudiant·es de la formation classique et une fois par an pour les apprentis, l'investissement des étudiant·es dans les activités extra-académiques est reconnu par une Commission *ad hoc* à travers des points bonus. Ceux-ci sont affectés à certaines UE de la période académique en tenant compte des compétences acquises lors de ces activités.

La diversité de l'implication des étudiant·es est très riche et variée (sports, arts, projets d'entrepreneuriat favorisant le progrès sociétal, soutien scolaire, égalité des chances, création de vêtements…) et des lieux entiers sont mis à disposition des étudiant·es tels que le foyer ou la salle de sport.

L'école autorise ses étudiant·es, via la signature de conventions, à réaliser des soirées ou des évènements au sein même des locaux de l'ENSAIT. Aussi, le très reconnu gala annuel organisé par l'AFIT (Association des Futurs Ingénieurs Textiles) se tient tous les ans, fin janvier, au sein même de l'ENSAIT, afin de célébrer la diplomation des ingénieurs ENSAIT de l'année précédente.

Neuf associations sont présentes au sein de l'école et une vingtaine de clubs très actifs, ce qui permet à chacun d'y trouver ses préférences. Les clubs sont sous la gestion du Bureau Des Etudiants (BDE) où plus de 300 étudiant·es cotisent chaque année. Pour mener à bien leurs projets, l'ENSAIT met des moyens financiers et matériels à la disposition des associations. Le créneau du jeudi après-midi est normalement réservé à cette vie étudiante afin que chaque étudiant·e puisse y participer à sa convenance.

Les étudiant·es se sentent bien à l'ENSAIT et sont heureux·ses d'y étudier. La 1ère des écoles d'ingénieurs au niveau national selon le classement HappyIndex AtSchool en 2022 en est la preuve.

Enfin, les étudiant·es sont pleinement intégré·es aux instances et participent activement à la gouvernance de l'établissement. Ces instances sont des lieux privilégiés d'échange entre le corps enseignant, le personnel administratif et les étudiant·es. Le Vice-Président Etudiant élu est chargé des questions de vie étudiante et assure la représentativité des étudiant·es auprès de l'ENSAIT. Il est l'interlocuteur privilégié auprès des étudiant·es et de l'administration et fait circuler les informations entre les étudiant·es et l'administration.

ANALYSE DES POINTS STRATÉGIQUES MIS EN PLACE AU SEIN DU SDVE DE L'ENSAIT

Un questionnaire a été envoyé aux étudiant·es afin de connaitre leurs priorités sur les différents domaines de la vie étudiante. Après analyse de leurs réponses, cinq grandes thématiques se sont dégagées par ordre de priorité : la restauration, le logement, la santé, la mobilité et enfin la sécurité.

Pour chacun de ces points, après un rappel de la situation actuelle, il sera fait part des attentes des étudiant·es, ainsi que des actions à mener.

LA RESTAURATION :

Attentes des étudiant·es :

Les étudiant·es se plaignent de manger des repas identiques chaque jour et trop chers. En effet, même si l'école met à disposition de ses étudiant·es des micro-ondes afin de pouvoir réchauffer leur plat, la très grande majorité des étudiant·es vont acheter des sandwichs ou autre restauration rapide aux abords de l'école tous les midis. Le prix est donc conséquent pour un repas qui n'est pas spécialement équilibré et varié. Les étudiant·es désireraient un point de vente de plats chauds au sein de leur établissement afin de pouvoir manger quotidiennement des plats variés à faible coût et ainsi adaptés au budget étudiant.

Solutions apportées :

Une possibilité de se restaurer à faible coût est déjà offerte à nos étudiant·es de l'ENSAIT, autorisé·es à se rendre au restaurant universitaire du Campus Gare. Cependant, bien que financièrement avantageuse, cette solution n'est pas vraiment exploitée par nos étudiant·es. En effet, le temps de pause méridienne est relativement court et ne laisse pas le temps de sortir de l'école, se rendre au restaurant universitaire, attendre d'être servi (temps qui peut ne pas être négligeable au vu du grand nombre d'étudiant·es bénéficiaires), se restaurer puis rentrer à l'école. Lorsque la pause méridienne est un peu plus longue, cette option reste envisageable pour nos étudiant·es.

Après analyse de la situation par la direction de l'ENSAIT et rencontres avec les responsables des services du CROUS, une solution qui se veut pérenne a été proposée et mise en place très rapidement. La volonté était d'intégrer, au sein de notre école, et de la cafétéria construite au rez-de-chaussée une cafétéria CROUS. Cette mesure a été mise en place dès le 19 septembre 2022, à la grande satisfaction des étudiant·es.

Tous les midis, et ce pour le moment de septembre à décembre, nos étudiant·es peuvent se restaurer de sandwichs, salades ou repas chauds, en formule ou en vente au détail, variés et équilibrés, à des prix très attractifs. De plus, les étudiant·es boursier·ères sont d'autant plus soulagé·es d'un point de vue financier car ils bénéficient de tarifs particulièrement adaptés et intéressants. Afin de toucher une plus grande population étudiante, il est prévu d'ouvrir les services de cette cafétéria CROUS aux étudiant·es de l'ESAAT, les sachant déjà intéressé·es par cette proposition de partenariat. Les étudiant·es internationaux sont bien évidemment également bénéficiaires de cette offre de restauration.

La période d'ouverture de cette cafétéria est pour le moment limitée de septembre à décembre. En effet, à partir de janvier, plusieurs promotions entières partent en stage et ne sont donc plus présentes de manière quotidienne dans nos locaux. La baisse de fréquentation ferait ainsi chuter les ventes et donc les rentrées financières pour le CROUS. Une discussion aura lieu dans un second temps entre le CROUS et l'ENSAIT afin de mesurer l'intérêt de chacun à une possible ouverture plus longue. La potentielle arrivée des étudiant·es de l'ESAAT pourrait également augmenter les effectifs et aller en faveur d'une ouverture plus longue dans le temps (voire annuelle) de la cafétéria CROUS au sein de l'ENSAIT.

Des micro-ondes ont été ajoutés au sein du hall de l'ENSAIT et la restauration est toujours possible au sein-même du foyer, afin de fluidifier le passage des étudiant·es et d'optimiser le temps de pause méridienne.

LE LOGEMENT :

Attentes des étudiant·es :

Une forte demande de la part des étudiant·es se remarque sur une mise à disposition de logements. En effet, les loyers sont chers et les logements sont très vite occupés.

Les étudiant·es voudraient pouvoir accéder de nouveau à la résidence « Du pays », ce qui était le cas il y a encore quelques temps.

Pour finir, ils voudraient savoir si des projets de construction sont envisagés, et si oui connaitre leur localisation et leur prix.

Solutions apportées :

Les logements CROUS sont prioritairement fléchés vers les étudiant·es boursier·ères et ne sont pas en nombre suffisant pour répondre à l'intégralité des demandes étudiantes.

Il n'y a pas pour le moment et/ou dans un avenir proche de grands projets de constructions de logement à bas coût pour les étudiant·es. Cependant, la ville de Roubaix va demander une réactualisation des espaces immobiliers vacants et ainsi voir si des opportunités se dessinent.

L'ENSAIT aide autant que possible ses étudiant·es à trouver des solutions de logement. En effet, au sein du BDE, un étudiant est « responsable logement » et aide donc les primo-arrivant·es dans leur recherche de logement ou de colocation lorsque ces derniers ont besoin d'un coup de main.

De même, le service des relations internationales accompagne individuellement chaque étudiant·e international dans sa recherche de logement par des bailleurs privés. L'ENSAIT a une convention avec le CROUS pour loger une partie de ses étudiant·es internationaux (au sein des résidences CROUS).

Dans le cadre de l'EPE (Etablissement Public Expérimental), les étudiant·es de l'ENSAIT peuvent bénéficier de co-living mis en place à Roubaix. Il s'agit de très grandes maisons composées de chambres, salles de bain et espaces partagés, ce qui permet de vivre en communauté et surtout à plus faible coût.

L'école continue ses échanges avec la ville de Roubaix et les bailleurs sociaux afin de trouver les meilleures solutions possibles pour ses étudiant·es.

LA SANTÉ :

Attentes des étudiant·es :

Les étudiant·es voudraient une visite médicale plus tôt dans l'année et surtout en dehors de la période de stage.

De plus, il serait souhaitable d'avoir un suivi des étudiant·es en situation de handicap plus approfondi et une mise à disposition des médecins agréés de l'Université de Lille afin de pouvoir recevoir nos étudiant·es et proposer des aménagements possibles, adaptés au handicap présenté et à notre structure.

Enfin, les étudiant·es regrettent de ne pouvoir rencontrer d'assistante sociale dans une zone proche.

Solutions apportées :

Les visites médicales se feront au plus vite dans l'année universitaire par le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Prévention et de Promotion de la Santé). Dans l'attente des réformes annoncées des SUMPPS et de leur évolution en Service de santé étudiante (SSE), les modalités de collaboration sur la santé étudiante seront amenées à évoluer. L'objectif serait que chacun de nos étudiant·es primo-entrant·es puisse avoir consulté, à sa demande, un médecin universitaire au moins une fois avant de partir en stage. Concernant les visites de médecins universitaires agréés pour les étudiant·es en situation de handicap, cela est envisageable par l'Université de Lille, même si les délais de prise de rendez-vous sont très longs. Dès le jour de la rentrée, une intervention sera faite afin d'avertir chaque étudiant·e en situation de handicap et donc concerné par des aménagements de cursus et/ou d'examens, de se manifester au plus vite afin de débuter les démarches et les prises de rendez-vous dans les plus brefs délais. Le Campus Gare devrait accueillir au plus tard en janvier 2023 un BVEH (Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap) en son sein et permettre donc aux étudiant·es de l'ENSAIT en situation de handicap de pouvoir trouver à proximité une écoute extérieure à l'école et connaitre parfaitement les différentes démarches à réaliser. Si des étudiant·es internationaux se trouvent en situation de handicap, ceux-ci seront prévenus dès leur arrivée qu'un suivi médical est indispensable et les différentes démarches lui seront présentées par le service des relations internationales et la référente mission handicap.

Le CROUS met à disposition, également pour les étudiant·es de l'ENSAIT, une assistante sociale qui assure des permanences au Campus Gare. Une assistante sociale du CCAS fait par ailleurs des permanences dans les locaux du bureau de la vie étudiante de la ville de Roubaix et peut recevoir les étudiant·es de l'ENSAIT en cas de nécessité.

Le suivi par QARE et Apsytude est déjà assuré et pris en charge par la vie étudiante de l'ENSAIT, permettant à chaque étudiant·e (dont les étudiant·es internationaux) de bénéficier d'un suivi médical gratuit (de nombreux corps de métiers médicaux différents sont présents dans ces structures).

Une formation aux premiers secours est dispensée aux membres de l'AFIT (Association des Futurs Ingénieurs Textiles) organisateurs du gala annuel afin de pouvoir réagir de la meilleure des manières en cas de souci.

LA MOBILITÉ :

Attentes des étudiant·es :

Nos étudiant·es ne vivent pas tous dans un périmètre très restreint autour de l'école. En effet, certains d'entre eux prennent la voiture pour venir à l'ENSAIT et doivent donc payer le parcmètre toute la journée, ce qui représente un coût bien trop important pour un étudiant. De plus, il y a encore peu de temps, les places de parking devant l'ESAAT étaient en stationnement libre et non payant. Cette possibilité de stationnement gratuit juste aux abords de l'école était un vrai soulagement pour nos étudiant·es. C'est en cela que leur volonté serait de pouvoir bénéficier, comme il y a encore quelques temps, d'un parking gratuit à proximité de l'ENSAIT.

De plus, nos étudiant·es résidant majoritairement sur Roubaix ou Tourcoing aimeraient pouvoir sortir sur Lille le soir et rentrer en sécurité, même après l'arrêt du réseau de transports en commun Ilévia. Ils nous formulent donc la demande de la mise en place d'un bus de nuit ou d'une navette depuis Lille jusque Roubaix/Tourcoing afin de pouvoir rentrer durant la nuit à leur domicile.

Enfin, les étudiant·es venant à l'ENSAIT en vélo se retrouvent parfois confrontés à des vols de vélos, ce qui démotive logiquement ces derniers à utiliser ce mode de transport. Les étudiant·es aimeraient disposer d'un lieu sécurisé pour y laisser leur vélo le temps de leur journée de cours et pouvoir ensuite rentrer chez eux sans crainte.

Solutions apportées :

La ville de Roubaix nous indique que les emplacements devant l'ESAAT ne redeviendront pas gratuits et disparaitront même d'ici peu car des travaux de voierie vont avoir lieu prochainement entre la gare et la mairie.

Il existe un parking couvert et sécurisé à la gare de Roubaix en libre accès du lundi au samedi et proche de l'école. Actuellement payant, il est prévu que l'école se rapproche du service « Ville Renouvelée » de Roubaix afin de constituer un dossier et ainsi permettre aux étudiant·es de l'ENSAIT de bénéficier de tarifs préférentiels étudiants. A noter que les motos ne seraient pas autorisées à y stationner.

Concernant la ligne de bus/navette de nuit pour effectuer le trajet depuis Lille vers Roubaix/Tourcoing, une pétition est déjà en cours de signature et le retour que nous avons de la MEL est plutôt positif. Il faudra encore patienter pour sa potentielle mise en place, mais les choses sont en ordre de marche et ce projet devrait donc voir le jour dans un délai qui ne nous appartient pas.

L'école entend cette volonté de mise à disposition d'un garage à vélo sécurisé au sein de l'ENSAIT. Cet aménagement devrait être mis en place par la vie étudiante au plus vite, afin de promouvoir également ce mode de transport écologique et très peu onéreux pour les étudiant·es. Une demande en ce sens sera faite par l'ENSAIT auprès du CROUS afin de disposer d'un financement CVEC pour l'installation d'un garage à vélos sécurisé.

LA SÉCURITÉ :

Attentes des étudiant·es :

La sécurité à Roubaix en général est un problème connu de tous et une préoccupation de l'école qui mobilise des moyens et prend des dispositions. Les étudiant·es voudraient donc une surveillance par vidéo caméra, au moins devant l'ENSAIT, afin de sécuriser un peu plus leur entrée dans l'école. Aussi, les étudiant·es aimeraient que les policiers nationaux fassent des rondes de surveillance plus régulières aux abords de l'école afin de rassurer les piétons et instaurer un climat de sécurité dans le quartier.

Solutions apportées :

La ville de Roubaix, consciente du problème, travaille sur des pistes d'amélioration. Elle a signé un arrêté municipal pour interdire les regroupements de plus de dix personnes dans la ville. Aussi, la mairie nous indique que des caméras sont déjà en place dans la ville et propose une potentielle visite des lieux de visionnage à quelques étudiant·es afin de leur prouver qu'une vidéoprotection est bien en place au sein de la commune.

Afin d'assurer un climat de confiance et de renforcer la sécurité au sein de l'école, l'ENSAIT a déjà installé une vidéoprotection devant l'entrée de l'école et devant la Maison de la Science.

Un référent « éducation / enseignement supérieur » de la police de Roubaix a transmis son contact direct à nos étudiant·es lors de la rentrée afin que ceux-ci puissent l'appeler en priorité si un problème survenait.

L'Université de Lille nous informe qu'une maison de la médiation située au siège de l'Université de Lille est tout à fait en capacité de recevoir nos étudiant·es (y compris nos étudiant·es internationaux) ayant subi une agression. Cette cellule est composée de trois juristes et d'une assistante sociale formés et préparés à ce genre de situation.

CONCLUSION

L'ENSAIT s'est saisie de manière très sérieuse de la vie étudiante et en fait une de ses priorités. Afin d'être au plus proche des attentes de ses étudiant·es, ces derniers ont fait part de leurs attentes via un questionnaire enquête distribué aux étudiant·es. La rédaction de ce Schéma Directeur de la Vie Etudiante est le fruit d'une étroite collaboration entre le Vice-Président Etudiant, les personnels de l'ENSAIT et les partenaires. L'école va faire des cinq thèmes soulevés par ses étudiant·es (restauration, logement, santé, mobilité et sécurité) une préoccupation fondamentale afin d'y apporter des réponses concrètes.

SDVE

École supérieure de journalisme de lille (ESJ)

Université de Lille



L'ESJ Lille accueille environ 700 étudiantes et étudiants chaque année, dont 500 pour les parcours licence 1ère, 2e et 3e année option Journalisme à l'Académie ESJ Lille, 25 en licence Pro Journalisme de proximité, 15 en licence pro Journalisme de sport, et 150 en master 1 et 2 de Journalisme.

AXE 1 – L'ÉTUDIANT·E AU CŒUR INFORMER, IMPLIQUER, FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE

Mieux communiquer, mieux faire connaître

La culture de l'école et les initiatives et projets qui y sont menés doivent constituer des facteurs d'engagement et d'intégration pour les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants arrivant à l'Académie en L1 (*via* Parcoursup), L2 ou L3 (entrée directe *via* eCandidat) ou en Master-1 et Licence Pro. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour faciliter cette intégration et permettre à chacun et chacune de se saisir pleinement de son cursus à l'ESJ Lille et à l'Académie ESJ.

- Animer une semaine d'intégration pour les cursus diplômants de l'école (Master et Licence Pro), au cours de laquelle des exercices de terrain et échanges avec l'équipe pédagogiques permettent de comprendre et d'assimiler la culture et les marqueurs de l'ESJ Lille (valeurs éthiques, valeurs pédagogiques, attention portée à chacune et chacun) ;
- Coordonner le calendrier des réunions de pré-rentrée de l'Académie ESJ en L1, L2 et L3 avec celui des parcours licence à l'université de Lille, afin que les étudiantes et étudiants de chaque parcours aient accès à toutes les informations utiles ;
- Répartir sur tout le mois de septembre les rendez-vous de rentrée de l'Académie ESJ notamment en L1, en les déclinant par thématique (fonctionnement du cursus, présentation des projets, lutte contre les VSS, présentation des instances représentatives de l'école, stages) afin de favoriser leur assimilation ;
- Création et diffusion de supports de communication (flyers et affiches) rappelant l'ensemble des dispositifs d'écoute à l'ESJ Lille et à l'université, afin que l'information soit librement accessible à tous et toutes ;
- Utilisation de l'ENT étudiant (Moodle) afin que les étudiants et étudiantes puissent y consulter les chartes et règlement de l'école (guide des scolarités, règlement intérieur et charte d'éthique et du respect d'autrui). Un questionnaire a été mis en place pour permettre à chacun et chacune à la fois de vérifier l'assimilation des principes majeurs, et de faire part de ses observations.

Mutualiser, faire du commun, simplifier l'accès

L'intégration aux organes de gouvernance de l'EPE Université de Lille, permet à l'ESJ Lille d'être plus proactive dans la déclinaison de ses actions en cohérence avec l'université, tout en poursuivant des actions spécifiquement adaptées à ses publics.

- Le lien avec les services de santé et les BVEH des campus est renforcé par la participation au comité de direction Vie Universitaire, et peut être activé plus efficacement en cas de difficultés sociales, de santé ou d'équipement personnel, relevées par les étudiantes et étudiants de l'Académie ESJ Lille ;
- La nomination d'un directeur adjoint des études, en charge des relations avec les étudiantes et étudiants, facilite l'identification d'un premier interlocuteur auprès de l'administration de l'ESJ pour les questions pédagogiques ou relatives au bien vivre ensemble ;
- Le partenariat avec la « Maison des Ados » de Lille a été renouvelé à la rentrée 2022. Cette structure associative d'accueil des jeunes adultes jusqu'à 25 ans permet aux étudiantes et étudiants de l'Académie ESJ et de l'ESJ Lille de bénéficier d'un guichet unique d'orientation en vue d'un accompagnement sur des questions médicales, sociales, de logement, d'addictions, etc... Plusieurs dizaines d'étudiantes et d'étudiants y font appel chaque année. L'accueil se fait sans rendez-vous tous les après-midis du lundi au samedi inclus. Susciter, promouvoir un sentiment de communauté et d'appartenance.

Le rapprochement avec les services de l'EPE Université de Lille, notamment en matière de Vie étudiante, a permis d'une part de mieux coordonner la participation des étudiantes et étudiants de l'ESJ Lille aux événements de l'université, et d'autre part d'envisager un appui de l'université à certains projets étudiants allant dans le sens de l'intérêt général.

- L'adaptation du planning des cursus pédagogiques de l'Académie ESJ a permis de garantir la possibilité, pour les 500 étudiantes et étudiants des cursus Académie ESJ, de participer aux Jivé, et permettra également de favoriser leur contribution à MixCité et au Summer Break ;
- Une procédure d'agrément des associations et collectifs étudiants de l'ESJ Lille a également été engagée. Des membres du Bureau des étudiant·es de l'Académie ESJ participent dès cette année aux sessions de formation obligatoire à l'université, sur des principes déjà présents dans la charte d'éthique et du respect d'autrui : lutte contre les violences sexistes et sexuelles, organisation d'une soirée responsable/prévention des risques en milieu festif, organisation d'un événement écoresponsable.

AXE 2 : ASSURER LA PROXIMITÉ ET LE QUOTIDIEN DE LA VIE ÉTUDIANTE

Multiplier les espaces vie étudiante, les équipements, faciliter les accès

L'ESJ Lille favorise les échanges entre étudiantes et étudiants et intervenantes et intervenants de tous les cursus, à la fois les cursus préparatoires et les formations au Journalisme proprement dites, au travers de l'utilisation de ses équipements

- Le Grand amphithéâtre accueille de nombreuses rencontres ou conférences relatives au journalisme, au monde des médias, ou à la vie économique, culturelle et citoyenne. Certaines de ces conférences sont ouvertes au grand public, d'autres uniquement aux publics de l'école. Ces événements permettent d'acquérir de nouvelles connaissances et de rencontrer des personnalités pertinentes dans leur domaine, tout en instillant une culture commune à tous les cursus de l'ESJ Lille ;
- Les halls de l'école sont aménagés si nécessaire pour accueillir des événements de convivialité, expositions et autres rendez-vous spécifiques ou non à un cursus de formation. Une journée de formation des cursus Master à la Fresque du Climat, en septembre, a notamment permis de développer la prise en compte de l'enjeu environnemental par les étudiantes et étudiants, et par les équipes de l'école en général ;
- Le financement CVEC a permis l'aménagement d'espaces de repos et de convivialité (canapés, fauteuils) dans les lieux qui s'y prêtaient (rez-de chaussée de l'école) ;
- La bibliothèque de l'école où les étudiantes et étudiants de tous cursus peuvent étudier et consulter le riche fonds documentaire de l'école dans de bonnes conditions, a vu son mobilier renouvelé afin que les conditions de travail y soient les plus favorables.

Promouvoir la santé étudiante, le bien-être, la prévention

SANTÉ

Les étudiantes et étudiants inscrit·es à la fois à l'Université de Lille et dans l'un des parcours de l'ESJ Lille (Académie ESJ, Licence Pro Journalisme de sport, Licence Pro Journalisme de proximité) peuvent faire appel au service de santé universitaire (SUMPPS) et aux services déjà listés dans les paragraphes dédiés.

L'intégration progressive de l'ESJ Lille (en tant qu'établissement-composante de l'EPE Université de Lille) aux instances de Vie Universitaire permet de mieux connaître, au sein de l'École, les dispositifs d'aide possible et les actions de prévention organisées par l'Université de Lille.

C'est notamment le cas des formations citées au point 1.3, auxquelles ont participé des représentant·es du BDE Académie ESJ.

En outre, une action de prévention des violences sexuelles et sexistes a été mise en place pour les étudiantes et étudiants de première année de l'Académie ESJ, au travers d'une journée d'atelier-théâtre en septembre. L'assistance à cette journée était obligatoire.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi pédagogique, un entretien de 30 minutes avec chaque étudiant et chaque étudiante se tient tous les semestres, ce qui peut permettre d'identifier des difficultés hors cursus pédagogique et d'orienter, si besoin, vers des structures d'accueil ou de prise en charge.

CULTURE, CITOYENNETÉ

L'ESJ Lille est partenaire de plusieurs structures qui permettent aux étudiants et étudiantes d'élargir leurs perspectives, éventuellement en participant, de surcroît, à des projets alimentant leur cursus de formation : CitéPhilo (les étudiantes et étudiants de l'Académie assurent la couverture de l'ensemble des rencontres et des conférences sont organisées dans l'école), Médecins du Monde, Le Labo 148 (La Condition Publique à Roubaix), la Fresque du Climat, des projections ouvertes au public au cinéma le Majestic à Lille (projection de *Service Public* en janvier 2023), etc... Ces rendez-vous et projets, en plus des rencontres très régulièrement accueillies dans le Grand amphithéâtre de l'école, contribuent à la formation personnelle de chaque individu, tout en développant un lien avec l'autre et avec l'environnement géographique de l'école (projets à Calais, Roubaix, Lille,...)

Accompagner les différentes transitions, les mobilités, la vie associative

VIE ASSOCIATIVE

Les collectifs étudiants et associations étudiantes de l'ESJ Lille et de l'Académie ESJ Lille sont invités à demander leur agrément auprès de l'Université de Lille. La procédure d'agrément est pleinement cohérente avec le règlement de l'école et les valeurs de la charte d'éthique et du respect d'autrui, à laquelle ont souscrit toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'ESJ Lille. Cet agrément peut permettre à la vie associative de l'ESJ Lille (bureau des étudiant·es, relais du collectif *Nous Toutes*) de se développer dans un cadre explicite et avec des moyens plus faciles à évaluer.

L'association des Anciens de l'ESJ Lille, qui organise des rassemblements conviviaux à Lille et à Paris, est par ailleurs associée aux discussions préparant l'organisation du centenaire de l'ESJ Lille en 2024, événement fédérateur pour toutes les communautés de l'école, et au travers duquel l'ESJ Lille souhaite célébrer ses missions : formation au journalisme, engagement, accessibilité à tous et toutes.

TRANSITIONS

L'ESJ Lille est la seule école de journalisme du monde francophone à porter un diplôme spécifiquement dédié aux enjeux du changement climatique, le Master 2 Climat et Medias. Le copilotage de ce master, en lien avec des scientifiques de l'IPSL-LSCE à Saclay, a permis d'entretenir et de renouveler les liens déjà naturellement noués avec les acteurs de cette thématique, traitée en master de Journalisme et en particulier dans la spécialité science de ce master, qui existe depuis près de 30 ans.

L'ensemble des étudiantes et étudiants de Master-1 Journalisme ont suivi, en septembre 2023, une formation à la Fresque du climat qui les a sensibilis·és aux enjeux de l'anthropocène et aux moyens d'agir pour s'en saisir.

Par ailleurs, la Ville de Lille, propriétaire des locaux de l'ESJ Lille, entreprend en 2023 de renouveler l'ensemble des huisseries auparavant en simple vitrage, ce qui permettra de réduire l'impact énergétique du chauffage.

Les cours et projets de l'Académie ESJ et des formations diplômantes intègrent désormais l'enjeu environnemental parmi les dimensions de chaque thématique traitée en matière d'actualité.

AXE 3 : PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉMANCIPATION

Assurer l'accès à tous les services et dispositifs pour chaque étudiant et étudiante

ACCOMPAGNER LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

L'accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap est organisé à l'ESJ Lille grâce à la nomination d'une référente handicap à l'école. Cette référente est en capacité de diagnostiquer une situation pour analyser les besoins éventuels. Elle constitue également un relais entre les étudiant·es et les équipes pédagogiques pour faciliter la tenue de cours et examens adaptés à une situation particulière. Si nécessaire, les dispositifs de tiers-temps sont mis en place à chaque session d'examen, en cohérence avec les recommandations éventuelles des BVEH.

La présence d'un ascenseur qui permet aux étudiantes et étudiants présentant une difficulté de déplacement de rejoindre tous les étages. En outre, les équipes pédagogiques sont en mesure d'organiser la répartition des salles d'enseignement afin de favoriser la tenue des enseignements au rez-de-chaussée si besoin.

Par ailleurs l'accueil des étudiantes et étudiants en exil est rendu possible par le dialogue entre l'ESJ Lille et l'université, chaque structure disposant de processus d'inscription dérogatoires permettant de faire face à l'urgence, si besoin. À l'ESJ Lille, une exemption de frais de scolarité est accordée aux étudiant·es en exil. L'accueil est favorisé par l'accompagnement personnalisé mis en place dans les formations de l'école. Des cours spécifiques de renforcement en français et en anglais sont proposés aux étudiant·es qui en expriment le besoin. L'école accueille et prête ses locaux à une association d'aide à l'alphabétisation de publics migrants.

Conforter la mise en œuvre des solidarités

Une politique de modulation des frais de scolarité est mise en œuvre à l'ESJ Lille, basée sur les taux de bourse du Crous. Les frais sont ainsi modulés par paliers depuis un tarif à 100% (pour les étudiantes et étudiants non titulaires d'une bourse) jusqu'à 0% du tarif (exemption totale de frais) pour les boursiers à taux 7.

Des dispositifs de bourse spécifiques (bourse Fontaine, alimentée par l'association des anciens de l'ESJ Lille ; fonds social de l'ESJ Lille) permettent d'aider plus d'une vingtaine d'étudiantes et étudiants par an sur des sujets particulier (réduction de frais de scolarité, permis, équipement informatique...).

Depuis 2021, du matériel informatique (ordinateur portable) peut également être prêté sur demande pour faire face aux conséquences temporaires d'un accident matériel.

Une distribution de paniers bio à coût réduit a également été organisée par les étudiantes et étudiants de l'école, par achat direct auprès d'un exploitant agricole de la région lilloise.

Multiplier les structures de paroles, d'échanges et de débats

DÉBATS ET ÉCHANGES

Une cinquantaine de rencontres, projections et débats sont organisés chaque année dans les locaux de l'ESJ Lille. Tous les sujets en lien avec la société, la citoyenneté, l'exil, le monde des médias, la politique, la culture, peuvent y être abordés à l'initiative des étudiantes, étudiants, de l'équipe pédagogique ou de partenaires extérieurs.

ÉGALITÉ - DIVERSITÉ

Une référente égalité homme-femme et lutte contre les discriminations assure la veille de l'ESJ Lille sur ces sujets et peut-être saisie par les étudiant·es ou les salarié·es de l'école.

La sensibilisation aux risques de violences sexuelles et sexistes est déployée dans l'ensemble des parcours en début d'année universitaire, par le biais d'un échange avec la directrice des études sur les dispositifs d'écoute, d'accompagnement et de traitement (y compris disciplinaire) des faits éventuels.

Une boîte aux lettres spécifique, relevée uniquement par un·e membre du conseil d'administration de l'école, extérieur au staff de l'école (quelqu'un qui n'est pas salarié de l'école), permet aux étudiantes et étudiants de relever un dysfonctionnement interne sans avoir à s'adresser à un responsable pédagogique. La direction de l'école peut ensuite être saisie du témoignage anonymisé.

Faire connaître et faire évoluer les réglementations

L'agrément d'associations par l'université permet de mobiliser les référent·es étudiant·es autour de principes (prévention des risques, écoresponsabilité) partagés par tous et toutes.

Les règles de l'école sont promues par le biais d'un webinaire accessible à tous les nouveaux entrants, webinaire qui se conclut par un parcours-test pour valider la compréhension des principaux enjeux, et un formulaire ouvert aux remarques.

Un conseil des étudiant·es, créé en 2021, a défini le rôle et les attentes des délégué·es et référent·es étudiant·es au sein de l'école. Leur travail, en cours de formalisation, permettra dès la rentrée de septembre 2023 de mieux communiquer auprès des étudiant·es sur le rôle des instances et les différents canaux de transmission à leur disposition.

Conforter et consolider l'accueil et l'intégration des étudiant·es (1er cycle, primo arrivants)

DANS LE CADRE DU SUIVI PÉDAGOGIQUE

L'Académie ESJ Lille prévoit des entretiens de 30 minutes avec un membre de l'équipe pédagogique pour chaque étudiante et étudiant de L1, L2 et les nouveaux arrivants en L3 chaque semestre. L'entretien du semestre 1 constitue bien évidemment l'occasion de faire le point sur l'intégration à Lille, à l'école, et dans la promotion Académie ESJ en particulier.

Un accent est mis sur la participation volontaire aux projets proposés parallèlement au cursus pédagogique (éducation aux médias, intervention en centre social, intervention aux côtés de Médecins du Monde, couverture du festival Citéphilo…), et aux medias fondés et/ou animés par des étudiantes et étudiants de l'Académie ESJ (une trentaine de médias au total, par exemple le Pépère News).

EN S'APPUYANT SUR LES PROPOSITIONS ÉTUDIANTES

Par ailleurs, le BDE Académie ESJ propose, en dehors des événements festifs en soirée, des rencontres autour d'activités particulières (par exemple un Cluedo avec personnages réels, dans les salles de l'école) afin de mobiliser des étudiantes et étudiants qui n'apprécient pas forcément les fêtes en soirée.

AXE 4 : INNOVER, INITIER DE NOUVEAUX MODÈLES, ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Accroître la gouvernance étudiante, la participation, la co-construction

La participation des étudiantes et étudiants s'appuie sur plusieurs canaux et instances et documents de référence.

Conseil des étudiant·es : Il s'agit d'un lieu d'échange confidentiel entre l'ensemble des délégué·es et référent·es de l'ESJ, sans la présence systématique de l'administration. Ses séances, organisées régulièrement selon un planning décidé par ses membres, permettent de discuter de sujets d'ambiance, de l'utilisation des locaux, de la prévention de certains risques, des relations avec l'administration de l'école, et de la mise en œuvre de projets communs à toute l'école.

Charte des délégué·es et référent·es : ce document créé en conseil des étudiantes et étudiants définit les rôles et attentes de chacun.

Élections : le Conseil des étudiantes et étudiants propose une campagne électronique suivie d'un vote en présentiel, afin de favoriser la participation

Conseil d'administration de l'association ESJ Lille : chaque formation de l'école délègue un représentant ou une représentante au conseil d'administration, organe de gouvernance de l'ESJ Lille.

Conseils pédagogiques : Les délégués et déléguées de groupe sont invités à réfléchir au déroulement de l'année et à proposer des pistes d'amélioration des cursus pédagogiques, dans une instance qui réunit par ailleurs les responsables pédagogiques, représentants de l'association des anciens, partenaires de l'école, et représentants de la profession journalistique.

Partager l'exigence, l'excellence, les porter à l'initiative étudiante

L'ESJ Lille est tête de Cordée de l'Éducation nationale, et est ainsi partenaire de 19 établissements (collèges et lycées) scolaires situés en quartier politique de la ville dans tous les Hauts-de-France. Ils et elles y mènent des projets d'éducation aux médias, de sensibilisation au journalisme, voire de soutien à l'orientation scolaire. Souvent accompagnés de journalistes professionnel·les, ils et elles contribuent ainsi à démystifier la profession journalistique et peuvent susciter des vocations ou questionnements qui ne seraient pas apparus sans ces projets. En 2022-2023, deux anciens collégiens de Calais ont intégré l'Académie ESJ en L1, 4 ans après le projet développé dans leur collège.

Les projets étudiants de l'Académie ESJ et de l'ESJ Lille sont accessibles au grand public, et certains contribuent à la couverture d'événements à portée nationale (exemple Le menu présidentiel sur Twitch en mars 2022, en partenariat avec Ouest-France).

SDVE

Sciences Po **LILLE**

SCIENCES PO LILLE

Université de Lille



LES 10 POINTS CLEFS DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE À SCIENCES PO LILLE

Nous créons les conditions favorables à une bonne vie étudiante en développant et mettant en place :

1. Des moyens, des équipements, et des suivis (ex. indicateurs de bien-être) pour la santé physique et mentale et le bien-être des étudiant·es tout au long de leur parcours.

2. Une éthique inclusive et une diversité d'étudiant·es célébrée.

3. Des services dédiés à la vie étudiante accessibles, lisibles et impliqués dans tous les aspects de la vie étudiante (de la scolarité à l'insertion).

4. Des dispositifs favorisant la réussite académique et l'autonomie des étudiant·es de leur intégration à leur entrée dans la vie professionnelle.

Notre écosystème d'acteurs de la vie étudiante au sein de l'école, au-delà de l'école et nous-même garantissons :

5. Un accès facilité à l'ensemble des services et équipements des acteurs partenaires de la vie étudiante de l'école (financement, logement, vie quotidienne, bonne alimentation, restauration à prix adaptés, transport et mobilité, loisirs, bien-être,...).

6. Des relais d'entraide et de soutien en dehors de l'école.

7. Un appui à l'insertion professionnelle via les associations et les alumni de l'école.

8. Un rayonnement plus important de l'école et de la vie associative de l'école dans la dynamique de développement durable et de « soutenabilité » et la citoyenneté.

L'étudiant·e participe à la vie étudiante de l'école, ses moyens d'expression et de collaboration :

9. Nous facilitons l'engagement qualitatif et évolutif des étudiant·es dans les activités liées à la vie étudiante et les associations étudiantes .

10. Nous engageons des processus des co-construction de la vie étudiante avec les représentant·es des étudiant·es et les étudiant·es eux-mêmes.

LES VALEURS QUE NOUS SOUHAITONS PARTAGER AU SEIN DE LA VIE ÉTUDIANTE À SCIENCES PO LILLE :

- Ouverture vers le monde et autonomie.
- Excellence académique.
- Diversité et inclusion.
- Réciprocité et partage (ou prendre soin).

En appui sur :

- Une vision résiliente et transformative.
- Un accompagnement adapté et bienveillant.
- La force du collectif et de l'entraide et un principe de réciprocité.
- La valorisation de la collaboration et des succès partagés : *Excellents ensemble*.
- L'exemplarité, l'écoute et la considération.
- La curiosité et l'innovation pédagogique.

SDVE

École NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE LILLE (ENSAPL)

École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille

Université de Lille



AXE 1 : INFORMER, IMPLIQUER, FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE

L'ensemble des ressources proposées par l'école sont accessibles sur pl ace avec l'accueil dans les différents services mais aussi mises en ligne sur le site web :

www.lille.archi.fr/ensapl/

L'accès au droit, aux aides financières et au logement sont listées ici :

www.lille.archi.fr/equipe-administrative/bourses/

Les informations relatives à la santé, la prévention des VSS, l'écoute psychologique

www.lille.archi.fr/equipe-administrative/sante/

L'appartenance à l'établissement public expérimental Université de Lille depuis le 1er janvier 2022 aux cotés de Sciences Po, L'ESJ et l'ENSAIT permet d'accéder à une offre élargie de services, de projets et de participer à aux événements vie de campus.

Abonnement à la lettre d'information de l'ENSAPL pour connaitre et découvrir les dernières informations de l'ENSAPL : enseignements, recherche, événements, acquisitions de la bibliothèque, retour d'échanges internationaux, etc :

www.lille.archi.fr/nos-actualites/lettre-dinformation/

AXE 2 ET 3 : ASSURER LA PROXIMITÉ ET LE QUOTIDIEN DE LA VIE ÉTUDIANTE, PROMOU-VOIR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉMANCIPATION

L'ENSAPL encourage fortement l'engagement de ses étudiant·es **dans la vie associative de l'école.**

L'école accueille et soutient dix associations étudiantes qui sont aujourd'hui coordonnées au sein d'une fédération. Ces associations proposent un accueil aux nouveaux étudiants et permettent de les accompagner durant tout leur cursus : acquisition de fournitures à des prix compétitifs, organisation d'événements festifs, sportifs ou encore musicaux, mise en relation avec le monde du travail, gestion des offres d'emplois chez des professionnels de l'architecture et du paysage, ou encore réalisation de projets solidaires.

Le Bureau des étudiant·es (BDE), élu chaque année, est à l'initiative de manifestations entre étudiant·es. Il organise des soirées, des voyages extra scolaires (au ski notamment) et de toute action pouvant dynamiser la vie étudiante.

Archipel est une association étudiante, présente à l 'école depuis 1987. L'association fait le lien entre les étudiant·es et des professionnel·les pour des missions rémunérées. L'association est donc un intermédiaire pouvant être contactée par les professionnel·les de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme mais également des collectivités, entreprises et associations qui auraient besoin de production venant de nos adhérent·es étudiant·es. Cela offre aux étudiant·es un premier pas dans le monde professionnel et un renfort pour les organismes nous proposant des contrats car les charges sont réduites.

Archistock fonctionne sur un principe coopératif et permet aux étudiant·es d'acquérir des matériaux, des fournitures et des équipements à des prix compétitifs, grâce à des achats en gros. Permanence tous les jours de 13h à 14h, mezzanine de la Cafet.

Archiphotogénique photographie le quotidien de l'ENSAPL : des ateliers aux voyages d 'études en passant par les événements associatifs.

Boom les Lillois, association des anciens étudiants paysagistes de l'ENSAPL, a pour but de développer un réseau de professionnel·les, contribuer à la notoriété de la formation paysagiste de l'ENSAPL et organiser des visites de projets et de manifestations.

La Bande à Aalto, association musique et cinéma regroupe des passionné·es ou simplement des curieux·ses pour partager de bons moments et organiser des événements dans l'école comme des concerts, projections de films, karaokés, concours...

La Drache, association des étudiant·es de paysage, a pour but de faciliter la communication entre les étudiant·es en paysage. Elle a aussi comme objectifs la mise en relation des étudiant·es avec d'autres écoles, avec des collectivités locales. Elle promeut la formation en paysage auprès des professionnel·les.

La Fable est une association étudiante fondée en 2016 à but non lucratif rattachée à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille. Il s'agit d'un laboratoire de conception et de prototypage qui tend à promouvoir l'utilisation des outils numériques appliqués à la conception architecturale ainsi que sa représentation. Pour ce faire, l'association met à disposition, avec le soutien de la direction et l'ENSAPL et son service informatique, ainsi que la région des Hauts-de-France : une découpeuse laser Trotec speedy400 ainsi que 4 imprimantes 3D.

La Miss Vanderoo met en œuvre une petite restauration rapide au sein de la cafétéria : la cafétéria est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h. La restauration est proposée de 12h à 14h. La Miss Vanderoo accom-pagne l'ENSAPL dans la réalisation de projets événementiels.

Le Spartakutch, association sportive de l'école, propose des séances de sports collectifs et individuels au sein de l'ENSAPL. Les sports proposés se déroulent en intérieur (dans une salle près de l'école) comme en plein air. De plus, l'association est en lien avec toutes les écoles d'architectures de France pour proposer deux évènements sportifs annuels : les Archiglisses en hiver et les Archipiades au printemps.

AXE 4 : INNOVER, INITIER DE NOUVEAUX MODÈLES, ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Pour ses étudiant·es, futur·es architectes mais aussi ses associations, l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille dispose d'espace dédiés à l'expérimentation et la fabrication. Que cela soit avec des machines-outils ou des machines numériques, les étudiant·es et chercheurs ont la possibilité de développer une approche des matériaux et des processus de fabrication que ce soit pour l'architecture, le paysage ou encore le design.

L'ATELIER ÉCHELLE 1

Accessible aux étudiant·es toutes années et formations confondues, il met à disposition sur place l'outillage, et de manière encadrée des machines-outils.

L'atelier échelle1 a été pensé par l'équipe enseignante et administrative de l'ENSAPL afin d'avoir un grand espace libre qui permet la mise en œuvre et la manipulation d'éléments en vraie grandeur. Réalisé par l'architecte **Nasrine Seraji** lors de la deuxième extension de l'école, cet atelier unique abrite 500 mètres carrés dédiés à l'expérimentation.

Les étudiant·es des deux formations y abordent la manipulation des matériaux (bois, béton, métal, résines, etc.) et la réalisation de projet à échelle 1.

L'ATELIER DE FABRICATION NUMÉRIQUE

Il donne accès à des machines à commande numérique (imprimantes 3D, fraiseuse 3 axes, découpeuse laser, etc.) L'atelier de prototypage numérique de l'ENSAPL est le lieu idéal pour tester des matériaux et des process nouveaux. Cet atelier est co-animé par **l'association La Fable** et le service informatique, il est accessible sur des créneaux horaires fixes.

Pour réserver, se connecter à **l'intranet** de l'école. (ateliers > atelier de fabrication numérique).

L'ATELIER MAQUETTES

Cet atelier met à disposition sur place des petites machines-outils adaptées à la réalisation de maquettes ou prototypes dans différents matériaux, principalement issus de matières plastiques.

L'atelier maquettes est un outil important dans la formation de l'étudiant·e en architecture ou en paysage. Il permet d'aborder la troisième dimension d'un projet et d'accompagner le propos de l'étudiant·e dans ses recherches.

Pour la vie étudiante, d'autres activités, temps d'échange, de rencontres et d'animation sont aussi proposés avec par exemple « La création théâtrale au sein de l'école ».

L'ENSAPL se réjouit d'accueillir le spectacle « C'est le chantier ! » de Noémie Rosenblatt le vendredi 14 avril 2023 à 12h30 amphithéâtre Dubuisson.

La metteuse en scène Noémie Rosenblatt a construit trois courtes pièces pour prendre une distance ludique et poétique avec les grands projets d'urbanisme pensés à grande échelle et sur plusieurs années.

Partez à la rencontre de trois personnages hauts en couleurs :

La fille de l'urbanisme : chargée d'une enquête auprès des habitants en amont de l'élaboration d'un nouveau plan de circulation, Odile Lefèvre vient à la rencontre du public. Derrière les sigles et les acronymes, elle voue une tendre affection à la Ville.

Le mec de la maquette : Erwan Benamar travaille sur les plans et maquettes 3D des futurs grands travaux de la ville. Il accompagne les urbanistes qui exposent aux habitants les projets de modifications de l'espace urbain, avec l'appui d'outils numériques dernière génération… Enfin, si son collègue arrive à temps avec le matériel…

La dame de la Ville : Salma Kassar est assistante sociale, elle accompagne les habitants dans la complexe mise en œuvre des relogements dans le cadre des rénovations urbaines… Elle nous raconte son propre rapport à son quartier et à sa ville.

Les expositions :

www.lille.archi.fr/category/actualites/expositions/

Les conférences :

www.lille.archi.fr/category/actualites/conferences-en-architecture-et-paysage/

SDVE

Les services du pôle Vie Universitaire

CULTURE



Le rôle de la direction culture est de favoriser l'accès de la communauté universitaire à la culture et aux pratiques artistiques grâce à une offre riche et variée et des moyens d'accessibilité à la culture. Elle met en œuvre la politique culturelle de l'Université de Lille, visant à nourrir la curiosité, favoriser les débats d'idées, éveiller aux pratiques artistiques essentielles à l'épanouissement et à la créativité, encourager les pratiques amateurs et les initiatives de la communauté universitaire, accompagner l'émergence professionnelle en matière d'art et de culture et accélérer la diffusion des savoirs pour lutter contre la désinformation scientifique.

Cette politique culturelle s'inscrit dans le projet présidentiel de faire de l'Université de Lille une université des transitions grâce à une programmation ambitieuse et ouverte à toutes et tous. Elle contribue à la réussite éducative puis professionnelle par le lien fort qu'elle entretient avec les formations, leurs enseignant·es-chercheur·ses, et les unités de recherche.

La politique culturelle de l'Université de Lille est articulée autour de 4 axes :

- La **pratique artistique** à travers une cinquantaine d'ateliers, d'appels à projets, de scènes ouvertes. Elle accompagne les projets de la communauté universitaire et la professionnalisation de ses étudiant·es. Elle vise à favoriser l'épanouissement personnel par une invitation à fréquenter la culture sous toutes ses formes et partout où elle se fait grâce à *Atout culture*. Elle contribue à fédérer étudiant·es et personnels au sein des différents établissements et campus.
- Une **ouverture sur le monde et un questionnement sur nos sociétés contemporaines** par le biais d'une programmation pluridisciplinaire centrée sur le projet politique de l'université consacré aux **Transitions** et en lien avec la recherche et les formations.
- Un projet ancré dans le **lien entre science et société**, grâce à son patrimoine, et par le biais de propositions de culture scientifique visant à lutter contre la désinformation scientifique et à faire progresser le sens critique.
- Un lieu de **création, d'expérimentations et de résidences** en lien avec les filières et en faveur de la confrontation à l'œuvre et aux artistes.

Elle s'appuie sur plusieurs lieux répartis sur les campus : *Kino, théâtre des Passerelles* et *Galerie des 3 lacs* sur le campus Pont-de-Bois, *Antre 2* au siège et *Espace culture* sur cité scientifique.

SDVE

Les services du pôle
Vie Universitaire

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE (DD&RS)



La direction DD&RS a pour mission principale de mettre en œuvre le DD&RS à tous les niveaux de l'établissement, dans le respect des cadres de références nationaux (le Plan vert inscrit dans la loi Grenelle 1) et internationaux (les objectifs de développement durable établis par les Nations Unies). Elle contribue ainsi à :

- Renforcer la mobilisation de sa communauté universitaire et les engagements de l'université en faveur des questions de transition écologique. À ce titre, elle intervient entre autres sur les questions de gestion différenciée (organisation de chantiers de restauration et de renaturation écologiques, création de zones de culture telles que les potagers ou vergers, aménagement de zones de refuges pour la biodiversité, etc.), de mobilité active (ateliers d'auto réparation vélos, aides à l'achat de vélos et de petits équipements de sécurité, installations d'arceaux et de garages à vélos, etc.), de formation et de conduite du changement (organisation de différents challenges et d'ateliers sur les fresques du climat ou du numérique, organisation de conférences grand public, etc.).
- Mener une politique volontariste d'inclusion des publics fragilisés ou éloignés, par exemple par l'accueil et l'accompagnement des étudiant·es en exil, ou encore la coordination des 4 épiceries solidaires implantées sur les campus de l'université (en lien avec les associations étudiantes) et des dispositifs d'aides alimentaires (dons de denrées alimentaires et non alimentaires, dispositif P.A.N.I.E.R.S., etc.).
- Promouvoir et valoriser l'engagement et la citoyenneté au cœur des campus, notamment par le déploiement et la coordination de tiers-lieux sur les thématiques de l'économie sociale et solidaire et des nouveaux espaces de vie étudiante et de solidarité (épiceries solidaires, maison du vélo, repair Lab, etc.).
- Veiller à une communication non stéréotypée et inclusive, soutenir des actions qui vont en ce sens (actions de lutte contre la précarité menstruelle, journées de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, organisation d'évènements lors de la journée internationale des droits des femmes, du *LGBT History Month*, ou de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes) et encourager les membres du personnel et les étudiant·e·s à proposer et à mettre en place des projets permettant de faire avancer les questions d'égalité et de diversité.

SDVE

Les services du pôle Vie Universitaire

VIE ÉTUDIANTE ET BUREAUX VIE ÉTUDIANTE ET HANDICAP (DVE, BVEH)



La Direction Vie Etudiante (DVE) est organisée de manière décentralisée, avec 5 BVEH et 2 maisons des étudiant·es répartis sur tous les campus, afin d'être au plus près de la communauté étudiante.

Cette organisation permet d'offrir un accueil et un accompagnement de proximité aux étudiant·es, et de s'adapter à l'identité et aux spécificités de chaque campus, tout en s'attachant à et fédérer autour de l'esprit Université de Lille.

Elle travaille en réseau avec une pluralité d'acteurs, internes comme externes, pour offrir les services les plus complets et adaptés à la situation de chaque étudiant·e.

Ses missions s'organisent autour de 2 grands axes :

- l'accompagnement collectif des étudiant·es, la vie associative et l'animation des campus,
- l'accompagnement individuel des étudiant·es, le suivi des étudiant·es en situation de handicap et l'aide aux étudiant·es rencontrant des difficultés financières, sociales, d'isolement.

Ces 2 grands axes comprennent chacun un ensemble d'objectifs traduits en projets et actions en cours et à venir, repris dans le SDVE.

SDVE

Les services du pôle Vie Universitaire

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS) ET VALORISATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES (SVIS)

—

Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)



Parce que le sport est synonyme d'équilibre et de bien être, L'Université de Lille encourage ses étudiant·e·s à pratiquer un sport en choisissant parmi plus de 40 activités physiques et sportives.

De multiples activités physiques et sportives qui se pratiquent à la carte sur des installations sportives au sein tous les campus

Sports collectifs, activités gymniques et artistiques, sports de raquettes, activités du bien-être comme le yoga, le shiatsu...au total ce sont plus de 40 activités physiques et sportives qui sont proposées aux étudiant·e·s sur l'ensemble des campus.

Chacun·e peut y trouver la pratique la plus adaptée à son cursus, son envie, son niveau : encadrée par des enseignants, notée ou pas selon le cursus de l'étudiant, en autonomie surveillée ou non. Il est aussi possible d'obtenir des aménagements d'études dans certains cas.

Des statuts spécifiques et adaptés

L'université prend en compte tous les profils étudiants et propose des aménagements d'études et des facilités de pratique physique et sportive à ceux qui en ont besoin : étudiant·e sportif de haut niveau, étudiant·e en situation de handicap, et étudiant·e sportif intensif.

SDVE

Les services du pôle Vie Universitaire

MÉDECINE PRÉVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTÉ (SUMPPS)

CENTRES DE SANTÉ DES ÉTUDIANT·ES



La santé, au sens de complet bien-être physique, mental et social, est un déterminant d'amélioration des conditions de vie et de réussite des études.

Implanté au cœur des campus et constitué en centres de santé, le service de santé des étudiant·e·s de l'Université de Lille accompagne et oriente les étudiant·e·s dans leurs parcours de prévention et de soins, dans le respect de leurs projets individuels.

L'équipe pluridisciplinaire composée de médecins, infirmier·e·s, psychologues, assistant·e·s de service social, sage-femme, conseillère conjugale, secrétaires médicales, propose, sans frais pour les étudiant·e·s :

Un accompagnement individuel :

- Service social
- Examens préventifs de santé
- Accompagnement des étudiant·es en situation de handicap
- Consultations de médecine générale
- Consultations de gynécologie et de contraception
- Soins infirmiers
- Consultations avec un·e psychologue
- Vaccinations
- Certificats médicaux
- Conseils en nutrition, aide au sevrage tabagique
- Sophrologie, relaxation
- Orientation vers des consultations spécialisées en psychiatrie.

Des ateliers collectifs de santé :

- Bien-être, santé mentale
- Sophrologie, gestion du stress.

Des actions collectives de prévention et d'éducation à la santé avec l'appui d'étudiant·e·s relais santé, notamment :

- Accès aux droits et aux soins
- Vie affective et sexuelle, violences, consentement, LGBT phobies
- Pratiques addictives, risques festifs
- Santé mentale, bien-être
- Alimentation et activité physique
- Santé bucco-dentaire.

Affiches 1 et 2 de promotion du SDVE et du CE









Affiches 1 et 2 de promotion du SDVE et du CE









Projet schéma directeur Vie Etudiante U Lille 2023-2027

N°	Ambition, propositions, déclinaison d'actions (par axes)	Priorité selon conseil étudiant	Calendrier et indicateurs (pour suivi, évaluation)					
			2023	2024	2025	2026	2027	Indicateurs
	1. Mettre l'étudiant au cœur, informer, impliquer, faire connaître et reconnaître							
	1.1 Mieux communiquer, mieux faire connaitre…							
1	**1.1.1 Accueil live :** conforter sur le 1er trimestre les actions d'accueil vers les primo arrivants, en l'adaptant aux attentes et rythmes étudiants en lien aux composantes							
2	**1.1.2 Agenda rentrée :** garantir la distribution et l'appropriation de l'agenda universitaire comme outil d'infos, de repérage en l'étoffant d'un livret composante							
3	**1.1.3 Création guide des aides étudiantes :** à destination des enseignants sur l'accompagnement des étudiants en difficulté							
4	**1.1.4 Animation RS et facebook live aux résultats du bac** pour les bacheliers et leur famille, point d'info précoce de bienvenue et 1er repérage des campus (NB: pas de formations au siège)							
5	**1.1.5 Refonte intranet et ENT etudiant:** le rendre plus facile et plus pratique, support incontournable pour se renseigner, se repérer							
6	**1.1.6 Nouvelle appli étudiante:** suite de la box U Lille pour accéder en quelques clics à de l'info personnalisée							
7	**1.1.7 Identité Vie Etudiante U Lille:** confortée et déclinée de façon plus parlante en lien avec l'appli et l'offre de services V.E.							
8	**1.1.8 Vade mecum commun pour les services:** agenda partagé, évènements, actions proposées, contacts utiles…							
9	**1.1.9 Signalétique rénovée :** création de pictogrammes sur les différents types de lieu							
10	**1.1.10 Création de totems d'information** / localisation sur les campus							
	1.2 Mutualiser, faire du commun, simplifier l'accès, penser guichet unique…							
11	**1.2.1 Expérimenter des guichets uniques:** en rassemblant en un même espace ou interface les principaux services offerts à l'étudiant							
12	**1.2.2 Initier un numéro unique d'appel:** pour des infos de 1er niveau							
13	**1.2.3 Harmoniser et actualiser les relais d'infos:** appli étudiante, totems, guichets, n° d'appel							
14	**1.2.4 Développer les tiers lieux étudiants** sur les différents campus							
	1.3 Susciter, promouvoir un sentiment de communauté et d'appartenance							
15	**1.3.1 Promouvoir des évenements emblématiques** pour marquer l'année, faire se rencontrer les publics étudiants,							
16	**1.3.2 Collaboration renforcée avec le service valorisation de la recherche** pour de nouvelles médiations autour du patrimoine, des projets de laboratoire							
17	**1.3.3 Favoriser des ateliers mixtes étudiants / personnel** avec le concours du SCAS, du service culture, services U, des associations							
	2. Assurer la proximité et le quotidien de la vie étudiante							
	2.1 Multiplier les espaces vie étudiante, les équipements, faciliter les accès…							
18	**2.1.1 Soutenir l'ouverture d'espaces vie étudiante (EVE)** sur tous les campus: salles équipées, MDE, horaires d'ouverture accrus avec du personnel d'accueil…							
19	**2.1.2 Développer l'offre de tiers lieux**							
20	**2.1.3 Réserver une part conséquente de CVEC** chaque année au domaine accueil, vie quotidienne, aménagements (25% sur BP 2023)							
21	**2.1.4 Démarche "participative" pour faire les diagnostics et besoins d'EVE** avec les étudiants, leurs représentants, le conseil étudiant, les assos en lien aux services de la DIL avec les Commissions d'aménagements de campus							
	2.2 Promouvoir la santé étudiante, le bien être, la prévention…							
22	**2.2.1 Des actions de communication ciblées et adaptées aux étudiants**							
	2.2.1.1 Plan d'actions d'information à l'année							
	2.2.1.2 Activation de la communication sur les réseaux sociaux							
	2.2.1.3 Mobilisation de la communication entre pairs via les étudiants relais santé (ERS)							
	2.2.1.4 Partenariat, maillage d'information avec l'ensemble des services et partenaires							
23	**2.2.2 Faciliter l'accès aux droits et aux soins des étudiants**							
	2.2.2.1 Promouvoir l'offre des centres de santé et son inscription dans l'offre du territoire							
	2.2.2.2 Conforter les partenariats avec les acteurs santé et social du territoire (CROUS, CPAM …)							
	2.2.2.3 Proposer, conforter l'accompagnement en santé mentale étudiante							
24	**2.2.3 Agir sur le bien être étudiant**							
	2.2.3.1 Proposition d'ateliers santé (nutrition, sophrologie, activité physique, santé mentale…)							
	2.2.3.2 Réflexion et expérimentation sur l'organisation des temps étudiants (avec le CE, les composantes, les services)							
25	**2.2.4 Développer les actions de prévention et promotion santé en partenariat sur le territoire**							
	2.2.4.1 Prioriser les actions santé publique en cohérence avec le projet régional santé Hauts de France							
	2.2.4.2 Consolider le dispositif étudiant relais santé (encadrement, formation)							
	2.2.4.3 Développer les partenariats avec les autres acteurs de prévention							
	2.2.4.4 Mobiliser la communauté universitaire et ses partenaires dans la prévention des risques et notamment festifs							
	2.3 Promouvoir les activités physiques et sportives (APS)							
26	2.3.1 Concourir à l'organisation d'une offre d'activités diversifiées, gratuites, de proximité pour parvenir à augmenter la pratique sportive dans les formations							
27	2.3.2 Préparer une obligation de pratique sportive vers tous les L1							
28	2.3.3 Renforcer dans la formation l'accompagnement des étudiants sous statut particulier							
29	2.3.4 Poursuivre dans la formation le développement des activités de pleine nature							
30	2.3.5 Valoriser l'engagement associatif et sportif des étudiants au cours de leur formation							
31	2.3.6 Promouvoir une offre de pratique d'activités physiques et sportives adaptée							
	2.3.6.1 Pérenniser le projet commun d'accompagnement à la santé (services de santé étudiante et service universitaire des activités physiques et sportives)							
	2.3.6.2 Diffuser des tests physiques en L1 pour diagnostiquer et suivre les besoins individuels de santé physique							
	2.3.6.3 Déploiement de séances et aménagements d'espaces dédiés au bien être sur les campus							

Projet schéma directeur Vie Etudiante U Lille 2023-2027

N°	Ambition, propositions, déclinaison d'actions (par axes)	Priorité selon conseil etudiant	Calendrier et indicateurs (pour suivi, évaluation)					
			2023	2024	2025	2026	2027	Indicateurs
	2. Assurer la proximité et le quotidien de la vie étudiante							
32	2.3.7 Rendre visible et susciter l'adhésion à la pratique sportive comme pratique sociale							
	2.3.7.1 Promotion et participation aux grands événements sportifs du territoire							
	2.3.7.2 Promouvoir via ces événements identité U Lille et liens communautaires							
	2.3.7.3 Participer à l'engagement de l'université dans le cadre des JO 2024 et le label Génération 2024							
33	2.3.8 Rénover, développer l'accueil et l'utilisation des infrastructures sportives universitaires (ISU)							
	2.3.8.1 Faire un état des lieux prospectif des équipements sportifs pour optimiser leur usage							
	2.3.8.2 Mieux identifier les besoins pour les rapprocher des potentialités des ISU							
	2.3.8.3 Bâtir un plan pluriannuel de modernisation et d'amélioration des ISU							
	2.3.8.4 Promouvoir l'émargement numérique via e-assiduite pour faciliter la gestion des installations et une meilleure utilisation publique							
	2.4 La culture au cœur du bien être et du développement individuel et collectif							
34	2.4.1 Garantir la gratuité des propositions culturelles et améliorer l'accessibilité des batiments de la culture							
35	2.4.2 S'appuyer sur les partenaires territoriaux pour offrir lieux et scènes à l'expression étudiante et la programmation culturelle de proximité							
36	2.4.3 Faire du studio de radio campus de l'espace culture un studio d'enregistrement pour valoriser l'émergence artistique							
37	2.4.4 Mobiliser l'Antre 2 comme lieu de répétition et 1ere scène musicale des groupes étudiants							
38	2.4.5 Mettre le théâtre des passerelles à disposition des compagnies de théâtre amateur							
39	2.4.6 Faire du Kino la 1ere scène des compagnies de théâtre étudiantes							
40	2.4.7 Transformer l'amphi de l'espace Culture en lieu de captation vidéo et audio pour les conférences, tables rondes, échanges							
41	2.4.8 Promouvoir les pratiques muséales contemporaines							
42	2.4.9 Faire des UE PE Culture les moteurs d'acquisition de compétences connexes							
43	2.4.10 Bâtir des UE PE transversales mêlant culture et sport, santé ou développement durable pour conforter la complémentarité des pratiques							
	2.5 Accompagner les différentes transitions, les mobilités, la vie associative							
44	2.5.1 Soutenir la vie associative							
	2.5.1.1 par la Commission PSDIE projets réunie mensuellement pour étudier et soutenir les projets							
	2.5.5.2 par des Appels à projets CVEC spécial composantes et associations étudiantes							
	2.5.5.3 par la mise en œuvre d'un temps fort dans la ville pour promouvoir les associations et étudiants U Lille							
	2.5.5.4 par l'acquisition et la mise à disposition de matériels pour les associations							
	2.5.5.5 par la constitution d'une équipe de volontaires en service civique dédiée au soutien de l'activité des associations							
	2.5.5.6 par l'identification et l'adaptation sur U Lille de grands espaces couverts et sécurisés pour l'accueil de grands événements étudiants							
45	2.5.2 Transitions pour associer qualité environnementale et qualité de vie étudiante							
	2.5.2.1 Mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée des espaces végétalisés							
	2.5.2.2 Valorisation des espaces végétalisés, création de réservoir de biodiversité							
	2.5.2.3 Evènements, animations, chantiers natures pour sensibiliser et favoriser l'engagement étudiant autour du patrimoine naturel des campus							
	2.5.2.4 Réduire la quantité de déchets produits							
	2.5.2.5 Informer et sensibiliser à l'économie circulaire							
	2.5.2.6 Recycler et optimiser le tri							
	2.5.2.7 Poursuivre l'aménagement d'infrastructures mobilité douce: garages à vélos, arceaux, pistes cyclables..							
	2.5.2.8 Encourager l'utilisation des transports en commun							
	2.5.2.9 Augmenter services et équipements: atelier d'auto réparation, aide à l'achat de vélos..							
	2.5.2.10 Diminuer l'emprise des espaces dedies à la voiture							
	2.5.2.11 Plan de mobilité à l'horizon 2023 pour identifier les incidences, fixer des objectifs							
	2.5.2.12 Cours spécifiques marche ou vélo pour s'approprier les mobilités douces							
	2.5.2.13 Limitation des impacts carbone en réduisant ou mutualisant les déplacements sportifs							
	2.5.2.14 Désignation et formation d'un référent carbone sport et développement durable							
	2.5.2.15 Former tous les nouveaux arrivants à la fresque du climat							
	2.5.2.16 Développer une UE Projet étudiant sur les enjeux de la crise environnementale							
	2.5.2.17 Diffuser, valoriser et veiller à appliquer la charte des événements eco responsables							
	2.5.2.18 Déployer un programme de conférences transitions							
	2.5.2.20 Associer des événements festifs autour des conférences transitions							
	2.6 Assurer les liens, les relais avec les autres services et partenaires							
46	2.6.1 Engager un travail avec les villes des campus pour mettre à disposition des lieux sécurisés pour les événements étudiants							
47	2.6.2 Constituer un réseau de référents VE dans les villes, les CCAS et autres collectivités pour favoriser les liens et les orientations							
	3. Promouvoir l'inclusion et l'émancipation							
	3.1 Assurer l'accès à tous les services et dispositifs pour chaque étudiant.e, accompagner les publics spécifiques							
48	3.1.1 Accompagner les publics spécifiques avec un schéma directeur handicap renouvelé							
	3.1.1.1 Créer des espaces adaptés prenant en compte les besoins spécifiques des ESH sur chaque campus							
	3.1.1.2 Réflexion et proposition de services innovants en termes d'accessibilité							
	3.1.1.3 Renforcer la formation des personnels enseignants et administratifs							
	3.1.1.4 Mise à disposition de matériel et logiciels spécifiques pour les étudiants en situation de handicap							
	3.1.1.5 Consolider le travail avec les collectivités locales sur l'acessibilité des campus et des équipements municipaux							

Projet schéma directeur Vie Etudiante U Lille 2023-2027

N°	Ambition, propositions, déclinaison d'actions (par axes)	Priorité selon conseil étudiant	Calendrier et indicateurs (pour suivi, évaluation)					
			2023	2024	2025	2026	2027	Indicateurs
	3. Promouvoir l'inclusion et l'émancipation							
	3.1 Assurer l'accès à tous les services et dispositifs pour chaque étudiant.e, accompagner les publics spécifiques							
48	**3.1.1 Accompagner les publics spécifiques avec un schéma directeur handicap renouvelé**							
	3.1.1.6 Recrutement et appui de jeunes en service civique volontaire ou contrats étudiants au sein des BVEH pour renforcer les actions d'accompagnement des ESH							
	3.1.1.7 Financement sur CVEC d'aides spécifiques complémentaires pour mieux accompagner							
49	**3.1.2 Accompagner les publics spécifiques avec un memorandum "statut des étudiants en exil" et des actions d'accueil renforcées**							
	3.1.2.1 Déployer le dispositif UENS qui permet un accompagnement par tuteur ou parrain des étudiants réfugiés							
	3.1.2.2 Compléter et animer les réseaux des référents "étudiants en exil"							
	3.1.2.3 Organiser chaque année une rentrée solennelle des étudiants en exil avec les partenaires							
	3.1.2.4 Créer une série de capsules vidéo de témoignages pour valoriser les parcours d'étudiants en exil							
50	**3.1.3 Accompagner les publics spécifiques: sport, culture, vie étudiante pour toutes et tous**							
	3.1.3.1 Une offre culturelle gratuite construite de façon volontariste avec les partenaires pour lever les barrières financières							
	3.1.3.2 Garantir une accessibilité physique, intellectuelle et bienveillante par l'aménagement des bâtiments et les protocoles d'accès aux oeuvres							
	3.1.3.3 Développer et promouvoir Atout Culture en complément du pass Culture pour faciliter l'accès aux propositions culturelles des partenaires							
	3.1.3.4 Construire une offre d'ateliers inclusifs pour accompagner les étudiants en situation de handicap, en situation de précarité, en cours d'apprentissage du FLE							
	3.1.3.5 Proposer de nouveaux services innovants qui facilitent le quotidien et réduisent "le reste à charge" (exemple conciergerie solidaire)							
	3.2 Conforter la mise en oeuvre des solidarités							
51	**3.2.1 Identifier et aider via la commission FSDIE aide sociale réunie en quinzaine pour apporter un accompagnement individuel aux étudiants en difficulté**							
52	**3.2.2 Conforter les aides et la réactivité par le fonds d'urgence déclenchable sous délai court (carte Izly CROUS, e-cartes alimentaires CROUS, caution logt...)**							
53	**3.2.3 Ouvrir la commission exonération permettant aux étudiants les plus vulnérables de s'engager et poursuivre des études à l'université**							
54	**3.2.4 Reconduire les plans d'aide exceptionnelle sur CVEC pour aider les étudiants à s'équiper, faire face aux achats de rentrée, de 1ere nécessité pour pouvoir profiter de loisirs**							
55	**3.2.5 Conforter l'offre de prêt d'ordinateurs portables et d'aide à la connexion**							
56	**3.2.6 Promouvoir et faciliter l'accès aux dispositifs d'aides alimentaires**							
	3.2.6.1 Structurer et rendre visible les dispositifs d'aide alimentaire sur et hors campus							
	3.2.6.2 Sensibiliser à une alimentation plus saine et plus durable (paniers solidaires, ateliers culinaires de saison...)							
	3.2.6.3 Poursuivre réflexion et actions avec le CROUS vers une alimentation plus durable sur les campus et une diversification de l'offre							
	3.2.6.4 Travailler avec les composantes pour désserrer , étendre la pause méridienne, promouvoir un bureau des temps							
57	**3.2.7 Mettre en place un forum de jobs inter campus pour offrir des missions et emplois aux étudiants , compatibles avec les études**							
58	**3.2.8 Développer des temps de convivialité et proximité pour lutter contre l'isolement: ateliers cuisine, couture, temps d'échange**							
59	**3.2.9 Explorer les espaces vacants à l'université pour envisager des aménagements espaces de vie solidaires, logements d'urgence**							
60	**3.2.10 Mieux communiquer sur les aides avec la constitution d'équipe étudiante "ambassadeurs solidarité" pour porter les actions sur l'aide sociale, la solidarité faire reculer le non recours**							
61	**3.2.11 Financer des places de crèche pour les jeunes étudiants parents**							
62	**3.2.12 Promouvoir une nouvelle régulation de l'emploi étudiant avec des emplois de qualité, compatibles avec le rythme universitaire et la réussite universitaire**							
62	**3.2.13 Etre attentif et prévenant envers tous les étudiants en les sensibilisant aux grands sujets de société**							
	3.2.13.1 Soutenir une politique volontariste d'encadrement et de réduction des risques liés aux évènements festifs							
	3.2.13.2 Développer l'information et le projet de formation renforcée pour l'ensemble des associations étudiantes agréées							
	3.2.13.3 Contribuer au projet cocktail anti harcèlement avec les associations, la ville de Lille, le conseil de la nuit, les bars lillois							
	3.3 Multiplier les structures de paroles, d'échanges et de débats							
65	**3.3.1 Développer les temps d'échange et de débats sur l'égalité Femme / Homme, sur l'exil, sur la lutte contre toutes les formes de discrimination**							
66	**3.3.2 Déployer des actions de sensibilisation massives et pérennes sur les VSS,**							
67	**3.3.3 Recruter un formateur pour assurer et promouvoir ces actions de formation (AAP VSS du MESRI et plan d'actions)**							
68	**3.3.4 Améliorer le dispositif d'inscription sous un prénom usuel**							
69	**3.3.5 Consolider la formation et l'accompagnement des élus étudiants, soutenir le réseau des élus, développer des projets en synergie**							
70	**3.3.6 Imaginer et mettre en oeuvre un grand challenge inter campus ULille , émulation facs, composantes et écoles au bénéfice d'une cause**							
71	**3.3.7 Réserver une part significative de la programmation culturelle à ces enjeux et débats**							
	3.4 Faire connaître et faire évoluer les règlementations							
72	**3.4.1 Repenser la charte d'agrément des associations et du règlement FSDIE**							
73	**3.4.2 Mieux diffuser le règlement intérieur, envisager sa mise en signature individuelle**							
74	sensibilisation sur les VSS, l'éco-responsabilité, les risques festifs (soirées responsables), les valeurs de l'université							

Projet schéma directeur Vie Etudiante U Lille 2023-2027

N°	Ambition, propositions, déclinaison d'actions (par axes)	Priorité selon conseil étudiant	Calendrier et indicateurs (pour suivi, évaluation)					
			2023	2024	2025	2026	2027	Indicateurs
	3. Promouvoir l'inclusion et l'émancipation							
	3.5 Conforter l'accueil, l'intégration et la réussite étudiante (1er cycle, primo arrivants; projet LIBEL'UL)							
75	3.5.1 S'appuyer sur les propositions et le savoir faire étudiants via une application de mise en relation entre des parrains (L2) et filleuls (L1)							
	4. Innover, initier de nouveaux modèles, accompagner les transitions							
	4.1 Accroitre la gouvernance étudiante, la participation et l'évaluation par les étudiants en prenant appui sur le nouveau conseil étudiant							
76	4.1.1 Créer un véritable réseau des élus étudiants dans l'établissement. Promouvoir le représentant étudiant par composante							
77	4.1.2 Accompagner ces élus dans leurs missions (formation, mise à disposition d'outils, de matériel et dispositifs...)							
78	4.1.3 Construire à la destination des élus et responsables associatifs un cycle annuel de formations, sensibilisations, animations avec des sessions thématiques et la vocation à essaimer							
79	4.1.4 Proposer une intervention de chaque "VPE composante" dans les amphis au moment des Jivé							
80	4.1.5 Susciter et s'appuyer sur un réseau de pair à pair avec d'une part les représentants étudiants siégeant au CE et d'autre part des référents de promo pour favoriser des communications descendantes, ascendantes et transverses ente les étudiants, leurs facultés, les directions centrales							
81	4.1.6 Mettre en place une consultation annuelle sur la VE pour s'assurer de l'adéquation du SDVE aux besoins et attentes des étudiants							
82	4.1.7 Décliner des commissions vie universitaire en campus pour s'appuyer sur les dynamiques de site et les acteurs de terrain de la vie étudiante							
	4.1 Partager l'exigence, l'excellence, les porter à l'initiative étudiante							
83	4.2.1 Renforcer l'accompagnement des étudiants bénéficiant d'un statut de sportif de haut et bon niveau (PEPS)							
84	4.2.2 Permettre aux artistes de trouver des champs possibles de co-création avec les étudiants (dispositifs DRAC et ARTU)							
85	4.2.3 Innover et proposer de nouveaux dispositifs avec la DRAC pour favoriser de nouvelles formes de résidence d'artistes							
86	4.2.4 Envisager de généraliser les rencontres entre vision des artistes et celle des unités de recherche (dispositif Airlab)							
87	4.2.5 Mieux promouvoir le statut d'étudiant artiste: structuration de la commission, communication et accompagnement individualisé							
88	4.2.6 Accompagner les ensembles étudiants de grande qualité comme vecteur de rayonnement, d'appartenance et d'incitation à l'engagement							
89	4.2.7 Nourrir le dialogue entre science et société pour croiser création artistique et recherche scientifique, rapprocher ou réconcilier sciences humaines et sciences dures, lutter contre la désinformation scientifique							
90	4.2.8 Promouvoir la création d'un prix des talents étudiants U Lille (avec la Fondation), prix par composante sur des parcours exemplaires, innovations, créations, publications, actions avec des étudiants qui se distinguent par un engagement remarquable..							

- GLOSSAIRE EN COURS DE RÉDACTION

Responsable de la publication :
Emmanuelle Jourdan-Chartier, vice-présidente Vie étudiante et de campus

Conception graphique et impression : Université de Lille - Mai 2023.

www.univ-lille.fr

—

Université de Lille
42 rue Paul Duez
59000 Lille